

# Maintenant

26 JAN 1963

1963. jan. dic

---

## 13

JANVIER 1963

MARCEL  
ET BERNARD VANASSE

La parole entendue  
au 20e banc

GUY PINSONNAULT  
LOUIS O'NEIL

Le Québec indépendant...

MADELEINE DOYON

Réformer  
les Instituts familiaux ?

GUY POISSON

Confessionnalité ou liberté ?

PIERRE SAUCIER

Les communautés sont-elles  
aussi riches qu'on le dit ?

PROCHAIN COLLOQUE

Confréries  
et mouvements paroissiaux

Sommaire complet  
à l'intérieur

## Dans les salons huppés et dans les tavernes... un même langage!

Quand il s'agit des biens temporels des communautés religieuses, on en parle à peu près de même façon chez les intellectuels et chez les ouvriers, à l'Université comme à la taverne, dans les milieux hostiles comme chez les militants catholiques. On dirait une source inépuisable, tant on en parle souvent et avec ardeur. On rapporte des anecdotes, on échafaude des suppositions et on colporte de génération en génération — ce qui donne du prestige aux propos — que les Sœurs Grises sont propriétaires de la Canada Steamship Lines, de Smith Transport, etc., que telle autre communauté possède des motels, des maisons de rapport, etc. Personne ne dit mot ; on croit savoir, on sait, même si on sait tout de travers. Que les communautés soient immensément riches : voilà une croyance qui n'est jamais remise en question. Un privilège que la foi surnaturelle elle-même ne revendique pas.

### CREVER DES ABCÈS

Au risque de provoquer des étincelles ou de lancer des pièges pyrotechniques en pleine rue, il fallait aborder ce sujet. C'est ainsi que notre Revue tenait un colloque public le 26 novembre dernier sur le thème périlleux, qui pouvait apporter plus d'irritation que de résultat positif. Roger

---

Champoux dans *La Presse* du 28 novembre, sous le titre : « Sujet brûlant traité à froid », écrivait : « Il n'en fut rien parce que, précisément, ce furent les religieuses qui surent le mieux définir le problème et le cerner de façon énergiquement objective ».

C'est notre intention de publier plusieurs articles sur le sujet, en évitant toute apologétique, avec le souci très net de faire la clarté. Nous ne tenterons pas de justifier ce qui n'est pas justifiable, ni de fermer les yeux sur des abus réels et sur des accroc à la plus élémentaire honnêteté. Non, nous essaierons de savoir quelles légendes sont vraies et quels prétendus abus sont authentiques. Par-dessus tout, il importe de prendre conscience de la complexité ou des aspects du problème de l'argent dans l'Eglise du Québec.

#### ASSEZ DE MATURITÉ

Nous voulons bien croire — on nous l'a dit — que nous sommes arrivés à la maturité politique, même si celle-ci est loin d'être évidente. Sommes-nous parvenus à la maturité religieuse ? Pouvons-nous prétendre à une sainte *autocritique* de nos attitudes et de nos situations ?

Le Concile aide sûrement à créer une atmosphère. Les divergences entre les Pères ne sont plus considérées comme scandaleuses, mais comme un signe de vitalité. Et de plus en plus, on accepte de remettre en cause certaines idées reçues ou certaines habitudes traditionnelles. On voit même que la critique, qui stimulera certains organismes assoupis, n'est pas négative, mais positive.

Voilà les raisons qui nous invitent à préférer les situations qui font problème, non pas sous l'effet d'une préférence perverse, mais pour émanciper et purifier notre foi. Il arrive que les orages causent des dégâts, mais une fois passés, l'atmosphère est moins lourde. Ainsi, faut-il troubler certaines bonnes consciences, pour que notre Eglise remplisse sa mission de « militante » et parvienne à la maturité de la foi. Certes, tout « scandale » n'est pas édifiant et il ne faut pas confondre n'importe quel remue-ménage avec la vie.

---

RÉDACTION, ADMINISTRATION,  
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,  
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,  
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758-4002

Le Ministère des postes, à Ottawa,  
a autorisé l'affranchissement en numéraire et  
l'envoi comme objet de la deuxième classe  
de la présente publication.

Frais de port garantis  
si non livrable.

---

## sommaire

H.-M. Bradet, O. P. : Dans les salons huppés et dans les tavernes... un même langage ! ....	1
Prochain colloque : Confréries et mouvements paroissiaux ....	4
Armand Croteau, prêtre : Les laïcs crient au secours ....	5
Marcelle et Bernard Vanasse : La parole entendue du 20e banc	8
Gisèle V. Désormeaux : Lune de miel et... rouleau à pâte ....	9
Louis O'Neil, prêtre : Que penser du séparatisme ? ....	11
Guy Pinsonnault : Confédération véritable ....	12
Madeleine Doyon : Réformer les Instituts familiaux ? ....	14
Sœur Sainte-Marie-Elleuthère, c.n.d. : Pas de sorties pour les étudiantes ! ....	15
Lionel Lafrance : « Pour être habitant, on en sait toujours assez »	16
Solange Chaput-Rolland : La voix des femmes... écrit ....	18
Guy Poisson, P. S.-S. : Confessionnalité ou liberté ? ....	19
Joseph-Marie Parent, O. P. : L'Eglise et le mariage civil ....	21
Diagnostic en vrac ....	22
Pierre Saucier : L'affaire Gordon ....	23
Claude Déry : Vers l'émancipation économique ....	25
Noël Pérusse : Avions et réactions	26
Jean-Paul Vanasse : Télévision, mon beau souci, te mieux connaître	26
Pierre Saucier : Les communautés sont-elles aussi riches qu'on le dit ? ....	27
Roger Duhamel : Le lessivage des cerveaux ....	29
Guy Robert : Hasard de lectures, lectures de hasard ....	31
G. R. : Livres ....	32
G. R. : Beaux-Arts ....	33
André Béliveau : Fondation savante au Canada ....	34
P.-A. Liégé, O. P. : L'Appel des vivants ....	36

### QUE SERAIT LE PIRE POUR L'ÉGLISE ?

Ce serait, à mon avis, de négliger l'ensemble des réalités qui bougent, qui font débat et qui démontrent que nous, croyants, discutons et cherchons en vue du meilleur rendement. Que ceux qui préfèrent les eaux calmes concèdent aux autres, qui veulent éclaircir les crises, les tensions et les malentendus, la même sincérité et peut-être un apostolat aussi efficace. Eh oui ! le pire chez nous me paraît être la politique de l'autruche, la peur, le repliement, le silence. Parce qu'alors tous les faux bruits, toutes les demi-vérités, tous les racontars tendancieux trouvent créance et font autorité. Toute vérité n'est pas bonne à dire aux enfants, d'accord. Pour les adultes désireux d'informations objectives, la vérité les délivrera, selon la parole du Christ.

### SIÈCLE DE L'OPINION PUBLIQUE

Souhaitons que les paroisses et les communautés religieuses trouvent des moyens d'informer l'opinion publique. Qu'ont-elles à redouter ? Tout au plus des abus ici et là. Alors, qu'on les admette franchement, sans détour et sans fausse honte. Pour tout le reste, les paroisses, les hôpitaux, les collèges, les couvents ont tout à gagner. Riches ou pauvres, ou « pas si riches qu'on le dit », qu'importe ! L'Évangile n'a condamné que le mauvais riche, pas les autres. Qu'on nous dise à quoi servent les capitaux des communautés et qu'on nous explique les implications juridiques, financières et surtout le témoignage évangélique de pauvreté à donner et comment s'y prendre — et le public comprendra que les biens temporels de l'Église ne sont pas contre lui, mais servent son intérêt. Et ce qui est déficient ou nettement condamnable dans les attitudes cléricales, qu'on le corrige et qu'on oriente ses efforts en vue d'une entraide commune.

Le public qui lutte toujours pour le droit au pain et au travail, se bat aujourd'hui pour le droit au fait. Arrière les pessimistes qui n'y voient que curiosité malsaine et malhonnête. Il y a une faim réelle de connaître son Église et jusque dans ses implications matérielles, comme la question argent.

## UNE PRESSE CATHOLIQUE ?

Voici quelques distinctions qui veulent compléter de récentes déclarations. Si on entend par presse catholique celle qui est l'organe de la hiérarchie, qui en dépend périodiquement et qui exprime ses vues, elle ne m'apparaît pas souhaitable. Par contre, si presse catholique d'information signifie d'inspiration et d'idéal catholique, nous possédons dans la province une quantité de tels journaux, qui se départagent selon qu'ils marquent une préférence pour l'avant-garde, l'évolution et le désir de stimuler ou selon un goût évident pour le statique, le traditionalisme, le reflet du milieu qui ne bouge pas.

Alors que les aspirations à l'unité, à l'universalité et à la solidarité se font de plus en plus fortes dans le monde, il serait pénible de voir l'Eglise canadienne s'isoler et entrer en compétition avec ses fils, qui rédigent des journaux catholiques (à ne pas confondre avec le journal officiel d'Eglise). Pour une plus grande participation des laïcs, pour rejoindre plus d'individus, pour l'efficacité et un meilleur rendement, c'est la collaboration qui s'impose. Il faut que le fait religieux, celui qui témoigne de Dieu et de l'effort, non seulement des catholiques, mais des protestants et des juifs, puisse trouver un écho dans une presse catholique, au sens d'universelle.

H.-M. BRADET, O. P.

Prochain colloque...

### **Confréries et mouvements paroissiaux**

*Comment les rajeunir ou par quoi les remplacer ?*

Maintenant invite lecteurs et amis à son prochain colloque qui se tiendra mercredi, le 30 janvier, à 8 h. 30, dans l'auditorium du monastère Saint-Albert-le-Grand, 2715, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal-26.

Quatre exposés de dix minutes chacun, suivis des questions de l'assistance. Ce communiqué est une invitation. L'entrée est libre.



# LES LAÏCS CRIENT AU SECOURS

*Les laïcs qui ressentent de temps en temps une vague velléité de se sanctifier n'ont pas la tâche facile.*

*Dans quels livres voulez-vous qu'ils puisent une spiritualité qui soit vraiment adaptée à leur vie réelle ? Dans des livres contemporains ou dans des livres anciens ?*

## LIVRES D'AUJOURD'HUI...

*Les livres contemporains ne sont pas tous absolument fiables. L'Imprimatur lui-même n'est pas une garantie absolue d'infaillibilité : si j'ai bonne souvenance, cette approbation épiscopale a bel et bien été donnée à des ouvrages récents que par la suite Rome devait condamner.*

*L'Index du Saint-Office a interdit plusieurs livres contemporains aux titres pourtant « spirituels ». Les livres contemporains, de toute façon, n'exposent pas la spiritualité d'un auteur qui a été officiellement canonisé, la doctrine d'un saint qui a été méticuleusement épluchée par les Congrégations romaines. Non, les livres contemporains ne sont pas tous absolument fiables.*

## ... ET D'AVANT-HIER

*Les livres anciens qui ont été écrits par des moines ou des moniales à l'intention des moines et des moniales ne conviennent pas tous parfaitement aux épouses de maris alcooliques et aux mères de neuf enfants. Ces épouses peuvent-elles « ne fréquenter que des gens dévots ? » Ces mères peuvent-elles « être rarement avec les jeunes ? » et leurs maris peuvent-ils « éviter d'être familiers avec une femme ? » Trois choses pourtant que recommande L'Imitation de Jésus-Christ.*

*Les livres anciens, surtout, ceux qui auraient été rédigés à l'intention des laïcs — le seul exemple qui me vienne à l'esprit, est L'Introduction à la Vie Dévote ! — ne tiennent pas compte des problèmes propres à notre siècle. Qu'on me permette d'y insister...*

## TROIS IGNORANCES DE FRANÇOIS DE SALES

*Primo, notre siècle est noyé dans les images. Images de LIFE et de PARIS-MATCH, images de Brigitte Bardot et de Sophia Loren, images surtout — cinq heures par jour ! — de la très chère télévision. Pouvons-nous rêver sérieusement que les laïcs de ce siècle illustré savoureront soudain*

les sentences archaïques et pompeuses d'un écrivain du grand siècle qui s'étend ennuyeusement sur la subtile différence entre périchorèse et circum-  
incession dans l'exposé du mystère de la Trinité ?

*Secundo*, notre siècle est énervé. Le pieux mari de la Philothée de l'an 1608 aurait vraisemblablement fini ses jours dans un asile d'aliénés s'il avait dû, comme maints laïcs de l'an 1963, travailler tout le jour dans le vacarme d'une usine de textile, sortir de Montréal le soir par le pont Victoria dans une voiture boursouflée, et passer la veillée dans un logis de trois piécettes où s'entrecroisent les commerciaux de la T.V., la sonnerie du téléphone, le pick-up des enfants, et... la stéréo du voisin. Pouvons-nous rêver honnêtement que tous les laïcs contemporains vont faire — comme le recommande L'Introduction à la Vie Dévote (qui n'était pas destinée aux ouvriers) — une heure quotidienne d'oraison mentale ?

*Tertio*, notre siècle est pressé. La Philothée qu'instruisait saint François de Sales s'appelait effectivement Madame de Charmoisy, et cette aristocrate était servie par une armée de domestiques, de cuisiniers, de femmes de chambre et de valets de pied.

La femme moderne, qui a souvent un travail lucratif à l'extérieur du foyer, doit toute seule préparer les repas, habiller les enfants, aller chez la coiffeuse, présider des réceptions, parcourir les étourdissants supermarchés, vérifier les factures, étudier les nouvelles modes et prévoir les échéances des versements. Pouvons-nous rêver bonnement que cette même femme consacra, à des exercices privés de piété personnelle, 143 minutes chaque jour ?

Même le bon sulpicien Pourrat, écrivant sur la « Spiritualité chrétienne » et étudiant la doctrine salésienne, ne peut s'empêcher de remarquer mélancoliquement : « Nous aimerions bien voir saint François de Sales organiser la vie de prière d'une mère de famille dont tout le temps est absorbé par les occupations matérielles ! »

Bref, la difficulté que je signale bravement se résume en deux phrases coordonnées : la vie réelle des laïcs a formidablement changé depuis la révolution industrielle, tandis que les livres fiables de spiritualité laïque n'ont pas parallèlement évolué dans leurs pieuses exigences. Ma franchise énonce là un problème assez déprimant, mais toute guérison suppose un diagnostic assez lucide.

#### LE NÉCESSAIRE BOULOT

Durant la journée, Gérard travaille dans un garage bruyant et mal aéré, alors que sa femme s'occupe, à la maison, de quatre petiots sonores et agités ; ni l'un ni l'autre ne peuvent facilement consacrer une demi-heure à la lecture de Garrigou-Lagrange et un quart d'heure à l'examen de conscience. Durant la soirée, le mari cherche une nécessaire détente en regardant un western télévisé et l'épouse en entend, de sa chambre voisine, toutes les multiples pétarades ; ni l'un ni l'autre ne peuvent aisément se procurer le « grand silence » vespéral d'une Trappe. Pouvons-nous, sans rougir, leur demander de longues prières ?

Mais justement, le Christ Jésus a enseigné, si j'ai bonne mémoire, un Pater qui est remarquablement court et a même interdit, dans les prières, de « multiplier les paroles ». Et, encore plus justement, si saint Paul a recommandé de « prier sans relâche », c'était, chose éclairante, aux mêmes Thessaloniens à qui il venait de prescrire de « vaquer à leurs affaires et travailler de leurs mains ».

## SANCTIFIER LE TRAVAIL

Les laïcs réels qui ne peuvent pas entrelarder leurs journées des exercices solitaires d'une piété prolongée pourraient peut-être s'en consoler en s'efforçant de sanctifier leur travail. Très nombreux sont les catéchismes qui rappellent que Dieu mit l'homme sur terre « pour travailler » mais trop rares sont les livres spirituels qui enseignent comment les laïcs peuvent rendre sanctifiant leur inévitable boulot. En conséquence, on se confesse fréquemment d'avoir eu des distractions dans ses prières mais rarement d'avoir eu des négligences dans son travail.

Le nécessaire boulot pourrait être sanctifié et sanctifiant, non par une labiale formule d'offrande, mais par une cordiale relation d'intention : « *Quoi que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* ». Cette vraie relation d'intention pourrait être nourrie tout au long du travail par de brèves pensées silencieuses ; j'ai connu une employée de Household Finance qui, à la fin de chaque calcul sur sa machine à additionner, disait intérieurement : « *Jésus, je t'aime* ».

## LES MOMENTS TRÈS PRÉCIEUX

Quant aux rares moments de vraie dévotion, les laïcs actuels, noyés dans les images, marinés dans les énervements et grugés par les urgences, auraient peut-être profit à les centrer davantage sur l'Essentiel. Moins de saint Jude et plus de Dieu Père ; moins d'indulgences partielles et plus de Sacrements ; moins de neuvaines privées et plus de Messes efficaces (ex opere operato). Car si les oraisons de la liturgie magistrale ne prient jamais saint Jude, les tendances de l'Eglise contemporaine facilitent la Messe et la communion du soir.

## LE SILENCE

Quant aux indispensables minutes de silence, les laïcs modernes voudront se les procurer de deux façons. D'abord en s'efforçant doucement de mettre un léger frein à l'invasion éhontée des techniques de diffusion : le téléphone permet des « paroles inutiles » dont le Christ-Juge demandera compte, la télévision entraîne des heures de sessions ventruées qui ne sont même pas véritablement reposantes, et ma radio qui reste fermée pendant des heures innombrables ne m'empêche jamais d'arriver au soir en même temps, exactement, que vous tous.

Seconde façon : les retraites fermées, longues et annuelles ou brèves et semestrielles, dans des maisons où, heureusement, il y a encore quelque silence. De même que votre auto, qui ne saurait rouler sans cesse, doit régulièrement faire le plein de carburant, de même votre âme, qui ne saurait s'agiter sans limites, devrait périodiquement faire le plein de Dieu.

## LA BIBLE

Quant aux lectures, pour y revenir en terminant, elles sont parfois déprimantes (j'en sais quelque chose) pour des laïcs réels 1963 quand l'auteur est un moine ancien qui écrivait pour des Chartreux ; mais elles sont toujours vivifiantes (je dois le croire) quand elles se font dans la Sainte Ecriture :

« Avec seulement du pain, l'homme ne vit pas », dit l'Esprit-Saint ; « l'homme vit de tout ce qui sort de la bouche de Dieu ».

# La parole entendue du 20e banc

De tous côtés, nous entendons parler de renouveau biblique, liturgique, pastoral. Ces renouveau correspondent à une certaine qualité d'aspirations chez les laïcs, aspirations qui sont devenues des exigences auxquelles il faudra répondre.

Au chapitre de la prédication, les gens meurent de faim à côté d'une table servie pour eux. Des obstacles empêchent la Parole d'être efficace en nous. Et aussi il y a des choses que nous souhaiterions entendre.

## 1. — LES OBSTACLES

D'abord, les obstacles : diction lamentable, autoritarisme, « profanation » du profane, langage ritualiste, manque de composition.

### La diction

Il est intolérable que tant de prêtres de nos paroisses ne se donnent pas la peine de parler distinctement. Nous ne les comprenons pas. Un son confus, même amplifié dans un haut-parleur, reste un son confus. Peu de prêtres se considèrent comme des professionnels de la parole publique. Pour notre part, nous leur faisons un devoir de compétence professionnelle d'apprendre méthodiquement la pratique oratoire.

La sainteté ne tient pas lieu de tout. Bien parler n'est pas un art futile et mondain. Si le cabotinage est une tentation, la sainteté du prédicateur y résistera. Quand c'est arrivé à Lacordaire, il n'a pas adopté l'argot : il a fait pénitence. Mais les genres ne doivent pas être empruntés : que chacun ait à cœur d'exceller dans le sien. Que le prédicateur soit dans sa vérité à lui, sans feinte, sans artifice, et il sera à l'aise.

### L'autoritarisme

Deuxième écueil : l'autoritarisme. Nous n'aimons plus les éclats de voix, les invectives, les anathèmes, ni autres « sorties » du genre. Quant aux reproches à l'adresse des néo-païens, des bolchevistes ou des agnostiques, qu'on aille les leur servir à eux.

Il y a aussi, chez les jeunes prêtres, une certaine onction ecclésiastique, qui est comme à l'inverse de l'autoritarisme et n'est pas plus défendable que

lui. Cette onction nous apparaît un peu comme une timidité de convention et risque de compromettre l'autorité du message.

### Le profane

Troisième embûche : les choses profanes. La politique, les affaires sociales, scientifiques ou familiales, ce sont nos spécialités à nous. Il y a vingt ans un prédicateur qui faisait des gorges chaudes de la peinture moderne passait, aux yeux du paroissien moyen, pour un homme de bon sens. Maintenant, il passerait à tout le moins pour un esprit léger qui gaspille un temps précieux en digressions qui ne le regardent pas.

Avant d'attaquer une question profane, le prédicateur serait avisé de s'assurer qu'il aborde une réalité qu'il connaît très bien.

Ce n'est pas tout : nous sommes sensibles au fait qu'on parle sérieusement et avec respect de ces choses à travers lesquelles nous accomplissons notre vocation chrétienne. D'ailleurs, les histoires pour rire ne sont jamais drôles en chaire et nous n'allons pas à l'église pour nous faire amuser.

### Le jargon de Chanaan

Venons-en au quatrième obstacle : le langage ritualiste. Peut-être serait-il bon que le prédicateur se demande souvent : « Qu'est-ce que cela dit aux gens ? » Après tout, la prédication ne produit pas son effet « ex opere operato ». Certains thèmes et certains termes religieux portent la lourde hypothèque de l'éducation très discutée reçue dans notre enfance. Exemples : dévotion au Sacré-Cœur (imagerie de mauvais goût), faire des sacrifices (autopunition), un bon chrétien (insignifiance et servilité), devoir d'état (abrutissement).

Quant aux séries comme foi-espérance-charité ou encore adoration-merciement-réparation-demande, il faudrait en faire autre chose que des routines mentales. Qu'on nous parle plutôt de l'amitié du Christ, des exigences de fidélité qu'elle nous pose, de la nécessité pour le chrétien d'un devoir spécial de compétence et d'engagement social conscient.

### La confusion

Cinquième obstacle : le manque d'ordre et de composition, la surabondance d'énoncés juxtaposés n'importe comment, qu'on ne parvient pas à suivre, à résumer et à retenir. Il serait souhaitable que le prédicateur franchît un certain seuil, celui du bavardage et de la banalité. Un texte écrit discipline la pensée, préserve de l'à-peu-près, des redites, des tics. Nous rendons hommage à celui qui déplie son papier ; il respecte son auditoire et la Parole de Dieu.

## 2. — LE CONTENU

Abordons maintenant le contenu de la prédication. C'est la Parole de Dieu lui-même que les fidèles demandent au prédicateur.

### Liturgie

Le sermon du dimanche s'insère dans la liturgie, entre l'Évangile et le Credo. Il se doit donc d'être un facteur d'unanimité dans l'assemblée, de favoriser une fusion des intentions de prière, de préparer l'assemblée à célébrer l'un des mystères de l'histoire du salut. Voilà des attentes qui ne sont pas toujours très explicites chez la plupart des fidèles, mais il ne faut pas sous-estimer leur capacité de s'y intéresser et d'y trouver un réel profit.

### Mystères du temps

La Révélation nous éclaire sur les problèmes de la liberté, du bonheur, du mal, de la résurrection ; et cet ensemble de vérités répond à des questions qui ont toujours tourmenté et qui tourmenteront toujours, ouvertement ou secrètement, le cœur des hommes.

Ce qui est théoriquement résolu dans les livres du prédicateur ne l'est pas nécessairement dans l'exercice de notre vie quotidienne. Nous sommes amenés à nous poser tous les jours des questions dont la gravité nous échappe sur le moment ; des questions sur l'insertion de l'éternité dans le temps, sur l'intervention de Dieu dans l'histoire humaine, sur le scandale de la souffrance, sur le partage à faire entre

l'essence du christianisme et les revêtements successifs et contingents qu'il emprunte à travers l'histoire.

Nous ne souhaitons pas ici qu'on s'adonne à une apologétique impatiente, intolérante et agressive, mais enfin nous avons besoin qu'on réponde à nos doutes les plus simples et qu'on fasse par-là l'éducation d'une foi adulte et responsable.

### Mystères d'éternité

Mais il y a plus profond encore dans la Révélation. Dieu n'est pas venu seulement répondre à nos questions humaines. C'est lui-même qu'il vient révéler. S'il prend la peine de dire qu'il est Trinité, qu'il est Providence, qu'il est Justice, Miséricorde, Amour et Beauté, ce n'est pas, peut-être, pour le seul bénéfice des théologiens. On dirait que certains prédicateurs trouvent inutile de nous parler de Dieu lui-même, comme si nous avions suffisamment à faire avec nos difficultés morales. Il nous semble pourtant que le premier objectif de la prédication, c'est de nous ouvrir la porte sur Dieu. Et nous avons le sens religieux dans la mesure, justement, où Dieu nous intéresse en lui-même.

### La grâce

Autres richesses dont on nous parle trop peu : l'organisme surnaturel que le Seigneur nous donne pour aller à sa rencontre : grâce, vertus, dons du Saint-

Esprit. La prédication de la morale est trop myope, elle a des vues trop morcelées, elle est trop séparée de ces grandes réalités qui sont comme contiguës à Dieu lui-même.

### L'Eglise

Et comment nous enthousiasmer pour l'Eglise si elle nous semble une association comme une autre, ou comme un parti ; si tout simplement on appartient à ça, si on est là-dedans comme on est dans la Caisse populaire ou dans la Saint-Jean-Baptiste ? C'est pourtant grâce à notre incorporation à l'Eglise que, tous ensemble, nous pouvons nous approcher de Dieu. Et c'est grâce au Christ, tête du Corps Mystique, que nous pouvons offrir à Dieu une louange à sa mesure. N'y aurait-il pas avantage à ce que chacun des sujets de la prédication se rattache à cette grande perspective, qui est celle du Christ lui-même.

### Le Christ Jésus

Car, finalement, c'est lui, la Révélation de Dieu. Et c'est pourquoi il nous faut parler de la personne de Jésus, du Jésus de l'Evangile. Beaucoup de récits évangéliques nous sont très familiers. Nous avons l'impression de les savoir par cœur et, qu'ils n'ont plus de secrets pour nous. Nous avons besoin qu'on nous réveille devant le Christ. Le Jésus de la prédication nous pose-t-il vraiment des questions ? Nous appar-

tenons à une génération de chrétiens à qui l'on n'a pas montré à lire l'Evangile ; et le Christ est un personnage dont on nous a parlé le plus souvent à l'imparfait de l'indicatif. Cette initiation à l'Evangile, aux yeux de certains, relèverait plutôt de la direction spirituelle. Mais quand avons-nous envie d'aller trouver le vicaire de la paroisse pour qu'il nous enseigne à lire le Livre comme lui sait si bien le faire ?

### Faire confiance à l'auditeur

Bref, les fidèles ont le droit de recevoir la vraie Révélation et de se faire jeter carrément face à face avec le Christ et avec ses exigences. Si *moyen* que soit le chrétien moyen, on a tort de penser qu'il n'est pas disposé à se rapprocher de Dieu. On en vient ainsi à niveler la prédication par le bas, à ne satisfaire que le moins exigeant en nous.

Nous savons très bien que Dieu va gêner nos médiocrités, nos demi-engagements, nos demi-sincérités ; nous allons nous sentir bousculés ; nous savons que l'Evangile tout cru ne va pas nécessairement nous rendre la religion plus facile. Mais qui nous dit que l'Esprit-Saint ne va pas nous donner un surcroît de force, en même temps qu'il nous envoie un surcroît de lumière par la bouche de son prédicateur ?

C'est la grâce que nous nous souhaitons.

Marcelle et Bernard Vanasse

# Lune de miel et... rouleau à pâte

Orienter signifie montrer la voie. L'orientation se fait dans une direction et dans un sens ; encore faut-il reconnaître d'abord d'où l'on part. Pour le couple, il n'en va pas autrement.

Pour savoir où se situe le couple, avant de l'aider, de le diriger, de l'orienter, il faut le connaître. Quant à savoir où il va, quel est son but : si la route à suivre est parfois sinieuse, l'objectif, lui, est mieux connu. C'est le désir de fusion de deux êtres, un homme et une femme, dans une perspective de durée.

Connaître le couple, c'est essayer de comprendre d'abord chaque élément qui le compose : ses antécédents familiaux et culturels et surtout ses besoins actuels.

### BONS ET MAUVAIS DÉPARTS

Au moment où se fait le choix du conjoint, les besoins de l'individu demeurent très importants. Ce choix répondra naturellement à ses penchants instinctifs et spontanément il cherchera sa complémentarité. Si notre culture ne développait que des hommes virils et des femmes féminines, le problème de la complémentarité serait de beaucoup simplifié. Malheureusement, on n'en est pas encore là. Aussi, que de mésalliances nous rencontrons chaque jour en clinique.

Par exemple : ce jeune homme de devoir, peu agressif, sera séduit par cette jeune fille vive, pleine d'initiative. Et

cet autre, fils unique, adoré par une mère à qui il s'accroche, s'amourachera d'une jeune fille indépendante.

Dans les deux cas on peut croire que ces êtres se complètent mais un avenir décevant nous apprendra que cette concordance n'est pas saine. A l'occasion de crises aiguës, l'équilibre sera rompu.

Quelques aspects de problèmes semblables sont peut-être mis en relief dans des cours d'information mais ce sera certes insuffisant pour modifier des structures établies depuis l'enfance. L'orientation devra se faire en restructurant la personnalité de chaque conjoint. Ensuite seulement, le couple sera en mesure de fonctionner et de s'acheminer dans la vie conjugale en se réalisant sur tous les plans : familial, social, religieux.

### CONFLITS

Les gens mariés aux prises avec des conflits conjugaux sentent parfois confusément où se situe la source de leurs malentendus. Mais, ils ne savent pas toujours les exprimer à fond.

Pour les uns, c'est l'alcoolisme : le mari, par exemple, fait usage de boissons enivrantes parce que financièrement il a des déboires. Il « prend un verre » quand il réussit et il « boit » encore pour faire face à un client difficile. L'épouse dira : « C'est un vrai enfant ». De fait, notre homme n'est pas très évolué émotivement.

Des maris, de leur côté, se plaignent de leur femme : « Elle est exigeante, elle me prend pour un millionnaire ». Elle sollicite sans cesse des sorties coûteuses, des toilettes et le reste. La femme qui réclame sans cesse souffre d'immaturité. Elle aussi a besoin d'être aidée au plan émotif.

Le mariage, comme tout état de vie, comporte des embûches, des risques. Pourquoi ne pas en éliminer le plus grand nombre possible.

### PRÉVENTION

Du point de vue physique, l'examen prénuptial serait souhaitable pour tous. Une fois marié, c'est également un devoir de maintenir un bon état de santé, de conserver son équilibre mental, afin de procréer des enfants sains et aussi d'entretenir une atmosphère de sérénité.

A l'occasion des visites médicales, il serait désirable que fiancés et conjoints puissent faire part de toutes leurs appréhensions dans le domaine physique en général et sexuel en particulier. Le médecin consciencieux se fera un plaisir et un devoir de répondre à leur inquiétude.

D'autre part, si l'éducation du tout petit, de l'adolescent et des jeunes gens était moins défectueuse et plus positive, les difficultés seraient moins nombreuses. De fait, comment

l'adulte peut-il donner et se donner s'il n'a jamais reçu ? Comment peut-il être tolérant s'il n'a connu que le despotisme, l'arrogance ou la frustration ? Comment peut-il être serein et stable, s'il n'a connu que l'instabilité ?

Et comment pourra-t-il concevoir l'acte sexuel comme ayant une valeur d'épanouissement, si on ne lui a appris la lutte des sexes, ou si on le considère en termes de tabous ? Le sexuel ne se limite pas à l'activité génitale. Il n'est ni l'essentiel, ni un petit domaine particulier, mais un aspect important de l'être humain et de ses comportements et il doit être accepté et compris dans cet optique.

### PANIQUE ET DRAMES

Une fois engagés dans la vie matrimoniale, nombre d'époux doivent faire face à des problèmes qui les dépassent. Ils sont pris de panique d'autant plus que les responsabilités auxquelles ils ont à faire face augmentent : éducation des enfants, travail, participation sociale. Les besoins qui ont présidé au moment du choix existent toujours, mais si les individus n'ont pas évolué en tant que couple, s'ils en sont encore à un niveau infantile, le conflit se décuplera et la solution sera de plus en plus difficile.

Par exemple, ce jeune fiancé peu agressif qui n'aura pas amélioré le statut financier et social de la famille, devra *endurer* une femme qui lui gardera peut-être rancune de cet échec et la situation deviendra intolérable. Cet autre fiancé dont la fixation à la mère semblait acceptable au début, dégénère en situation conflictuelle à la naissance d'un bébé parce que l'amour maternel de sa femme ne se porte plus uniquement sur lui. Son épouse le jugeant irraisonnable, pourra peut-être graduellement se détacher de lui.

### SECOURS

Dans le but d'aider les foyers à se consolider, plusieurs groupements religieux existent. Les époux bénéficieront de ce support à condition que leurs problèmes soient une préoccupation de couple et non d'individus malades psychologiquement. Dans ces cas, la religion peut apporter un baume qui soulage la plaie. Mais le vieux dicton de sagesse populaire : « Aide-toi, le ciel t'aidera » reste vrai. Avant de souhaiter le miracle, il serait peut-être utile de tenter ce qui est humainement possible : regarder les choses en face, puis les discuter avec qui peut y remédier, médecin, psychologue ou psychiatre. Une fois libérés du poids de leurs malaises plus ou moins aigus, l'atmosphère sereine renaîtra pour la plus grande joie des petits et des époux qui seront heureux au sein d'un foyer revivifié.

GISÈLE V. DÉSORMEAUX

#### A VENIR

- **Les biens du clergé**
- **Journaux et journalistes catholiques**

Dans ses prochaines livraisons MAINTENANT traitera des divers aspects de ces deux questions brûlantes.

**TOUT PASSE, TOUT LASSE...**

...excepté le **chauffage par rayonnement** dont la vogue grandit de jour en jour. C'est tellement le mode de **chauffage idéal!** Il supprime les radiateurs, l'air empoussiéré... il procure une chaleur si douce, si légère... Venez visiter notre édifice chauffé par rayonnement ou demandez notre brochure explicative.



Techniciens spécialisés en chauffage-plomberie  
pour Hôpitaux — Eglises — Institutions  
Théorie alliée à la pratique  
VI. 9-4107  
360 est, rue Rachel — Montréal

PRÉSENCE CANADIENNE-FRANÇAISE...

**Les Distilleries Melchers Limitée**

BERTHIERVILLE, P. Q.

au cœur du Québec depuis 1898

10 ouest, rue ST-JACQUES

Suite 604

**Les Ingénieurs associés Ltée**

Fondé en 1928

LABRECQUE, GAGNON & NEUGEBAUER

INGÉNIEURS-CONSEILS

Luc Gagnon, A. G. — Arpentage

Tél. : AV. 8-1246-7

MONTRÉAL, QUÉ.

**NEW HAMPSHIRE INSURANCE GROUP**

276 OUEST, RUE SAINT-JACQUES  
MONTRÉAL

J.-Léon Plante, gérant

Tél. : 845-6286

*APPRENEZ À CONNAÎTRE LES AVANTAGES  
DE L'ÉPARGNE EN OUVRANT UN COMPTE*

à la

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

602 bureaux au Canada

HOMMAGE DE

**LEGRADE, INC.**

QUÉBEC, P. Q.

## L'ASSURANCE-VIE ADAPTÉE À CHAQUE CAS PARTICULIER

Les besoins d'assurance-vie varient d'une personne à l'autre et d'une entreprise à l'autre. Seul un plan adapté à votre cas particulier peut vous protéger adéquatement. Ce plan, quel qu'il soit, L'INDUSTRIELLE vous l'offre par l'intermédiaire de représentants professionnels bien informés.

# L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

AU TRAVAIL COMME POUR VOS LOISIRS

L'ÉLECTRICITÉ EST CONSTAMMENT

À VOTRE SERVICE

## Compagnie Québec Power

Comblez vos désirs des FÊTES chez...

*La Compagnie*

# PAQUET

PREMIER À QUÉBEC

*Limitée*

Notre personnel courtois et  
empressé se fait un plaisir  
de vous servir et de vous  
conseiller à l'occasion...

**SATISFACTION GARANTIE**

**OU ARGENT REMIS**

Tél. : PR. 4-8333

Serre : 3160, Girouard

## CÉSAIRE VERMEERSCH

— FLEURISTE —

Bouquets de Noces — Tributs floraux — Fleurs coupées  
Corbeilles et plantes de toutes sortes

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Tél. : 524-4601

Local 302

## barré-pellerin-poirier

INGÉNIEURS - CONSEILS

4274, Av. Papineau

Montréal, P. Q.



## PRÈS DE VINGT MILLIONS POUR DES BOURSES, EN TROIS ANS

Les étudiants des universités et des instituts et écoles de l'enseignement spécialisé peuvent obtenir du ministère de la Jeunesse un appui financier pour la poursuite de leurs études, s'ils ont les aptitudes nécessaires et si leurs parents se trouvent dans l'impossibilité d'y pourvoir financièrement.

Au cours des trois dernières années, le gouvernement a accordé des bourses à 73 170 étudiants pour une valeur totale de \$19 609 640. Auparavant, 95 000 jeunes garçons et jeunes filles avaient reçu une somme de \$16 500 000 en bourses depuis la fondation du ministère.

« QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT »

## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Joseph-L. Pagé,  
sous-ministre

Paul Gérin-Lajoie,  
ministre

Gustave Poisson,  
sous-ministre associé

AVEC LES COMPLIMENTS DE

# VOLCANO

L I M I T É E

MANUFACTURIER D'APPAREILS DE CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

MONTRÉAL -- QUÉBEC -- TORONTO  
SAINT-HYACINTHE

Tél. : PR. 4-6417

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

# UBALD LALIME INC.

M. BERNARD LACROIX, gérant général

Succursales :

St-Dominique, Comté de Bagot, tél. : PR. 4-6154 — St-Jude, Comté de Bagot, tél. : 66

900, 21e avenue BOURDAGES

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

# Desnoyers, Brodeur & Mercure

ARCHITECTES

1695, rue GIROUARD

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Tél. : RI. 7-6541

## JASMIN CONSTRUCTION INC.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

2760, LAFRANCE

ST-LAURENT, P. Q.

Tél. : DU. 1-4273

## PIERRE DUMOUCHEL

PRÉSIDENT

Accessoires électriques — Meubles en gros

EASTERN CANADA DISTRIBUTORS CORP.

8396, boul. Saint-Laurent

Montréal, P. Q.

## P. BOURBONNAIS

ENTREPRENEUR

- Réparations générales
- Menuiserie
- Peinture

3434, NORTHCLIFFE

Tél. HU. 8-3761

Tél. : PR. 4-8628

Etabli en 1905

## Studio B.-J. HÉBERT Enrg.

PHOTOGRAPHE

491, Av. Ste-Anne  
(coin Cascades)

St-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : 274-6449

Paul A. Denis, directeur-gérant

## COMPTOIR ST-JOSEPH INC.

Représentants de manufacturiers et négociants en gros exclusivement  
pour le compte des Communautés Religieuses

Confection sur mesure — Habits — Pantalons — Paletots

Spécialités :

DRAPS — SERGES — MERINOS — CACHEMIRES — HENRIETTAS — SAIES  
VOILES — TOILES — COUVERTURES DE LAINE — COUVRE-LITS  
COTONS

7895, boul. St-Laurent  
IV

Montréal-10, P. Q.

Tél. : PR. 4-7414

## AGENCE CHAPDELAIN ENRG.

Assurance de tous genres

525, Av. St-Denis

St-Hyacinthe, P. Q.

Tél. : PR. 4-8033

## LOUIS HÉROUX & FILS LTÉE

SOUDURE ET OUVRAGE GENERAL

Spécialité : Balcons et escaliers en fer

50, Mondor

St-Hyacinthe, P. Q.

## Que penser du séparatisme ?

Je note au départ qu'il n'existe pas, à mon avis, de position morale s'imposant dans un domaine comme celui-là. L'opinion de chacun relève d'une option libre. Il s'agit d'interpréter cet énoncé général : les peuples ont un droit légitime à la souveraineté, compte tenu du bien commun de chaque peuple concerné et aussi du bien commun international.

### LE SENS DU POSSIBLE

Je distingue le séparatisme affirmé comme un idéal à réaliser le plus tôt possible et le séparatisme (ou l'indépendance) comme terme possible d'une évolution plus ou moins longue. La dernière hypothèse concerne un avenir lointain. Il peut fort bien arriver, à un moment ultérieur de la vie du Canada, que les Canadiens décident, pour des raisons économiques et administratives, de diviser le pays en zones complètement autonomes, équivalant à des Etats souverains.

Mais ceux qu'on appelle séparatistes ou souverainistes me semblent concevoir l'indépendance comme un idéal à réaliser le plus tôt possible. Que dire de cela ?

Cette position des séparatistes concerne un état de choses qui appartient aussi à l'ordre du possible. Surtout si, par exemple, l'annexion aux Etats-Unis semblait devoir s'avérer un choix désiré par les Canadiens anglais ou encore si un durcissement dans l'attitude des anglophones venait aggraver le malaise déjà sérieux ressenti présentement au Canada français.

### NE PAS CONFONDRE

L'indépendance du Québec est possible, mais est-elle souhaitable actuellement ?

Ici j'hésite fortement à répondre oui. Pour diverses raisons, la première étant qu'en fait, les Canadiens français tiennent peut-être beaucoup plus à leur mariage de raison avec les Anglo-Saxons que ne l'estiment les séparatistes. Un mariage de raison, sans doute, mais dont on aurait tort de mésestimer de nombreux effets positifs.

### LES ANGLAIS ET LEUR CAPITAL

Au Québec, les Anglo-Saxons jouent un rôle majeur au plan économique. Leur contribution est actuellement indispensable. Elle n'est pas appréciée suffisamment, avant tout à cause des Anglo-Saxons eux-mêmes.

En général, la population anglophone du Québec a l'art de poser des gestes qui tapent sur les nerfs des Canadiens français, par exemple en matière de bilinguisme et dans la discrimination polie qui s'exerce aux paliers supérieurs de l'administration des grandes entreprises. Néanmoins, de telles maladresses ne doivent pas empêcher de voir que la coopération du secteur anglophone de la population est indispensable au bon fonctionnement de notre économie. Que serait l'attitude de ces gens au sein d'un Québec indépendant ? Les séparatistes ont-ils des tâches à leur offrir dans l'édification d'un Québec libre ?

### BILAN DU SÉPARATISME

Les mouvements séparatistes exercent actuellement un rôle qui s'avère d'une certaine utilité, ne serait-ce que de

susciter chez nos amis anglophones une attitude méditative et un examen de conscience fort opportuns.

Mais d'autres aspects de l'activité des séparatistes sont moins attirants et même assez inquiétants : ainsi, une tendance spontanée vers la droite, un sentiment démocratique pas trop vigoureux et surtout une préférence marquée pour les explications des problèmes sociaux par voie de causalité simple. Par exemple : « Ottawa nous exploite et ne nous donne rien, donc... » Ou encore : « Une seule solution : l'indépendance. Obtenons l'indépendance et le reste viendra par surcroît ».

### « LE JONGLEMENT VAUT LE TRAVAIL »

Il me plairait de voir les séparatistes réfléchir plus longuement sur des problèmes complexes tels que : notre équipement intellectuel et technique insuffisant, la nécessité d'une éducation civique réaliste, l'éveil au sens des responsabilités, soit en affaires, soit dans la façon de remplir des fonctions publiques, le sens de la dignité personnelle, la mise en valeur des moyens d'action qui sont aux mains des Canadiens français et que certains parmi ceux-ci sabotent par inconscience, incompetence ou malhonnêteté.

### IDÉALISME ?

Un danger de l'attitude séparatiste, c'est de fixer à un tel point l'attention sur un objectif idéalisé et qui éclipse tous les autres qu'on en vienne à ne pas voir des objectifs immédiats et urgents, à la portée de la main et dont on néglige de se préoccuper.

La libération économique par la planification (incluant, en certains cas la nationalisation), un personnel compétent au sein de l'administration provinciale, le sens du bien commun et le respect des lois, un système d'éducation modernisé et rendu accessible à l'ensemble de la population en vertu d'une sélection s'opérant non par l'argent mais selon les talents : voilà des objectifs urgents, dont la réalisation relève des Canadiens français eux-mêmes, peu importe qu'ils vivent ou non dans un Québec indépendant.

En présentant l'indépendance comme la solution à tous nos problèmes, les séparatistes ne risquent-ils pas de donner bonne conscience à des gens peu enclins à s'engager dans des tâches à la fois complexes, difficiles et urgentes, et qui résistent mal à la tentation du verbalisme ?

### SOUVERAINETÉ POUR QUOI FAIRE ?

Je ne nie pas qu'un changement dans les structures politiques puisse avoir une influence heureuse (ou malheureuse) sur la vie d'un peuple. Mais j'estime dangereux qu'on mette trop d'espoir dans de tels changements, quand cela conduit à négliger la valorisation par l'intérieur des individus et des groupes sociaux.

Ce qui importe autant que la souveraineté, c'est la capacité d'en faire un usage avantageux. J'aimerais que les séparatistes manifestent clairement qu'ils considèrent comme un seul objectif ces deux aspects de la question de souveraineté.

LOUIS O'NEIL

# CONFÉDÉRATION VÉRITABLE

Sans vouloir plagier personne, nous devons dire au départ que si nous sommes en faveur de l'indépendance du Québec, c'est par amour de la liberté et parce que nous croyons que les Canadiens français seront ainsi plus heureux.

Nous aimerions d'abord formuler certaines propositions qui, bien que hétéroclites, ont l'avantage de situer le problème et d'éviter des erreurs d'optique.

Les institutions sont faites pour les hommes et non les hommes pour les institutions.

L'indépendance du Québec n'est pas une fin en soi, mais simplement un moyen de rendre les Canadiens français plus heureux en leur permettant de s'épanouir pleinement.

Le problème canadien-français est un problème *global* comprenant des aspects politique, économique, social, culturel et même religieux. Il ne peut donc être réglé en son entier par une solution partielle qui ne toucherait qu'un aspect du problème.

Nous savons donc très bien que le changement des cadres constitutionnels du Canada ne règlera pas tous les problèmes de la nation canadienne-française, mais nous prétendons que les cadres constituent un facteur extrêmement important dans la vie d'un Etat moderne ; les cadres doivent donc être un *instrument* qui permette l'épanouissement maximum du peuple qui vit à l'intérieur de ces cadres.

L'étude du problème canadien-français doit être faite d'une façon strictement objective, froide, sans y faire entrer des sentiments de haine envers les Anglais ni d'amour pour les Canadiens français. Il faut être lucide et objectif ; il faut considérer la réalité telle qu'elle est, et non telle que l'on aimerait qu'elle soit.

Enfin, l'histoire nous montre que les hommes agissent par intérêt, sauf à de très rares exceptions près.

## LES CANADIENS FRANÇAIS : UNE NATION

Le cadre de cet article ne permettant pas une étude détaillée de l'ensemble du problème canadien-français, nous prenons pour acquis que les Canadiens français forment, au point de vue sociologique, une nation, parce qu'ils possèdent d'une façon générale des caractéristiques communes, une même origine, une même culture, une même langue et, bien que la chose ne soit pas nécessaire, une même religion.

## L'AUTODÉTERMINATION

La nation canadienne-française, en vertu du Droit International et du Droit Naturel, a droit à l'autodétermination, c'est-à-dire au libre choix des cadres politiques à l'intérieur desquels elle désire s'épanouir pleinement suivant ses caractéristiques propres, comme nation de culture française et de religion catholique.

Cet exercice du droit d'autodétermination nous place devant un choix de formules qui vont de l'intégration dans le grand tout « canadien » au séparatisme.

## QUELLE SOLUTION CHOISIR ?

Pour choisir objectivement, il faut, selon nous, faire une étude complète de la situation actuelle de la nation canadienne-française dans les principaux domaines de son activité collective, soit les domaines politique, économique, social et culturel.

Il faut de plus étudier les tendances des facteurs qui influencent notre vie nationale afin de savoir si, globalement, notre situation s'améliore ou se détériore.

Cette étude faite d'une façon approfondie et objective nous a convaincu

que nous sommes rendus au carrefour des chemins.

Il faut prendre une option fondamentale. Les cinq millions de Canadiens français doivent-ils s'intégrer au milieu nord-américain formé de 200 millions d'Anglo-Saxons, ou vont-ils tenter de se donner, comme nation distincte, catholique et française, des institutions propres par le moyen d'une certaine indépendance ?

D'un côté c'est l'assimilation, de l'autre côté l'indépendance.

Si nous rejetons l'assimilation et que nous choisissons de vivre pleinement comme Canadiens français catholiques, il faut, en toute logique, être prêts à prendre les moyens, dans tous les domaines, qui nous procureront une vie nationale authentique conforme à nos caractéristiques et à nos inspirations.

## CRITÈRE

Le seul critère qui doit nous guider dans le choix à faire entre les différentes solutions politiques au problème national canadien-français devient donc la *survie* et l'*épanouissement* complet de la nation canadienne-française, suivant ses caractéristiques propres comme nation catholique et française.

Nous croyons que la seule solution réside dans la pleine souveraineté du Québec et son association avec le Canada anglais, c'est-à-dire dans une véritable « confédération » ; une confédération étant la libre association de deux ou plusieurs états indépendants.

Ce que nous avons présentement c'est une fédération, et non une confédération.

Cette formule consiste tout d'abord à obtenir pour le Québec sa pleine souveraineté, c'est-à-dire tous les pouvoirs politiques et tous les pouvoirs fiscaux.

## POURQUOI LA PLEINE SOUVERAINETÉ POLITIQUE ?

En fait, actuellement, l'ensemble des pouvoirs politiques est divisé entre l'Etat du Québec et le Fédéral. En pratique, *tous les pouvoirs importants et absolument nécessaires* pour organiser une nation forte et moderne sont entre les mains du Fédéral et les pouvoirs de moindre importance appartiennent aux provinces.

Pour que les Canadiens français puissent organiser, bâtir leurs institutions, leur nation, suivant leurs caractéristiques catholique et française, il faut absolument que le Québec, qui est *dirigé, contrôlé par les Canadiens français* (qui représentent 85% de la population de la province, donc la majorité), possède tous les pouvoirs importants, sa pleine souveraineté politique, c'est-à-dire l'indépendance.

Tant que les grands pouvoirs politiques seront entre les mains du Fédéral, *ils seront exercés par la majorité anglaise* du Canada, suivant les intérêts, la culture, la mentalité, la langue, etc., du bloc anglo-saxon et *jamais en faveur des Canadiens français*.

Dans le Canada, les Canadiens anglais forment 72% de la population totale, donc la majorité, et les Canadiens français 28%, donc la minorité; de plus, la proportion des Canadiens français diminue toujours.

Rappelons-nous qu'on construit toujours un pays *pour la majorité* et non pour la minorité; c'est l'essence même de la démocratie.

## POURQUOI LA PLEINE SOUVERAINETÉ FISCALE ?

Il en est de même pour les pouvoirs fiscaux. Il serait inutile pour le Québec de posséder tous les pouvoirs politiques s'il *n'a pas l'argent nécessaire pour exercer lui-même ces pouvoirs*.

Or, actuellement, les Québécois payent chaque année, en taxes, *trois milliards de dollars, dont deux milliards vont à Ottawa* (contrôlé par la majorité anglo-canadienne), *et seulement un milliard va au Québec* (contrôlé par la majorité canadienne-française).

Si les Canadiens français veulent se construire une nation qui soit à leur image, c'est-à-dire catholique et française, il faut absolument qu'ils aient le contrôle de toutes leurs taxes, de *leurs trois milliards de dollars*.

Pour obtenir cela, il faut que le Québec jouisse de sa pleine souveraineté fiscale et cela n'est possible que par l'indépendance.

## L'ASSOCIATION DU QUÉBEC AVEC LE CANADA ANGLAIS : SOUS QUELLE FORME ?

Le Québec indépendant, et pleinement souverain, s'associera avec le Canada anglais par les *liens confédéraux*, pour former une *véritable confédération*, où tous les pouvoirs communs seraient exercés par un *organisme bilingue créé et mandaté par les deux Etats souverains*, le Québec et le Canada anglais, et dans lequel chaque Etat serait représenté à *part égale*.

C'est cela une véritable confédération. Ce qui existe actuellement, c'est une fédération.

Ainsi, la nouvelle *Confédération* pourrait être liée par un marché commun, une union douanière, une union postale, un état-major commun et par d'autres ententes du même genre. Mais ces ententes seraient négociées et conclues *d'égal à égal*, une à une, et non comme actuellement, entre une nation majoritaire (72%) et une nation minoritaire (28%), ou entre une province française et neuf provinces anglaises.

Les frontières extérieures resteraient également les mêmes et le *pays ne serait pas séparé*.

## POURQUOI NOUS SUGGÉRONS CETTE SOLUTION ?

a) *C'est la seule solution vitale* : Pour qu'une nation puisse survivre et s'épanouir pleinement suivant ses caractéristiques propres, *il lui faut deux choses : les pouvoirs légaux et l'argent nécessaire pour exercer ces pouvoirs*.

Seule l'indépendance du Québec peut redonner au Québec tous les pouvoirs légaux nécessaires et tout l'argent requis pour permettre à la nation canadienne-française de *s'épanouir pleinement comme nation catholique et française*; autrement, c'est l'assimilation à plus ou moins longue échéance.

b) *Solution réaliste* : Parce que c'est la seule conforme à la réalité canadienne de *deux nations*, la nation canadienne-française et la nation canadienne-anglaise, qui désirent toutes les deux s'épanouir selon leurs caractéristiques propres, leur langue, leur religion, leur culture et leurs intérêts particuliers.

c) *Solution logique* : C'est la seule solution conforme aux deux grandes lois de l'Histoire qui déterminent actuellement l'évolution du monde : *La loi de l'Evolution des Nations modernes vers l'Indépendance*. (Depuis 15 ans, plus de 30 nations sont devenues indépendantes dans le monde); *la loi de*

*l'Association des Nations Indépendantes* qui, tout en conservant leur pleine souveraineté politique, s'associent entre elles pour former de grands ensembles. Cependant leur association n'est dictée *que par leurs intérêts communs et non par la volonté dominatrice d'une nation majoritaire sur une nation minoritaire*.

d) *Solution démocratique* : C'est la seule solution qui permette aux deux nations d'avoir le *régime qui correspond à leurs aspirations propres*. Les Canadiens anglais s'organiseraient chez eux, à leur façon, dans un Etat fortement centralisé, tandis que les Canadiens français s'organiseraient chez eux suivant leurs propres conceptions.

Agir autrement, c'est faire de l'imperialisme.

e) *Une solution pour sauver les minorités* : En effet, le Canada anglais voulant garder le Québec, province très riche, dans une certaine association au point de vue commercial et économique, devra faire certaines concessions. Cela aurait pour effet de donner à l'Etat du Québec *un pouvoir de marchandage* considérable qu'il ne possède pas aujourd'hui.

Ainsi, Québec *pourrait exiger, avant de s'associer, que le Canada anglais donne aux minorités les droits qu'elles réclament, droits qu'elles n'ont pas présentement*.

f) *Réaliser l'union des Canadiens français* : Tous les Canadiens français qui travaillent *sincèrement* à l'avancement des intérêts de la nation canadienne-française s'uniraient autour de cet objectif majeur de l'indépendance.

Cet idéal soulèverait en eux un enthousiasme, un espoir irrésistible, et rallierait toutes les énergies et toutes les forces canadiennes-françaises *pour édifier un Québec fort*, afin de rendre possible la réalisation de l'idéal de l'indépendance.

La génération actuelle et celle de demain ont la magnifique tâche d'édifier des institutions modernes qui permettront à la nation canadienne-française de vivre sa vie propre, suivant ses caractéristiques.

Nous croyons qu'ainsi les Canadiens français seront plus heureux parce qu'ils pourront s'épanouir librement, pleinement, parce qu'ils seront maîtres chez eux.

Mais le désirent-ils vraiment?... Demandons-leur par le moyen d'un référendum. S'ils répondent non, notre devoir est de préparer dès maintenant leur intégration progressive dans le monde nord-américain anglo-saxon.

Guy Pinsonnault



# RÉFORMER LES INSTITUTS FAMILIAUX ?

## ÉVOLUTION

Lorsque avec fermeté la société maintenait la femme dans un état de minorité juridique et de dépendance à l'égard de son mari, on n'éprouva jamais le besoin de créer des écoles de féminité. Les filles allaient à peine à l'école et les garçons étaient poussés vers une carrière dans les armes ou dans les ordres.

L'avènement de l'industrie allié aux découvertes de la psychologie a libéré la femme. L'homme délaisse le mythe de la virilité agressive. Il laisse tomber les uniformes guerriers et les signes trop évidents de sa force musculaire. La femme n'étant plus docile devient par la force des choses, majeure et responsable. Il y a lieu de se réjouir. Nous semblons devoir accéder à une civilisation plus haute.

## RESTAURATION OU ÉVOLUTION

Mais ce ne sera pas sans lutte. Les mythes ont la vie dure et les poètes sont toujours mal écoutés. Il y aurait lieu de s'attendrir devant les Instituts familiaux si l'on n'y regardait de plus près. Ils essaient en effet de ressusciter un ordre révolu, mais qui étant au passé ne manque pas de charme.

Pourquoi interdire aux filles de croire qu'elles seront toute leur vie innocentes, des mères comblées dans leurs enfants ? Il y aurait lieu de s'attendrir s'il existait au Québec une seule école de féminité. Or, il en existe cinquante-deux et plus de quatre mille jeunes filles les fréquentent, issues en nombre égal de familles bourgeoises et ouvrières.

## LE MYTHE FÉMININ

La féminité est difficile à définir. C'est en effet une notion de relation. Chaque société chérit un mythe de la femme. Pour nous, c'est Donald qui l'emporte. Filant la laine, préparant à

son mari sa galette de sarrasin, elle est l'épouse d'un avare, d'un sans-cœur.

Il est toujours possible que les filles de milieu bourgeois soient appelées à marier un dur dont l'unique souci soit de faire de l'argent. Il est peu probable que les filles d'ouvriers aient cette chance. Elles devront se battre. Ne serait-il pas malhonnête alors de les préparer à une vie toute en douceur ? Les pères de ces filles souhaitent évidemment qu'elles épousent un gagnepain sans défaillance et les confient de grand cœur aux Instituts familiaux.

## « ÉCOLES DE BONHEUR »

Ces mêmes instituts publient une revue qui s'intitule « Ecoles de bonheur ». Je crois volontiers que les élèves sont heureuses dans ces couvents. On leur enseigne la féminité et déjà elles sont des femmes, qu'elles le veuillent ou non. Appelées chaque jour à contempler la grandeur de la mission confiée à leur sexe, comment ne seraient-elles pas ruisellantes de contentement de soi ?

Les Instituts familiaux se défendent bien d'être des écoles ménagères. Ils sont des écoles ménagères transformées, sublimées. Ils enseignent tout ce qui est nécessaire à une femme. On dispose même d'appartements meublés pour enseigner la tenue de maison, et de jeunes enfants pour enseigner la pédagogie.

Si l'on pouvait discuter l'opportunité aujourd'hui d'apprendre la cuisine ou la couture, du fait que les machines ont remplacé jusqu'à un certain point les mains de la femme forte, on ne peut tout de même pas nier qu'une femme soit une femme.

## AVALANCHE DE CORRECTIFS

On pourrait aisément prouver qu'une femme est une femme quand elle ne vise pas à l'être. Les tenants des Instituts tiennent un raisonnement scolastique. « La femme étant femme est heureuse quand elle réalise sa nature

de femme ». Une embûche se dressait devant ce raisonnement. On ne pouvait nier que les prostituées soient en un sens très féminines. On précisa donc au plus vite que le plus haut sentiment humain est *l'amour maternel*.

Mais on craignait alors d'élever ainsi une statue à la déesse Fécondité, comme dans les civilisations antiques. On s'empressa encore une fois de préciser qu'on peut être mère sans même enfanter. Il s'agirait alors de *maternité spirituelle*. Je doute que saint Thomas ait jamais entendu parler de cette sorte d'enfantement mental.

Une religieuse à qui je faisais remarquer que toute cette théorie était bien jolie, mais que souvent la mère de famille était forcée d'aller travailler, me répondit : « Oui, mais si elle est élevée dans le bon sens, elle ne travaillera pas alors pour gagner de l'argent, mais par dévouement pour les siens ».

## « OCÉANS D'AMOUR »

Dans un manuel des élèves des Instituts familiaux, on trouve des affirmations déconcertantes. En légende sous une photo où l'on voit le profil d'une jeune fille se découpant sur un paysage marin, on lit : « Des océans d'amour baignent les cœurs féminins ». Et l'auteur de « Qui est Jeannette », Mme Marie-Paule Vinay, écrit dans le même chapitre : « Dans l'humanité, Jeannette, les femmes paraissent plus abondamment irriguées d'affectivité que les hommes. Des océans d'amour baignent leur cœur. Elles couvent la race humaine dont chaque membre n'est en définitive qu'un vase d'amour éternel ».

Dans le Mémoire des Instituts destiné à la Commission Parent, on trouve ces paroles qui décrivent l'attitude des jeunes gens qui se choisissent une compagne : « Certains restent attachés aux valeurs traditionnelles. D'autres manquent de réalisme. Ils se fixeront en tenant compte des qualités secondaires

de la culture et de la grâce physique ».

Afin que les choses soient claires, on ajoute aussitôt : « Rares sont ceux qui demandent avant tout à celles qu'ils épouseront d'être principalement orientées vers une vie professionnelle, scientifique, intellectuelle ou artistique ».

En langage plus clair encore, cela veut dire : il vaudrait mieux que les filles ne poursuivent pas leurs études. Comme leurs parents, y tiennent, soyons modérés et n'allons pas les dégoûter plus qu'il ne faut.

Il y a fréquemment rupture entre la vie individuelle et le bien-être du groupe. On constate cette rupture entre l'activité personnelle de la femme et son insertion dans la famille. On l'engage à démissionner dès le départ, en évitant de s'élever au-dessus de la médiocrité. On fait miroiter à ses yeux la grandeur de son rôle dans l'espèce. Hitler, qui fonda des camps de jeunesse où les Allemands des deux sexes contemplaient sans cesse la supériorité de leur race et étaient forts heureux de cette vie au grand air, Hitler était-il tellement plus malsain ?

Je doute que les tenants des Instituts familiaux sachent quel jeu ils jouent quand ils éloignent la femme de sa liberté. Leurs bons sentiments sont flagrants.

#### POURQUOI CETTE DIFFÉRENCE ?

On peut lire à l'envers du numéro de mars des « Ecoles de bonheur » ce texte du Cardinal Saliège dont la no-

blesse n'échappera à personne : « La femme n'est pas une machine. La femme n'est pas une marchandise. La femme n'est pas un instrument de production. La femme n'est pas une ouvrière économique qu'on peut déplacer, dépayser, déraciner à loisir. La femme a des entrailles maternelles ».

Je me permets de reprendre : « L'homme n'est pas une machine. L'homme n'est pas une marchandise. L'homme n'est pas un instrument de production. L'homme n'est pas un ouvrier économique qu'on peut dépayser, déplacer, déraciner à loisir. L'homme met des enfants au monde même si sa paternité n'a rien de spectaculaire ».

#### DES ÉCOLES FÉMININES DE VIRILITÉ ?

Consciemment ou non, les Instituts dits familiaux jouent le jeu des forces économiques qui poussent les sociétés occidentales vers le matriarcat en même temps que vers l'exploitation de la travailleuse.

Nos voisins du Sud furent les premiers d'ailleurs à s'extasier sans restriction devant nos écoles de féminité supposément bien canadiennes-françaises. Quand le libéralisme économique est déchaîné, l'homme n'est plus qu'un gagne-pain, un prisonnier de ses responsabilités financières à l'égard des siens. L'Américaine, on le sait, est souvent le vrai chef de la famille. Elle amène ses enfants à adorer un système social si confortable pour elle.

#### BESOIN PERMANENT DE « SELF-DEFENSE »

A moins que les policiers ne chassent la femme des usines et des boutiques, on ne reviendra pas à l'ordre ancien. Les officiers de placement ont eu beau filtrer les demandes d'emploi des femmes mariées afin que leur vie personnelle motive leurs prétentions à gagner leur vie, ce sont actuellement les femmes mariées qui constituent la majorité de l'effectif des travailleuses.

L'ouvrier se dresse contre l'ouvrière bien souvent. Elle est moins bien payée, plus docile par suite de son éducation. Même les institutrices sont ici moins bien rémunérées que les confrères. Nos professionnelles sont de milieu bourgeois ou nettement privilégié. Les écoles techniques ou de métiers sérieuses écartent de leur rang les jeunes filles. Les collèges classiques féminins (pourquoi féminins ?) ont de la peine à se multiplier.

Même la C.S.N., par la voix de sa nouvelle vice-présidente, se propose de rechercher les vrais motifs du travail de la femme mariée. Certaines, ô horreur, ne gagneraient de l'argent que pour se payer des fantaisies.

Si aujourd'hui l'ouvrier peut encore croire que sa fille a tout intérêt à fixer ses yeux uniquement sur un mariage avantageux, qu'en penseront les travailleurs de demain ? A moins qu'on ne fonde au plus tôt des écoles de virilité, ils auront bientôt compris.

Madeleine Doyon

## Pas de sorties pour les étudiantes !

Le bonheur, on y renonce trop vite. On prend l'habitude de se contenter de petites joies en affirmant : « Il n'y a pas de bonheur sur la terre ». C'est un manque de lucidité et de courage. L'éducatrice doit former ses adolescentes à être des femmes heureuses. Il faut mettre le bonheur au programme.

Posons en principe que le bonheur ne dépend pas des autres. C'est une maison merveilleuse, avec un jardin, des arbres, des fleurs et des oiseaux, avec de la lumière et de la musique et aussi des

coins tranquilles. Seulement c'est une maison que l'on bâtit entièrement soi-même.

#### Le bonheur-harmonie

Le bonheur résulte de l'harmonie entre toutes les puissances de l'âme et du corps. Dans une éducation du bonheur, l'intelligence apprend à ne refuser aucune lumière divine ou humaine pour éclairer le mystère des choses. Les vérités restent partielles, on sait qu'elles

couperont toujours la verticale de l'infini. Faible, la volonté ? Oui, mais elle se fortifie dans la pratique libre de la vertu. Des chutes, il y en a ; elles n'empêchent pas le bonheur à condition qu'elles soient réparées. De plus elles rendent plus humbles et c'est une excellente disposition pour être heureux.

La sensibilité s'affine au contact du beau, elle se discipline dans l'acceptation de la vie en groupe. Le domaine de l'inconscient lui-même, monde obscur et trouble, n'est pas renié, mais assumé

sans surprise ni fausse honte. Tout déséquilibre représente une menace. Le bonheur est la paix et plus que la paix ; il est la sérénité et plus que la sérénité ; il est la sagesse et plus que la sagesse. C'est le sentiment (au sens pascalien du terme) que tout est en ordre en nous et hors de nous, que nous participons, à notre place exacte, à la grande symphonie de la création ; que nous jouons notre partie avec les autres et pour les autres, conduits par la main de Dieu.

### Le bonheur-choix

Ainsi entendu, le bonheur suppose un choix et une ascèse. Il faut renoncer à de petits plaisirs pour une grande joie, à de petites joies pour un grand bonheur. Je m'explique à un seul point de vue. La jeune fille qui poursuit des études secondaires, collégiales ou universitaires choisit la culture intellectuelle ; pour en goûter les fruits, elle

doit sacrifier une vie mondaine, des relations sociales, des aventures sentimentales, du travail rémunéré pour n'être pas troublée dans sa quête de la vérité. Quand elle consent vraiment à ces renoncements, elle évolue à l'aise dans son univers propre. Les réunions auxquelles elle ne participe pas, par exemple, seront remplacées par des heures de lecture c'est-à-dire de tête à tête avec les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Oserons-nous penser qu'elle y perd ?

### Etudiantes heureuses

Les étudiantes malheureuses sont celles qui veulent vivre dans deux mondes à la fois. Mais alors, me direz-vous, vous préconisez une éducation en serre chaude. Non. Mais je prétends que le bonheur ne se trouve que dans l'ordre et l'équilibre. L'expérience m'a appris qu'une étudiante est heureuse dans la

mesure où, de tout son être, elle est engagée dans la vie qu'elle mène. Jeune fille, elle est heureuse en épanouissant tous les dons de sa nature féminine ; étudiante, elle est heureuse dans une participation réelle et consciente à sa formation ; chrétienne, elle est heureuse dans une vie intérieure qui s'approfondit sans cesse sous l'action de la grâce et de la réflexion personnelle.

Et voici ce que je répète aux jeunes filles qui me sont confiées : « Vous êtes responsable de votre bonheur. Bâissez-le, jour après jour, pierre après pierre. Le grand ennemi, c'est l'égoïsme. Si vous fermez votre maison, vous y étoufferez. Il y a assez de malheureux dans le monde, n'augmentez pas leur nombre. Où que vous alliez, vous vous apporterez vous-même, autant vaut que ce soit une personne heureuse. Vous visez à l'originalité : croyez au bonheur ».

Sœur Sainte-Marie-Eleuthère, c.n.d.

### L'éducation rurale

# « Pour être habitant, on en sait toujours assez »

D'où vient ce dicton qui, en plein XXe siècle, a encore libre cours chez nos gens ? Comment expliquer son usage si fréquent pour excuser l'absentéisme scolaire des jeunes ruraux de douze à quatorze ans ? Et pourquoi faut-il que ce soit, trop souvent, des personnes exerçant un certain prestige ou une certaine influence dans leur milieu qui s'en servent ?

En cette ère de la revalorisation de l'éducation dans la province, il serait bien temps d'établir une relation de cause à effet entre cet aphorisme et la disparition des fermes familiales.

### Désertion des campagnes

C'est toujours de très haut que l'on a déploré la disparition graduelle de la ferme familiale. A différentes époques, sous divers noms tels que : « désertion des campagnes », « retour au sol », « réveil rural », « appel de la terre », et plus récemment « préservation de la ferme familiale », nos autorités religieuses, nos hommes d'Etat, nos écrivains du terroir et nos poètes ont dénoncé ce dépeuplement des campagnes au profit de la ville et des agglomérations urbaines. C'est un fait malheureux que confirme la statistique, avec cette différence toutefois, qu'aujourd'hui la ville s'étend vers la campagne et que certaines régions, autrefois considérées rurales, sont devenues urbaines. Le résultat en est le même : la culture du sol est négligée, la terre abandonnée.

Recherchant des correctifs à cet accaparement de notre population rurale par les villes, on a établi que la raison principale était le manque de revenus du cultivateur et la précarité de sa situation économique.

### Causes prochaines

Il est malheureux qu'en cette recherche on se soit arrêté aux seules causes prochaines, à celles qui ont un effet immédiat tel que l'attrait d'un gain passager supérieur ou d'un emploi moins impérieux, qui accorde plus de temps libre, plus de congés et partant plus de distractions.

A ces causes prochaines on a apporté des palliatifs qui ne guérissent pas le malade mais prolongent le patient. L'électrification rurale, le crédit agricole, l'ouverture des débouchés forestiers, la construction des routes régionales, malgré leur réelle utilité, n'en sont pas moins de cette catégorie. Et partout, dans tous les secteurs, les octrois gouvernementaux : octrois statutaires, octrois spéciaux, primes de défrichement, primes d'élevage, de transport, de cul-

ture spéciale, de drainage, et combien d'autres ! C'est à croire enfin que la noble profession d'agriculteur est devenue une profession parasitaire.

Les effets d'une telle avalanche d'octrois sur l'honnêteté de nos ruraux ont été funestes. Comme il se doit, le gouvernement ne peut distribuer des octrois que d'après un certain barème, et les fonds que l'on croit nécessaires sont votés par le parlement. Comme il arrive trop souvent dans l'ajustement budgétaire, le montant ainsi voté est de beaucoup inférieur aux sommes requises et il devient nécessaire de procéder à un certain choix parmi les requérants. Ce choix qui, normalement, doit se faire suivant l'importance ou l'urgence de la demande n'est pas toujours facile et c'est alors qu'entre en jeu le partage discriminant qui entraîne des abus, ou pour employer un terme à la mode, le patronage.

### Causes éloignées

Pourquoi, en s'arrêtant aux causes prochaines de la désertion des campagnes, a-t-on toujours sciemment ignoré les causes éloignées ? On parle de « causes éloignées » mais on devrait dire « la cause éloignée » répétée à des milliers d'exemplaires à travers la province. C'est l'analphabétisme de celui qui, dans nos grandes familles rurales, doit continuer à administrer la ferme familiale.

Au contact de la classe rurale on constate avec surprise que de nombreux cultivateurs, malgré leur intelligence, leur esprit ouvert et leur flair, manquent totalement d'instruction élémentaire. On peut en faire la preuve en consultant les registres de nos paroisses rurales où se trouve malheureusement trop souvent la phrase : « qui n'a pu signer avec nous ».

Et pourtant ces gens ne sont pas des arriérés mentaux, loin de là. Comme le dit la chanson : « *Ils sont polis, galants, hospitaliers* ». Ils sont religieux, respectueux de la loi et de la morale. Comment se fait-il que la plupart d'entre eux ne puissent faire deux paragraphes de suite d'une lecture enrichissante sans se fatiguer et que presque tous semblent avoir une sainte horreur de la plume et du crayon ? Il faut bien remonter à la source et c'est à l'origine même de notre système d'éducation primaire que nous allons trouver ces causes éloignées.

### L'école seigneuriale

Le seigneur s'occupait lui-même de bien des tâches que doit accomplir le cultivateur d'aujourd'hui. Ainsi le choix des cultures et du bétail, la disposition des engrais de ferme, la manutention et la préparation des produits pour le marché, la mise en vente lui étaient souvent réservés dans les contrats d'affermage. Si d'autres occupations le retenaient loin de ses terres, il recourait aux services d'un intendant qui faisait en même temps la surveillance de ses propriétés.

On ne demandait au censitaire que de bons bras pour manier la fourche et la charrue, et un esprit docile pour exécuter à temps les travaux requis.

La question scolaire était évidemment simplifiée et bien souvent réduite à la seule marche au catéchisme, instructions faites par le curé en vue de la première communion. Parfois le notaire, ou une personne instruite du village, donnait des leçons à quelques jeunes ruraux plus délurés ou plus intelligents que la moyenne. Ces leçons étaient souvent rétribuées en nature par les parents de l'élève. Les enfants du seigneur, dans ses terres comme à la ville, bénéficiaient des enseignements d'une gouvernante ou d'un instituteur jusqu'à leur admission au couvent, au collège ou au séminaire. Si un jeune rural manifestait un sincère désir de s'instruire tout en voulant continuer à travailler la terre on lui servait la fameuse maxime : « *Pour être habitant, on en sait toujours assez !* »

Il fallait qu'un village seigneurial devînt assez important et peuplé pour qu'on lui donne ce que l'on peut proprement appeler une école paroissiale. On construisait alors un édifice simple mais confortable, et on engageait un ou deux instituteurs suivant les besoins.

Située près de l'église, cette école servait presque exclusivement aux enfants du village, c'est-à-dire à ceux des fonctionnaires, boutiquiers, commerçants, ouvriers, etc. Si par hasard on y recevait un fils de cultivateur, celui-ci était rapidement dégoûté de la classe et de l'étude par les quolibets de ses condisciples. Cet âge est sans pitié, a-t-on dit d'ailleurs ; l'accoutrement, le langage et les manières qu'on s'appliquait à trouver grossiers étaient une source intarissable de plaisanteries. C'est un peu ce qui a été la cause d'une scission entre le village et les rangs, lorsqu'à la fin du régime seigneurial l'on pensa à réformer notre système scolaire.

### L'école du rang

A quelques exceptions près elle n'a jamais eu la blancheur et la coquetterie chantées par les poètes ; elle n'a pratiquement jamais connu la paix et la sérénité que lui ont attribuées les reminiscences de nos écrivains.

C'était presque toujours un bâtiment sans couleur, sans commodités hygiéniques, chauffé la plupart du temps au bois vert par un poêle si typiquement du Québec que nos compatriotes anglais le nomment couramment « *Quebec heater* ». Cette bâtisse était située sur un terrain vague, ouvert sur la route, et clôturé sur les trois autres côtés. Les arbres lorsqu'il y en avait, dépérissaient par manque d'entretien. Le gazon était remplacé par un terre-plein ceinturé d'une lisière de mauvaises herbes.

A l'intérieur, une fourmilière de quarante à cinquante enfants de six à quatorze ans, répartis en six ou sept divisions dirigées par une toute jeune fille timide, sans qualifications pédagogiques et presque sans salaire. La visite de l'inspecteur était de deux heures par année à l'époque du cheval et de la voiture. Après l'avènement de l'automobile, l'inspecteur fera trois visites de deux heures par année.

Le futur chef de la ferme familiale ne fait là qu'une longue répétition de la première année. Oh ! il apprend bien son catéchisme, même sans savoir lire, il l'entend si souvent répéter. Il peut apprendre les quatre règles simples de la même manière et, lorsqu'il parvient à signer péniblement son nom, ses études sont terminées.

C'est là une bien triste image des écoles de rang, mais il ne faut pas oublier que pendant les quelques cent dix ans de notre système actuel d'éducation elle était universellement vraie. Nos éducateurs d'aujourd'hui s'appliquent à la corriger ; puissent-ils y réussir avant que le sol ne perde trop de travailleurs.

Mais tous ne pouvaient continuer l'exploitation de la terre familiale ; aussi, lorsqu'un garçon avait l'air plus fragile physiquement, assez ambitieux et assez studieux, l'on s'empressait de le faire remarquer par monsieur le curé dont les visites étaient plus fréquentes. Sa permutation à l'école du village était déjà une petite victoire.

### L'école du village

A l'école du village, le jeune campagnard ambitieux et studieux, montrant une piété de bon aloi, pouvait

espérer se rendre jusqu'au collège. Sinon, il continuait dans ce marécage qui est l'école soi-disant commerciale de nos trop petits villages ruraux. Programme calqué par snobisme sur les académies commerciales de nos villes ; on y enseigne la dactylographie et la sténographie à de grands jeunes gens qui n'auront jamais à se servir d'une machine à écrire ni à prendre de la dictée. On y enseigne encore la comptabilité à double entrée à un élève qui se contentera toute sa vie des pages-mémoires de son carnet de chèques. Combien d'intelligences perdues pour l'agri-

culture, pour l'étude des sciences ou pour l'étude tout court !

Avec la complicité inconsciente de certains professeurs à mentalité urbaine on continue à décrier l'habitant. On semble fier du nombre de « finissants » qui se dirigeront vers le collège et l'université ou à tout le moins vers une carrière de collet-blanc. Au pauvre fils de cultivateur qui exprime le désir de continuer la profession de son père l'on répond : « Pourquoi te rendre à la 10e ou à la 11e année ? Tu n'as pas besoin de cela pour être habitant ! »

Ne cherchons pas plus loin ! Ce qui

rend l'agriculture non lucrative, c'est la culture routinière et l'individualisme de nos cultivateurs. Pour sortir de cette routine, pour unir les efforts de tous les agriculteurs d'une région suivant les données de nos agronomes, il manque à nos ruraux une forte instruction de base. Il est urgent que notre programme scolaire, puisqu'il se revalorise, fasse disparaître la maxime dont il s'est fait le propagateur inconscient. Et s'il faut absolument une maxime à propager, que ce soit : « Pour être habitant on a beaucoup à apprendre ».

Lionel Lafrance

## La voix des femmes... écrit

Mon Père,

Me permettez-vous de vous écrire ma surprise pas tellement heureuse, de lire dans la revue « Maintenant » du mois d'octobre, dans la page intitulée Diagnostic en Vrac, ces propos humoristiques : « Maintenant écoute délicieusement la Voix des Femmes. Depuis la triste Hélène qu'elles étaient responsables d'à peu près toutes les guerres, voilà que nos sœurs se mêlent d'être cause de la paix. Il était temps ; l'humanité n'en avait plus que pour une décade ou deux ! Bon succès mesdames ! Et s'il faut venez-en aux mesures extrêmes suggérées quelque part par Aristophane... tout pour le salut des générations à venir... »

Je dois évidemment manquer de sens de l'humour, mais il me semble que vous nous aideriez grandement dans notre œuvre de paix, si vous nous écoutiez un peu moins délicieusement, et un peu plus gravement ! La Voix des Femmes a besoin de la confiance que vous nous manifestez en nous encourageant à continuer notre œuvre ; des voix comme celles que vous représentez nous sont indispensables pour rassurer celles de nos « sœurs » qui craignent de se voir attaquer et soupçonner des pires intentions du monde, si elles viennent grossir nos rangs.

Croyez-moi mon Père, il existe plusieurs Canadiens et Canadiennes qui ne nous entendent pas délicieusement, mais qui décèlent dans nos propos, nos manifestations, nos postulats de malsaines ambitions politiques. Pour combattre ces insinuations dangereuses et malhonnêtes, nous avons besoin de votre prestige, de votre appui, de votre support.

Avant d'en venir aux mesures frustrantes suggérées par Aristophane, il serait peut-être utile d'éduquer les femmes non seulement sur leurs devoirs ou leurs droits d'épouses, mais aussi sur leurs responsabilités de citoyennes. La Voix des Femmes est aussi un mouvement d'éducation et d'information ; avant de revendiquer la paix, il est bon d'étudier les causes de la guerre, de nous renseigner sur ce qui se dit, non seulement aux tables de paix du monde, mais aussi dans notre Parlement.

Dans ce sens La Voix des Femmes a un rôle de premier plan à jouer. Si plus de femmes avaient des notions éclairées sur la politique en général et en particulier, elles deviendraient selon l'expression de Gabriel Marcel, « de l'humain amélioré », et plus les individus seront éclairés sur

les modalités de la paix, moins ils voudront de la guerre et de la grande folie atomique.

Notre mouvement n'est ni comique, ni faussement solennel ; il ne se prend pas au sérieux, mais tient pour grave et essentielle la paix dont avant tout il se soucie. Certes, une armée de femmes offre parfois le spectacle assez pénible du désordre, de l'incohérence ; le règne des suffragettes était révolu, et les ambitions des féministes comblées par la liberté démocratique dont nous jouissons dans une province qui a souvent peur de la responsabilité de cette liberté. La Voix des Femmes groupe des femmes de tous les milieux, non seulement des bourgeoises ou des intellectuelles, qui ont conscience que fortes de plusieurs milliers, leurs voix courent le merveilleux risque d'être entendues par des hommes politiques, qui en période électorale se font un devoir très galant de solliciter ces mêmes voix pour le jour fatidique du scrutin.

J'ai toujours été fortement impressionnée de constater avec quelles attentives sollicitudes nous sommes entourées au moment de voter et de quelle délicieuse indifférence nous sommes l'objet au lendemain de la votation ! Or si, en temps de stabilité politique, des centaines de milliers de femmes, font savoir aux politiciens qui demain quèteront leurs suffrages, leur volonté immédiate de paix et de désarmement, n'est-ce pas que nous risquons d'être entendues ? Cela me semble logique, encore que je reconnaisse que dans le monde politique, la logique n'est pas toujours la base des discussions...

Pour toutes ces raisons, mon père, je vous demande votre appui. Si vous avez confiance en nous, dites-le ; dites-le fort, et souvent, répétez-le dans vos sermons dominicaux. Convincez vos lectrices de la parfaite légitimité de nos revendications ; dites-leur que puisque Sa Sainteté réclame partout dans le monde, une volonté de paix, Elle ne désapprouverait certes pas celles qui au meilleur de leurs connaissances et au plus profond de leur sincérité s'emploient à tenter des efforts concrets pour convaincre les chefs d'Etat du droit fondamental à la vie pour tous les hommes de tous les pays.

Je vous remercie de la confiance « délicieuse » que vous mettez en nous et je vous demande très gravement, de nous la conserver. Nous en avons un besoin urgent.

Solange Chaput-Rolland

# Confessionnalité ou liberté ?

De la déconfessionnalisation des registres de l'Etat civil au mariage civil obligatoire, il n'y a qu'un pas ! Le Mouvement laïque de langue française l'a franchi : il n'a pas pu résister à la tentation. C'était là la plus grande erreur commise au récent congrès du Mouvement, tenu les 16 et 17 novembre dernier, à l'Hôtel Queen's de Montréal.

## Un recul diplomatique ?

Malgré la récente mise au point parue dans *Le Devoir* du 8 décembre, en page cinq, — mise au point qui présente l'allure d'un recul beaucoup plus apparent que réel, plus diplomatique que doctrinal, — l'exposé de Me Maurice Blain en relation avec celui du Père Vincent Harvey, O. P., le soir du 16 novembre, les attitudes du docteur Jacques Mackay au cours de deux émissions télévisées les 19 novembre et 2 décembre derniers, ne nous permettent plus de douter.

Je dirais même que la mise au point du 8 décembre nous éclaire définitivement sur la doctrine du M.L.F. concernant le mariage civil obligatoire ! Elle rappelle, en effet, que le président du M.L.F. avait parfaitement raison de réfuter le point de vue d'un des participants du débat télévisé, à l'effet que le mariage civil obligatoire est inacceptable à la conscience des catholiques. Pourquoi avait-il raison ? C'est que, selon le communiqué de presse, « le mariage religieux n'en est en rien affecté ». Et si, selon leurs principes, le mariage civil obligatoire n'affecte en rien le mariage religieux, pourquoi y seraient-ils opposés aujourd'hui ?

## Les deux problèmes

Ceci étant dit, nous voici donc en présence de deux problèmes distincts soulevés récemment chez nous, problèmes qu'on pourrait poser dans les termes suivants : 1) Faut-il souhaiter la déconfessionnalisation des actes de l'Etat civil au Québec ? Autrement dit : faut-il faire disparaître des actes de l'Etat civil : naissance, mariage, décès, toute trace de confessionnalité, d'option religieuse ? 2) Pour mieux concrétiser cette sécularisation complète des actes de l'Etat civil, faut-il accepter le mariage civil obligatoire, i.e. l'échange des consentements devant le maire pour tous les citoyens, indépendamment de

leurs croyances, de leurs confessions religieuses ?

## 1. — LA LAÏCISATION DE TOUS LES ACTES

Nous étudierons les deux problèmes séparément, en commençant aujourd'hui par la forme la plus générale de la laïcisation, i.e. celle qui régirait tous les actes de l'Etat civil et nous reviendrons en février sur le deuxième point.

### Bref rappel historique

On sait qu'après la conquête de 1763, la Province de Québec, a conservé le système confessionnel de l'enregistrement des actes de l'Etat civil ; en effet, le certificat de baptême joue le rôle d'un certificat de naissance ; celui de sépulture équivaut à un certificat de décès ; et, pour un citoyen du Québec, il lui faut contracter mariage devant un ministre des cultes catholique ou protestant ou juif, pour être marié devant l'Etat civil. Autrement dit, pas de mariage au point de vue civil, s'il n'y a pas eu d'abord un mariage religieux, auquel sont attachés des effets civils.

Cette situation comporte certainement quelques embêtements et risque de produire la confusion des deux ordres. Situation qui s'explique historiquement par le fait qu'à l'origine, l'Etat n'avait pas d'administrateurs civils et qu'il croyait pouvoir sans inconvénients demander ce service à l'Eglise catholique, et, par la suite, aux différentes Eglises. Le Système a été maintenu volontairement par les codificateurs de notre droit civil en 1866.

Le problème de la déconfessionnalisation des registres de l'Etat civil au Québec n'est pas nouveau. Dès la fin du siècle dernier, soit en 1888, le législateur introduisait dans le Code par l'article 53-a la possibilité d'un enregistrement non confessionnel pour la naissance par le secrétaire-trésorier ou greffier de toute municipalité. Et quelques années plus tard, soit en 1894, il ajoutait l'article 53-b qui prévoyait — d'une façon pas assez précise, peut-être — l'enregistrement d'une inhumation ou d'un mariage par un officier qui n'est pas autorisé à tenir régulièrement des registres de l'Etat civil.

Peu pratiques dans un monde en majorité croyant, difficiles d'application probablement à cause du fait que

ces prévisions du législateur s'intégraient mal dans l'ensemble du Code civil, elles ont été très peu utilisées jusqu'ici. On raconte même qu'un secrétaire-trésorier d'une municipalité des environs de Montréal a refusé poliment de procéder à l'enregistrement d'une naissance, alléguant qu'il ne s'était pas encore procuré le registre nécessaire.

D'autre part, plusieurs prêtres ont été très hésitants à bénir ou plutôt à recevoir les consentements de mariage de catholiques qui ne croyaient plus au sacrement et qui semblaient même l'exclure de leur mariage. Par ailleurs, certains catholiques eux-mêmes ont voulu un rite religieux à cause des conventions sociales, pour plaire à tel ou tel parent. Et quelque temps après, les Tribunaux ecclésiastiques, ont été encombrés par ces cas.

### Aujourd'hui

L'idée d'une collaboration amicale entre pouvoirs spirituels et temporels répugne aux membres du Mouvement laïque. Ils préfèrent le dos à dos... amical ! Ils craignent qu'une collaboration ne conduise à la confusion des deux pouvoirs, que la tenue des registres civils par des ministres du culte n'habitue pas les citoyens à bien distinguer la société politique et la société spirituelle. Ils appuient aussi leur thèse sur le principe que la religion est une affaire individuelle et que l'Etat n'a rien à voir là-dedans ! De plus, considérant que les lois pourvoient au bien commun de l'ensemble d'une communauté et que cet objectif devient de plus en plus difficile à atteindre, advenant le pluralisme religieux, ils croient devoir recourir à la solution d'égalité de tous les citoyens devant la loi civile, abstraction faite de leurs croyances religieuses. Ils ajoutent à ces arguments que la législation civile ne peut et ne doit consacrer le droit canonique, droit étranger. A ce concert d'arguments, le Mouvement propose comme finale la laïcisation complète des actes de l'Etat civil, afin que toute trace de confessionnalité disparaisse des documents attestant naissance, mariage et décès.

A première vue, cette solution semble alléchante même pour le prêtre qu'elle libère d'une double fonction qui lui enlève du temps pour l'apostolat ; elle ne cause aucune injustice à personne, étant donné que le législateur fait pour

tous abstraction du fait religieux et ne pénètre pas dans le sanctuaire des consciences.

### Un chambardement complet ?

A certains moments, il me semble que toutes les raisons alléguées ne justifient pas un chambardement complet et que, sur ce point, les pays européens ne soient pas nécessairement des modèles. A mon avis, les raisons apportées plus haut sont plus faibles qu'elles ne le paraissent. Examinons-les de plus près.

### Collaboration engendre confusion ?

La collaboration entre les deux pouvoirs comporte le risque de confusion. C'est vrai ; le risque est réel et l'histoire nous rappelle les abus nés soit du césaro-papisme soit du cléricanisme. Cependant, il est difficile d'admettre en principe qu'il faut supprimer toute forme de collaboration entre deux sociétés à cause des risques de frustration, d'assimilation ou de confusion. Un exemple concret fera peut-être mieux comprendre : pour assurer le plein succès de l'exposition de 1967, la collaboration des autorités fédérales, provinciales et municipales est absolument nécessaire, parce que le but à atteindre dépasse les capacités de chacune, parce qu'il suppose la canalisation dans le même sens de toutes les énergies, de toutes les bonnes volontés. Ainsi en est-il des autorités qui pourvoient au bien-être temporel et spirituel des citoyens. Les pouvoirs spirituel et politique doivent canaliser dans le même sens toutes leurs énergies pour le plein épanouissement de tous les citoyens à tous les points de vue.

### Société politique et société spirituelle ?

D'autre part, il est bon que les citoyens distinguent les deux sociétés auxquelles ils appartiennent. C'est même excellent, à certains points de vue. Cependant, il ne serait pas opportun de pousser cette distinction à l'extrême, car elle les inclinerait à penser que les deux sociétés s'opposent ; elle risquerait aussi de trop compartimenter, de diviser leur vie : une vie avec des conséquences sur le plan temporel et une autre vie avec des conséquences sur le plan spirituel. L'esprit chrétien n'est pas comme un habit que l'on revêt pour certaines cérémonies et que l'on replace ensuite dans la garde-robe. C'est

toute la vie du citoyen, jusque dans ses activités les plus banales, qui doit être baignée dans une atmosphère conforme à ses croyances.

### Religion : affaire individuelle ?

Nous sommes parfaitement d'accord avec cette idée quand on veut dire par là que l'Etat ne doit absolument pas imposer telle ou telle croyance. Toutefois, pour cette raison, devons-nous conclure qu'un Etat démocratique ne peut se donner des structures juridiques conformes à l'idéologie et aux croyances de la majorité des citoyens qui le composent ? Au contraire, l'Etat peut et doit le faire, dans la mesure où ces mêmes structures respectent la liberté de l'acte de foi de chacun. De toute façon, un Etat empruntera des principes directeurs à telle ou telle idéologie et cet Etat sera fort non seulement s'il ne heurte pas les croyances de ses citoyens, mais s'il s'appuie sur elles pour canaliser toutes les énergies, tous les dynamismes vers l'idéal à atteindre.

### Tous égaux devant la loi ?

Devant la multiplication des croyances religieuses et devant l'augmentation du nombre des incroyants, un Etat, soucieux de donner justice à tous et de ne heurter aucune des croyances, hésitera peut-être à maintenir l'aspect confessionnel de la législation. On le comprend facilement. Aussi, est-il tenté de recourir à ce principe souvent mis de l'avant que tous les citoyens sont égaux devant la loi ! Solution facile et acceptable, dans une certaine mesure. Un législateur, par exemple, ne peut appliquer ce principe dans la répartition des impôts directs. Tout le monde le reconnaît. Et quand, pour des raisons plus pratiques que théoriques, il l'applique en matière d'allocations familiales ou de pensions aux vieillards, il distribue de l'argent à des citoyens qui n'en ont absolument pas besoin et par ailleurs en prive des indigents.

### Droit canonique : droit étranger ?

Si on pose la question sur le plan strictement juridique, on peut concéder que le droit canonique est un droit étranger. Néanmoins, les juristes reconnaissent comme valides certains actes régis par d'autres droits étrangers, par exemple, les actes concernant le statut matrimonial de tel ou tel immigrant qui se présente ici comme marié ou comme

divorcé. Pourquoi ne seraient-ils pas aussi bienveillants envers le droit canonique ?

D'autre part, il ne peut être question de faire consacrer ou sanctionner *tout* le droit canonique par le droit civil. Personne ne le désire : pas même l'Eglise catholique. Toutefois, quand, dans certaines prescriptions du droit canonique se cristallisent les croyances les plus chères des catholiques, c'est un devoir pour l'Etat de les respecter et de ne pas se réfugier dans un juridisme étroit et mesquin.

Devant la faiblesse des principaux arguments apportés pour une laïcisation complète de tous les actes de l'Etat civil, je me demande s'il ne faut pas chercher ailleurs des éléments de solution équitable pour tous.

### Vers une solution acceptable !

En opposition avec le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, j'en propose un autre beaucoup plus alléchant : celui de la liberté. Et je me demande pourquoi le Mouvement laïque ne se rallie pas à celui-ci et ne suggère-t-il pas un enregistrement confessionnel, pour ceux qui le désirent et un enregistrement non confessionnel pour les autres.

Cette solution me paraît respecter mieux la liberté des citoyens. Elle présente aussi un avantage très pratique. En effet, elle ne supposerait pas tout un chambardement du système actuel, serait facilitée par quelques légères modifications de notre Code civil et répondrait aux besoins à mesure qu'ils se présenteront. De toute façon, on peut dire que ce double système s'intégrerait mieux dans le contexte historique et sociologique de la Province de Québec. Plusieurs pays, comme l'Angleterre, l'Italie et le Venezuela l'ont adopté et ne semblent pas s'en porter si mal.

Pour toutes ces raisons, à la première question posée au début de notre article : faut-il souhaiter la déconfessionnalisation des actes de l'Etat civil au Québec ? Je réponds ceci : entre la solution fondée sur le principe douteux de l'égalité de tous les citoyens et celle basée sur le principe indiscutable de la liberté, j'opte définitivement pour cette dernière, parce qu'elle présente plus d'avantages que d'inconvénients et qu'elle s'appuie sur un principe admis par tous : la liberté.

# L'Eglise et le mariage civil

« La proclamation de l'union de l'homme et de la femme, dans ces endroits civils, ressemble vraiment trop à la condamnation prononcée par un président de cour d'assises ». (Ed. et J. de Goncourt, *Journal V*, 333). Cette boutade n'est pas de nature à rendre le mariage civil particulièrement attrayant. Mais les chrétiens ont des motifs plus sérieux de ne pas consentir à ce qu'il leur soit imposé. Pour eux, le mariage, parce qu'il est un sacrement, ne peut être que religieux et, comme tel, il ne relève pas de la juridiction du pouvoir civil. L'Etat respectueux de la liberté de conscience des croyants ne cherchera pas à juxtaposer au mariage religieux un mariage civil obligatoire pour tous les citoyens.

Cependant, comme plusieurs Etats modernes exigent que les catholiques se présentent devant l'officier d'état civil pour exprimer leurs consentements, avant de les échanger à l'église, il existe dans certains esprits quelque confusion sur la signification et la valeur respective du mariage religieux et du mariage civil.

## LE MARIAGE-SACREMENT

La doctrine de l'Eglise sur cet important problème est nettement formulée dans le *Code de Droit canonique*, canon 1012 : « Le Christ a élevé à la dignité de sacrement le contrat matrimonial lui-même entre baptisés. C'est pourquoi entre baptisés le contrat matrimonial ne peut exister valablement, sans être en même temps sacrement ». Dans ce texte, le contrat matrimonial désigne le consentement conjugal lui-même, valablement échangé entre les conjoints. Le signe sacramentel ou le rite essentiel du sacrement réside donc dans la manifestation extérieure et sensible du consentement mutuel des époux.

Contrat et sacrement ne font qu'un, de sorte que tout consentement exprimé en dehors des conditions requises pour qu'il y ait sacrement ne saurait créer aucun lien entre les futurs époux qui ont l'intention de recevoir le sacrement. Or, l'une des conditions déterminées par l'Eglise pour la validité

du mariage sacramentel est précisément que l'échange des consentements se fasse en présence du curé ou de son délégué. Les formalités remplies devant l'officier d'état civil ne peuvent en tenir lieu, et elles ne créent aucun lien, ni naturel ni sacramentel, entre les conjoints dont le mariage sera célébré ensuite à l'église. Prétendre le contraire, ce serait méconnaître le rôle propre du sacrement qui deviendrait alors un simple accessoire du mariage civil.

## LA COMPÉTENCE DE L'ÉTAT

A l'égard du mariage entre chrétiens, la compétence juridique de l'Etat se limite à ses effets purement civils, tels que le régime de la propriété dans la communauté conjugale, les droits réciproques de succession des époux, des parents et des enfants. En légiférant sur ces points, l'Etat est dans son domaine ; mais il ne peut obliger les conjoints à contracter devant l'officier d'état civil avant de se marier devant le prêtre, pour que leur mariage ait valeur juridique. Il peut seulement exiger l'inscription sur les registres de l'état civil des mariages canoniquement conclus.

Les clauses insérées dans plusieurs concordats ne laissent aucun doute sur les droits que l'Eglise entend faire reconnaître dans ce domaine. L'article 34 du concordat avec l'Italie (1929) stipule : « L'Etat italien reconnaît au sacrement de mariage, réglé par le droit canonique, les effets civils. Le curé rédigera l'acte du mariage dont il transmettra dans les cinq jours copie intégrale à la commune, afin qu'il soit transcrit sur les registres de l'état civil ». Mêmes précisions dans l'article 22 du concordat avec le Portugal (1940), et plus récemment, l'article 23 du concordat avec l'Espagne (1953) affirme : « L'Etat espagnol reconnaît les pleins effets civils du mariage célébré selon les normes du droit canonique. Pour la reconnaissance, de la part de l'Etat, des effets civils du mariage canonique, il suffira que l'acte du mariage soit transcrit au registre civil correspondant ».

## LE MARIAGE DES NON-BAPTISÉS

La question se pose différemment pour le mariage des non-baptisés qui ne relèvent pas de la juridiction de l'Eglise. Dans ce cas, le mariage n'est pas sacrement, mais il reste une institution trop liée à l'avenir et à la stabilité de la société civile pour que l'Etat s'en désintéresse. Dans la mesure où l'exige le bien commun, il appartient à l'Etat de déterminer les conditions que devront observer les non-baptisés qui veulent contracter mariage, et les formalités requises, même sous peine de nullité, pour l'échange des consentements.

On ne doit cependant pas en conclure que le mariage devient alors proprement *civil*. Il demeure une institution naturelle, antérieure à l'Etat qui n'a pas de prise sur la formation même du lien conjugal ; celui-ci est l'effet du consentement mutuel, dûment exprimé, des conjoints. Une fois formé, le lien est indissoluble ; quand l'Etat autorise le divorce, il s'arroge un pouvoir qu'il n'a pas. « La parole du Christ : Ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer (Mt 19, 6), s'applique à n'importe quel mariage même seulement naturel et légitime ; car cette indissolubilité convient à tout vrai mariage qui, du même coup, pour la rupture du lien, est soustrait au bon plaisir des parties et à toute puissance séculière » (Pie XI).

## POUR UNE LÉGISLATION JUSTE

Toute législation civile sur le mariage doit donc tenir compte des principes suivants : 1) un sacrement ne peut dépendre que de l'Eglise : puisque le contrat matrimonial entre baptisés a été élevé par le Christ à la dignité de sacrement, l'Etat laissera à l'Eglise la réglementation du mariage sacramentel ; 2) pour que le mariage des non-baptisés ne soit pas laissé à l'arbitraire des contractants, le législateur veillera à ce qu'il soit conclu selon les conditions les plus favorables à sa stabilité.

Joseph-M. Parent, O. P.

## DIAGNOSTIC EN VRAC

## Maintenant

— se félicite du grand « ouf ! » soulevé par son colloque sur les biens des communautés. Tant de réactions sympathiques et intelligentes témoignent que ceux qui comptent pensent le problème et ont tâté le vent. Les quelques divergences sont venues surtout du côté prévu : l'intégrisme. « Laissez cela aux évêques ». « Notre bon peuple ne veut rien savoir ». « On ne saurait faire mieux que ne font présentement les religieux ». « Vous faites innocemment le jeu du complot des ennemis de l'Eglise ».

— s'émerveille des débats du Concile : serrés, loyaux et à peu près connus du public. Serait-ce enfin l'agonie de la déplorable diplomatie secrète ? Héritée du moyen âge, elle est passée de mode dans tous les Parlements et dans toutes les chancelleries d'Occident. Les Canadiens français daigneront peut-être eux aussi adopter le ton nouveau, emboîter le pas à Rome.

— tance avec un malin plaisir les détracteurs — inconscients, maniaques, conformistes ou rabiques — des « bonnes sœurs ». Pour la compétence et l'efficacité, pour l'intelligence et l'à-propos, elles ont damé le pion à tout le monde, en séance publique, à la radio et à la T.V. au cours du débat qui les mettait un peu en cause.

— salue très bas les nouveaux pèlerins. Longues mortifications volontaires, par le chaud et par le froid ; perturbations alimentaires conduisant à de douloureux dérangements ; veilles interminables et successives ; déboursés allant de quelque vingt à plusieurs centaines de dollars ; profonde exaltation ne souffrant d'être ni distraite ni déviée ; indifférence aux intempéries. Les grands prêtres s'infligeant les plus graves blessures, cassures, injures : la coupe Grey !

— évoque, pour applications locales, un récent débat théologique français. Dans les conjonctures politiques que l'on sait, la révolte de l'O.A.S. contre le gouvernement établi était-elle légitime ? Sur quoi l'on s'aperçoit quel danger peut présenter l'exploitation de la religion à toutes les sauces. « Là où la politique se reconnaît des adversaires, quelquefois des ennemis, cette « théologie », dépourvue de références et défigurée par la colère ou le désespoir, ne voit que des infidèles, des émissaires de Satan, avec lesquels il n'y a pas lieu d'appliquer les lois de la guerre et qu'il est licite d'exterminer par le fer et par le feu. Elle combine ainsi, avec un retard invraisemblable sur l'horaire des civilisations chrétiennes, l'état d'esprit des croisades et celui des guerres de religion. Le monde occidental n'en est plus là, il s'en faut de plusieurs siècles ». (Match, éditorial, octobre 1962). Après quoi Cité Catholique, se sachant irrémédiablement compromise, s'est réfugiée au Québec.

— admire la candeur de celles qui éduquent nos filles, soignent nos malades, administrent, paraît-il, une large part de nos aumônes et réussissent malgré tout à être les femmes les moins blasées du monde. L'une d'elles avoue qu'elle n'aurait jamais fondé Maintenant mais elle se réjouit que d'autres courent ce risque à son profit. Une autre, supérieure, nous lit avidement mais juge cet aliment trop fort pour ses sœurs et pour ses retraitantes.

— se fait l'écho du Quartier Latin de l'Université de Montréal (4 et 6 décembre). Les Chantiers Etudiants, œuvre magnifique : « Le pauvre n'est pas l'homme à aider mais l'homme à aimer ». Les résultats s'obtiennent non par l'action spectaculaire mais par les contacts avec les individus, les familles. Nécessité d'une présence dans le milieu.

Voilà la vraie charité : non pas pitié mais accueil et amour. Aux lecteurs plus curieux : Chantiers de Montréal : 120, rue Drake.

— suggère qu'après la dernière proposition du Mouvement Laïque, nos curés exigent un honoraire régulier (rétroactif à 1535 avec fonds de pension, et assurances), pour la tenue des registres de baptême et de mariage. Après tout, les curés ont au moins autant de compétence qu'on en exigera des futurs secrétaires de mairie, et leur temps est aussi précieux.

— déplore que l'Eglise ne soigne pas mieux sa publicité. Fausse humilité, méconnaissance du rôle d'un tel service, crainte des dépenses : elle risque sans cesse et par sa faute d'être injustement prise à partie. Comme on sait, en matière de publicité, l'important n'est pas de tout dire : c'est de faire connaître ce que le public doit savoir pour juger en toute lucidité. Un tel travail ne peut être bien fait que par des experts : où sont nos experts en publicité religieuse ?

— se désole d'un spectacle navrant. L'Eglise canadienne-française en croissance a des ennuis de santé. Mais pour la sauver certains de ses fils les plus sincères l'inondent du poison dont justement elle souffre : l'intégrisme outrancier. On admire chez ces croyants généreux l'attachement affolé pour leur mère souffrante. Mais on continue de s'opposer, activement, violemment s'il le faut, et malgré leur panique hystérique, à des manœuvres qui seraient néfastes : le supercléricalisme, la confusion du temporel et du spirituel, la stagnation définitive des institutions, la confessionnalité universelle et l'anesthésie du sens critique.

— s'oppose à une presse qui serait le reflet du milieu, lequel représente trop souvent un christianisme amorphe. Préfère de beaucoup une presse qui éclaire le milieu et le pousse à évoluer.

— appuie la législation qui donnerait droit de vote aux citoyens de 18

ans : puisqu'ils sont taxés et juridiquement responsables. L'Assemblée Législative semble bien disposée. Les Conseillers Législatifs se sentent peut-être moins sûrs... Mais qu'à cela ne tienne : la Politique de Grandeur est pour eux aussi !

— s'interroge candidement sur la mentalité d'une œuvre missionnaire dont la demande d'aumônes s'accompagnerait : 1) de *menaces* : « l'horizon s'obscurcit, mais le Canada sera sauvé par son effort missionnaire. Assurez-vous les prières d'un monastère fervent des missions... » ; 2) de *mystère inquiétant* : « Les Donateurs recevront, bientôt, une communication très importante sur le communisme secret et son or-

ganisation au Canada » ; 3) d'une *suggestion hors de propos* : « Les Canadiens qui, dans leur ensemble redoutent un journal « clérical », veulent un *journal chrétien...* » Serait-ce par hasard le journal des *Amis de l'Esprit Nouveau* ?

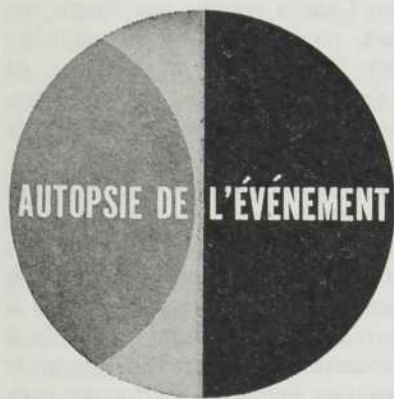
— *croit que plusieurs incidents Gordon avanceraient l'heure de l'indépendance du Québec. Félicite les étudiants de Québec, Ottawa et Montréal de leurs protestations... qui tranchent sur tant d'attitudes de citoyens qui ont toujours peur de se compromettre.*

— appuie les revendications qui iront dans le sens d'une toujours plus grande

gratuité de l'enseignement et suggère le slogan : « La démocratie par la démocratisation du savoir ».

— *espère que la presse continuera de participer aux débats qui se font jour au sein de l'Eglise, sans attendre une ligne de conduite initiale et toute tracée des autorités religieuses.*

— ne croit pas que l'Eglise doive établir sa propre presse parce qu'elle s'engagerait ainsi ouvertement en des débats partisans, entre catholiques de mentalités différentes, pourtant animés d'un égal amour de la vérité.



# L'AFFAIRE GORDON

*Heureuse faute qui nous a valu un tel sursaut !*

En nous insultant M. Gordon a eu un double mérite : il a fait preuve de franchise et il nous a fouettés. Si nous montrons de la persévérance nous lui devons peut-être la lumière. La Commission d'enquête que l'on réclame maintenant, si on l'institue et si elle est entourée des garanties nécessaires d'objectivité, ne pourra qu'être profitable. Je sais bien que nous finissons par être las des revendications, mais, sous prétexte que les gains sont souvent minimes, nous n'avons pas le droit d'abdiquer.

## ENCORE UNE ENQUÊTE

Lorsque André Laurendeau a réclamé une enquête sur le bilinguisme, puis, à la suite d'un refus, est revenu à la charge avec son enquête sur les Canadiens français dans la fonction publique, j'ai eu le réflexe du désabusé et je me suis dit : « A quoi bon ? Qu'allons-nous obtenir ? » Mais, à la réflexion, je constate le bien-fondé de sa requête. Certes, ce n'est pas d'hier que nous réclamons l'égalité des deux langues, mais nous avons tout de même fait quelques gains. Certains ministères et certaines sociétés de la Couronne traitent les Canadiens français avec équité. Nous avons la traduction simultanée au Parlement et nous n'avons qu'à battre notre coulpe si nous n'en faisons pas usage plus souvent.

Je sais bien que des documents récents ont réclamé sans succès une plus juste représentation de l'élément fran-

çais : mémoire du Conseil de la Vie française au Premier ministre en 1960, mémoire dissident de Me Eugène Thérien à la Commission Glassco. Il n'empêche qu'on ne fera jamais assez de lumière, car encore trop souvent les jugements que nous portons s'inspirent de cas particuliers et de motifs purement passionnels, et non pas d'une vue objective de la situation.

## L'ÉTERNEL COMBAT

La discrimination peut exister, mais elle ne saurait tout expliquer. Il est vrai que notre entêtement nous donne l'allure d'éternels mécontents et de perpétuels grognons, mais la lutte ne saurait cesser que le jour où nous serons vraiment des citoyens à part entière.

« Il nous faut encore parler de la question du français. Nous en parlerons d'ailleurs tant que les autorités fédérales ne se décideront pas à traiter de la même façon les deux langues officielles du pays ». N'avez-vous pas l'impression d'avoir lu cette phrase dans l'éditorial du journal de ce matin ? Détrompez-vous ! Ces lignes ont été écrites il y a 43 ans. Elles sont extraites du *Devoir* du 10 mars 1920. Nous sommes voués à l'éternel recommencement, mais notre obstination, si elle s'appuie non pas sur des passions aveugles mais sur des faits, ne sera pas un leurre. L'histoire n'obéit pas au déterminisme et le personnage de Sisyphé appartient à la mythologie. Ce sont les hommes qui font l'histoire.

## LE FONCTIONNARISME

L'enquête sur la participation des Canadiens français au fonctionnarisme fédéral, même si elle ne devait pas être suivie de réformes spectaculaires et immédiates, aurait le mérite singulier de situer le problème dans un éclairage objectif et global. Le professeur Léon Dion se refuse au pessimisme et estime avec raison que nous devons fonder cette enquête sur des arguments d'intérêt général, plutôt que sur des sentiments, comme nous avons eu hélas ! trop tendance à le faire jusqu'ici. Seule une enquête pourra fournir des explications précises et nuancées aux innombrables questions que nous nous posons.

Par exemple, comment sont conçus les examens du Service civil et comment expliquer certains échecs massifs des Canadiens français ? Quels sont les critères qui permettent de juger la valeur et la compétence ? Quels facteurs jouent dans les promotions ? Comment expliquer la place de second rang qu'occupe le français dans l'administration fédérale ? Jusqu'à ce qu'une enquête fournisse des précisions, un esprit impartial ne saurait se contenter de réponses fragmentaires, d'on-dit, d'a-peu-près et de bobards.

D'ores et déjà il semble bien que la discrimination explique bien des choses, mais qu'elle n'explique pas tout. Je soulèverai quelques points qui peuvent rendre compte partiellement de notre sous-représentation au fédéral (comme d'ailleurs dans le secteur privé) :

### LE FAMEUX COMPLEXE « MINORITAIRE »

L'école indépendante se sert de ce terme comme bouc émissaire. Notre condition de minoritaires expliquerait tous nos maux. La généralisation est pour le moins sommaire. Car il peut exister deux sortes de minorités : a) une minorité larmoyante, défaitiste et renfrognée : celle qui réclame par exemple un drapeau, un ambassadeur au Vatican et autres hochets ; b) une minorité agissante, vivante et agressive : celle qui préconise une politique de présence, l'épanouissement économique, l'égalité dans les faits.

### LA MYSTIQUE ANTI-OUTAOUAISE

On ne dira jamais assez le tort que nous a fait longtemps ce faux autonomisme qui imputait tous les torts au fédéral et laissait Ottawa envahir tous les domaines... que nous n'avions pas le dynamisme d'occuper. Fort heureusement, on évolue de plus en plus vers une politique constructive de présence. L'indispensable renforcement de l'Etat du Québec ne saurait avoir pour corollaire l'abstentionnisme à Ottawa.

### LE LÉGENDAIRE RETARD EN ÉDUCATION

Si l'on en venait à prouver que notre système d'éducation est un empêchement à la fonction publique à Ottawa, peut-être y aurait-il lieu de faire certains rajustements, sans pour cela, bien entendu, renier quoi que ce soit d'essentiel et qui fait partie de notre personnalité. L'aboutissement d'une telle enquête pourrait donner lieu à la fondation d'une *Ecole d'administration*, qui préparerait des cadres aussi bien pour Ottawa que pour Québec, en tenant compte des exigences respectives des deux gouvernements.

### LA DÉVALORISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

À Québec même nous commençons seulement à revaloriser la fonction publique, et nous manquons hélas ! terriblement de personnel. Faut-il s'étonner que les nôtres ne

fassent pas le poids à Ottawa ? Et si nous manquions de personnel pour la fonction publique nous aurions pu nous racheter en concentrant tous nos efforts sur la qualité de la députation. La triste affaire des *Nuits de Pigalle* vient de montrer la parfaite nullité d'un trop grand nombre de nos politiciens.

### UNE MENTALITÉ SERVILE

Si le favoritisme et la brigue politiques n'ont pas tellement joué pour l'obtention de postes à la haute direction (notamment dans le cas de brillants universitaires), trop de débutants à des postes mineurs ont eu cette détestable habitude d'accompagner leurs candidatures de lettres de député, plutôt que de recommandations faisant état de leur compétence. Il faut signaler par ailleurs l'opportunisme de nos « yes-men » prêts à toutes les concessions pourvu qu'elles soient la garantie de leur avancement personnel.

### LE PEU DE PRESTIGE DONT JOUIT LA LANGUE FRANÇAISE À OTTAWA

Nous en sommes partiellement responsables. Si le français n'apparaît pas assez au Canada comme une langue nécessaire et digne de respect, nous devons bien reconnaître que trop des nôtres ont pris l'habitude de la maltraiter, de faire leurs affaires en anglais et de donner à leurs entreprises des raisons sociales anglaises, que nos universités utilisent trop largement des manuels en anglais, que nos députés ne font pas assez usage du français, que beaucoup d'entre nous accordent une préférence exclusive aux journaux et à la T.V. d'expression anglaise, etc.

Bref, la situation est très complexe et l'analyse doit tenir compte d'une foule de facteurs. Certes, M. Gordon a été brutal et il nous a insultés, mais ils nous a obligés à un fructueux examen de conscience. Cet examen, faisons-le et, après, prenons des dispositions pratiques et efforçons-nous d'exceller. Si malgré tout cela aucun déblocage ne se produit, peut-être faudra-t-il se poser une très grave question : vivons-nous la décennie de la dernière chance ?

PIERRE SAUCIER

#### Communiqué

#### RENCONTRES DOMINICAINES

1. — *Rencontres Dominicaines* se donne pour but l'étude en commun de tout problème d'actualité canadienne ou internationale, dans l'optique de la revue *Maintenant*, qui est celle d'un christianisme ouvert et engagé.
2. — *La méthode de travail* est simple : à chaque réunion on fait l'analyse de quelques articles de *Maintenant* et on les discute. On peut aussi se proposer des sujets d'enquête, des suggestions aux responsables de la revue, etc.
3. — En principe, les groupes ne comptent pas plus de huit ou dix membres, et se réunissent une fois par mois. Trois ou quatre fois par année, il y aura des réunions générales et confrontations des méthodes de travail, sujets d'étude, etc., au monastère Saint-Albert-le-Grand.
4. — Pour plus amples informations, s'adresser à *Rencontres Dominicaines*, a/s *Maintenant*, 2715, Côte Sainte-Catherine, Montréal-26.
5. — Animateurs spirituels du mouvement : R. P. Paul Morin, O. P. et H.-M. Robillard, O. P.

# Vers l'émancipation économique

On peut envisager, dès maintenant, comme assez longue et laborieuse la prochaine session provinciale à Québec. A cause précisément des nouvelles données sociales et des recommandations multiples des groupements intéressés qui ont, plus que jamais, plein droit de parole, la session du 27<sup>e</sup> Parlement québécois offrira aux élus du peuple toutes les opportunités d'analyser toutes les sphères connues de l'activité humaine.

Toutefois, on tient déjà pour acquis que l'expérience vécue le printemps dernier ne se répétera pas à l'Assemblée législative alors que les représentants du peuple durent siéger, durant le dernier mois, cinq jours francs par semaine et tous les soirs en sus, sans épuiser pour autant l'agenda de la session.

De fait, l'on poursuivra, dans une nouvelle session, les travaux laissés en plan par l'appel soudain au peuple. Le Premier ministre lui-même a déclaré que la session serait très chargée mais sa durée dépendra évidemment des débats soulevés par les questions portées à l'étude.

## Les objectifs

Des objectifs précis sont déjà connus même si les modalités qui entourent les sujets demeurent encore imprécises. Les principaux débats porteront vraisemblablement sur le thème-clé de la dernière campagne électorale : la nationalisation des pouvoirs privés d'électricité, et aussi sur les possibilités de l'établissement d'une aciérie québécoise. Ce projet ne relèverait pas spécifiquement du Parlement ou du gouvernement, mais ce dernier apporterait sa large contribution à une telle réalisation advenant que des intérêts industriels veuillent bien assumer les risques.

Parmi les autres sujets dont traitera le discours du trône, il faut retenir la loi électorale déjà approuvée du reste par l'Assemblée législative mais qui, amendée et corrigée, est soumise à l'imprimerie avant d'être présentée au conseil législatif.

On croit aussi, devant les pressions surgissant de toutes parts, que le projet de redistribution des limites territoriales des circonscriptions électorales (comtés) rebondira devant la Chambre

pour porter le nombre des députés de 95, qu'il est actuellement, à 100. On sectionnera vraisemblablement certains comtés beaucoup trop peuplés de la métropole et de la vieille capitale, comme première étape. On doute que l'on puisse, d'autre part, entreprendre la tâche de fusionner certains comtés ruraux, car de toute évidence, même chez les libéraux, des objections s'élèvent.

## Problèmes sociaux

Le gouvernement ne peut non plus faire sourde oreille aux revendications pressantes et répétées des unions ouvrières et il devra répondre au vœu de la majorité en permettant au ministère du Travail de présenter le code du travail dont l'étude se poursuit maintenant depuis deux ans et non sans âpres discussions.

Et si l'on en croit le premier geste posé par le Premier ministre dans le remaniement de son cabinet ministériel, c'est peut-être vers la classe agricole et le monde rural que se penchera plus spécialement la prochaine législature, car inutile de le cacher, le scrutin populaire aux élections du 14 novembre dernier indiquait clairement que les agriculteurs et colons ne sont pas très satisfaits des mesures gouvernementales et ils ont exprimé ce dépit en votant unioniste dans la plupart des comtés ruraux dépourvus de cités influentes.

Pour le peuple également, le Premier ministre a promis la refonte des lois des coopératives à tous les paliers. On envisage aussi une révision de la politique de planification rurale par un réaménagement régional, la spécialisation poussée des cultures selon les terres propices, l'augmentation des pouvoirs de l'Office des marchés agricoles.

## Les déficiences

Il revient aussi au gouvernement réélu avec une majorité accrue de résoudre certains problèmes cruciaux comme la pénurie de fonds pour répondre aux demandes du crédit agricole, un meilleur partage et contrôle des boisés de la Couronne, une action positive pour épauler les plans conjoints dans la coupe du bois, un marché plus stable pour l'industrie laitière, etc.

## D'autres manchettes

La législature accordera aussi une attention spéciale à la Société générale de financement qui devra démarrer. Cet organisme doit constituer la base première d'une participation effective et efficace du contribuable à l'émancipation économique générale du Québec.

De même aussi, de nouvelles législations toucheront l'industrie de l'hôtellerie pour le bonheur du touriste, trop souvent leurré. Une autre loi s'appliquera pour mettre à raison les usuriers et les compagnies prêteuses exigeant des intérêts indécentes qui écrasent le petit salarié.

C'est résumer bien succinctement quelques-uns des travaux connus qui tiendront en alerte la Chambre dès le 15 janvier prochain. Mais il faut aussi compter que de nombreux bills privés viendront se greffer à l'agenda.

## Nouveaux ministères

Les observateurs qui suivent de près la scène politique, entrevoient déjà des réformes assez sérieuses au sein du cabinet ministériel au cours de la prochaine session. On affirme même que de nouveaux ministères seraient créés. Certains voient un ministère du Tourisme qui accueillerait celui de la Chasse et de la Pêche sportives. D'autres prétendent que le ministère des Richesses naturelles s'emparera d'une partie du ministère des Terres et Forêts, laissant le département de l'exploitation terrienne au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. En ce cas, le ministère des Richesses naturelles deviendra probablement le plus important de tous. On connaît l'envergure de son titulaire, M. René Lévesque, mais on s'interroge sur ses possibilités d'étendre encore son action.

On assume que le Premier ministre se départira du ministère des Finances pour se soulager du fardeau très lourd qui l'opresse. Même changement prévu dans le cas du procureur général, charge dont veut se libérer Me Georges Lapalme qui demeurerait titulaire des Affaires culturelles.

Devant cette abondance peu ordinaire de projets de tout genre, on comprendra que les élus du peuple devront démontrer beaucoup de patience, de compré-

hension et d'intelligence pour saisir tous les arguments qui seront déployés à tous les niveaux de la société. C'est le souffle de la liberté qui presse le Parlement. De plus en plus, le peuple secoue le joug, aspirant à ses franchises coudées mais désireux toutefois d'obtenir un nombre toujours croissant de services sociaux publics.

Toutefois, si l'on base ses observations sur les initiatives déjà prises par le gouvernement, notamment la création du conseil d'orientation économique, la subdivision de la province en secteurs régionaux avec nomination éventuelle d'un commissaire industriel pour chacun d'eux et surtout, devant le très vaste et coûteux projet de la nationalisation des pouvoirs privés d'électricité, pour lequel le peuple fut spécifiquement convié aux urnes, le 14 novembre dernier, on doit admettre que le gouvernement se dirige sans hésiter vers sa thèse favorite : l'émancipation économique du Québec.

Claude Déry

## Avions et réactions

La population de la région métropolitaine a connu une heure d'émoi, récemment, quand elle a appris que la compagnie Canadair allait mettre à pied 2 000 de ses employés avant la fin de l'année 1962. Puis, l'employeur a précisé qu'il ne s'agissait que de 400 à 500 mises à pied, rien que ça. Il a coulé pas mal d'alcool sous les ponts enjambant l'ancienne et la nouvelle année, et l'on s'est mis à penser à autre chose...

Mais le problème reste entier et il se posera de nouveau de façon aiguë, dans un avenir plus ou moins rapproché, même si le gouvernement fédéral consent encore une fois à dépanner provisoirement Canadair en finançant la construction de quelques CL-44. Il est fort probable que l'affaire tourne de nouveau en queue (pivotante) d'avion.

L'histoire tragique de l'industrie aéronautique canadienne illustre bien, s'il en était besoin, la nécessité de la planification économique. Actuellement, quand on ne tue pas brutalement le malade, comme on l'a fait avec l'A.V.

Roe, de Malton, en Ontario, — tiens ! tiens ! Ottawa peut faire des vacheries à l'« autre nation » aussi ! — on lui administre des transfusions de sang tout en donnant des tranquillisants à la population.

Quand Canadair s'est lancé dans la construction du CL-44, est-ce qu'Ottawa en avait bien étudié l'utilisation éventuelle par ses services, civils et militaires, par Air-Canada, par les provinces ? Est-ce qu'il lui avait trouvé des débouchés extérieurs ? Est-ce qu'il s'était préoccupé de conclure des accords avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, où nous achetons nos DC-8, nos Viscount, etc. Je ne le crois pas : on a bien trop de respect pour la liberté d'entreprise, quitte ensuite à payer, avec les deniers publics, les pots cassés.

Bien différente à cet égard me semble être la politique de la France et de la Grande-Bretagne qui, devant l'épuisement plus ou moins éloigné des commandes de réactés « classiques », pensent déjà à relancer leur industrie aéronautique en lançant le supersonique. On n'attend pas d'avoir sur les bras le dernier Caravelle ou le dernier Comet inventé avant de créer, chez le public voyageur et les sociétés de transport, une nouvelle demande : Paris-New York en trois heures !

Pendant que les conservateurs britanniques et les gaullistes français font de la planification pour conserver leur emploi à 260 000 travailleurs spécialisés, que font nos propres gouvernements de droite ? Ils ont trop le respect de l'entreprise privée pour lui rendre d'autres services que de lui donner le coup de grâce, comme à Malton, ou prolonger son agonie, comme à Cartierville.

Notre industrie aéronautique s'en va chez le diable. Nos ouvriers les plus compétents prennent le chemin des Etats-Unis. Notre rythme d'expansion économique est inférieur à l'accroissement naturel de la population. Nous sommes condamnés au chômage chronique. Et tandis que les Européens mettent leurs ressources et leurs marchés en commun pour faire face aux géants américain et soviétique, il y en a qui rêvent d'un petit Etat séparé qui, à l'heure prochaine de l'automatisation, n'offrira peut-être pas un marché domestique suffisant, en dépit de la revanche des berceaux, à une entreprise sérieuse de fabrication d'épingles à couches. Quant aux avions, alors là, il faudra les donner comme jouets aux enfants...

Noël Pérusse

## Télévision, mon beau souci, te mieux connaître !

Sur la télévision, chacun a son petit bagage d'opinions aujourd'hui. Il le faut bien puisqu'on trouve au moins un téléviseur dans au-delà de 80% des foyers au Canada. Les uns sont séduits par cette boîte aux images lumineuses ; d'autres manifestent à son endroit une belle indifférence... qui n'empêche ni les appareils de proliférer, ni une forte proportion des émissions d'être ennuyeuses ou parfaitement inutiles, ni les recherches de se poursuivre en vue de nous doter avant longtemps d'un écran plat qu'on pourra accrocher au mur et qui aura les dimensions qu'on voudra. (Mais tant qu'il y aura une petite fraction d'émissions excellentes comme *Jeudi-Théâtre*, *A vous Paris*, etc., mon enthousiasme pour ce mode de communication ne passera pas). Qu'on le veuille ou non, la télévision est envahissante et elle exerce une influence qu'on n'a pas encore tenté d'évaluer avec précision, du moins au Canada. Au fait, qu'est-ce que nous savons vraiment de la télévision si l'on exclut les connaissances globales, les approximations, les « on dit que » et les « en général, la télévision », en somme les opinions de tout le monde ? A un jeu serré de questions sur le rôle de la télévision dans la vie d'aujourd'hui au Canada français, que saurions-nous répondre de précis ?

Dans l'évolution de la pensée chez nous depuis dix ans, la télévision n'a-t-elle pas été un facteur déterminant ? N'est-elle pas à l'origine d'une certaine démythification dans plusieurs ordres ? A cause de son caractère même — (la télévision oblige ceux qui s'en servent à la simplicité, car sur le petit écran, un tic, un regard, une saute d'humeur, une crispation nous renseignent autant que les propos de celui qui est là devant nous) — elle semble impitoyable à tous ceux qui se plaisent à manier l'arme dangereuse du mensonge. N'a-t-on pas parfois l'impression que la télévision fait éclater le mensonge ? Certaines personnes habituées à dissimuler leur pensée, à n'utiliser que des demi-vérités nous apparaissent soudain ridicules et minables. Tandis qu'un être vrai nous séduit. Je donne ici une impression personnelle, mais si

Tél. : DE. 7311

## Pharmacie Marius Létourneau

BERNARD LÉTOURNEAU

Pharmacien chimiste — Dispensing Chemist

Spécialité : PRESCRIPTION

3828, boul. DÉCARIE

MONTRÉAL, P. Q.

Tél. : PR. 4-7811

## Lucien Vadeboncoeur & Cie Ltée

ENTREPRISES GÉNÉRALES

2320, 17e avenue SAINTE-ANNE

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Tél. : 773-9436

## GUY GIROUARD

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION ET RÉPARATION

Résidentiel — Commercial — Industriel

1290, St-Lierre, LA PROVIDENCE

SAINT-HYACINTHE, P. Q.

Tél. : 484-8144

## Western Wheel Alignment Inc.

- BALANCEMENT DE ROUES
- VÉRIFICATION DE FREINS

2310, rue BENNY

MONTRÉAL, P. Q.

**J. BOUCHARD & FILS**

Directeurs de funérailles et ambulanciers

Tél. : 529-9221 320, 5e Rue, LIMOILOU

**HURON MANUFACTURING CO. LTD.**

Tél. : 842-3444 14, ST-AMAND, LORETTEVILLE

**MOTORS LIMITED**

Tél. : 681-4626 777 ouest, boul. CHAREST, QUEBEC

**L. P. BEAULIEU AUTO, INC.**

Alignement de roues

Tél. : 525-4765 15, boul. HENRI BOURASSA, QUEBEC

**ANTONIO BARRETTE**

Entrepreneur général en ciment

Tél. : 523-7014 183, CHEVRIERE, QUEBEC-8

**SALLE DE RECEPTION DES SYNDICATS CATHOLIQUES**

Mme Louise DeBlois, hôtesse

Tél. : 524-4631 155 est, boul. CHAREST, QUEBEC-2

**MARCEL FORTIN**

Entrepreneur licencié en démolition

Tél. : 523-9609 235, rue LEONARD, QUEBEC

HOMMAGE DE :

**SEPT-ILES EXPRESS****LEVIS AUTOMOBILES, INC.**

Téléphones Bur. : 837-5075 — 837-5888 ROND-POINT, LEVIS

HOMMAGE DU

**COLLEGE DE LEVIS**

LEVIS, P. Q.

HOMMAGE DE :

**Dr GERARD CORRIVEAU**

150, SAINT-GEORGES LEVIS

**J. G. FERLAND LIMITEE**

Négociant en gros

Tél. : 837-1263 (Casier Postal 38) LEVIS

**ROBICHAUD EBENISTE, ENR.**

Tél. : 839-9578 64, Av. BELLEVUE, ST-ROMUALD

**R. TANGUAY AUTOMOBILES, LTEE**

Chrysler — Dodge — Valiant — Imperial

Tél. : 837-9383 ROND-POINT, LEVIS

**J. E. SAMSON, INC.**

281 est, SAINT-VALLIER QUEBEC

**DON D'UN AMI**

(contrat no 1283)

**DON D'UN AMI**

(contrat no 1284)

HOMMAGE DE :

**HUMPTY DUMPTY****LEVI BROCHU**

Peintre — Décorateur — Tapissier

Tél. : 637-5587 61, rue DESJARDINS, LEVIS

**METAL VENETIAN BLINDS & FURNITURE CO. LTD.**

Bel Air — Flo-Folf — 9, J. K. LAFLAMME

Tél. : 837-1927 (Jos. Grégoire, prés.) LEVIS

HOMMAGE DE

**CAISSE POPULAIRE SAINT-SAUVEUR**

M. A. Tremblay, gérant 135 ouest, ST-VALLIER, QUEBEC

**J. A. ROY STATION SAINT-ROCH, ENR.**

Service de remorquage jour et nuit

Tél. : 522-2477 — 522-2478 825 est, boul. CHAREST, QUEBEC

**PIETTE, AUDY, LEPINAY & BERTRAND**

Ingénieurs-conseils

Tél. : 683-3458 1134, CHEMIN ST-LOUIS, QUEBEC-6

**ASSURANCES U. C. C.**

EMILE MYRAND INC. — Courtier d'Assurances agréé

Tél. : 623-5455 3e avenue ouest, CHARLESBOURG QUEBEC

**MATELAS FRONTENAC MATTRESS, ENR.**

Manufacturiers de matelas

Tél. : 525-5347 237 ouest, rue ST-LUC, QUEBEC

**CHARLES TRUDEL, ENR.**

Entrepreneur — Charroiyage général

Tél. : 529-9539 325, 2e Rue, QUEBEC

**LES ACCESSOIRES DE CUISINE LIMITEE**

Distributeurs exclusifs de LEO T. JULIEN, INC.

Tél. : 683-3618 (Centre Industriel No 5) 1175, GOUIN, QUEBEC

**ADELARD LABERGE, LTEE**

Plomberie — Chauffage — Electricité

Tél. : 525-4825 270, 5e Rue, QUEBEC

**SYNDICAT COOPERATIF DE TAXIS**

TAXIS CO-OP

Tél. : 525-5191

**LA BUANDERIE LEVIS LTEE**

Service Nettoyeur NUTONE

Tél. : 527-2501 4, rue MacMAHON, QUEBEC-4

**MOISAN & FRERES LTEE**Manufacturiers : Patènes, calices, ciboires — Réparations générales  
Tél. : 524-3161 708 est, rue ST-FRANÇOIS, QUEBEC**LEONARD TOUSSAINT**

Diamantaire et importateur — Bijouterie générale

Tél. : 522-8750 330, 1re Rue, QUEBEC

**BARSETTI & FRERES**

Décoration artistique — Fresques — Tableaux — Etc.

61 ouest, 19e RUE, ORSAINVILLE QUEBEC

**STATION DE SERVICE B. P. — U. B. BRUNELLE**

Spécialité : Tune Up — Service de nuit

Tél. : PR. 3-0340 875, DE BOUCHERVILLE, ST-HYACINTHE

**FERNAND COURCHESNE & DENIS COURCHESNE**

ASSURANCES GENERALES

Tél. : 4-8817 465, boul. HEBERT, PROVIDENCE

**PLOMBERIE SAINT-JOSEPH, ENR.**

Tél. : PR. 3-0529 265, VILLENEUVE, VILLAGE ST-JOSEPH

**MARCHE GOSSELIN**

Tél. : PR. 4-7424 8084, DES CASCADES, ST-HYACINTHE

**GREGOIRE GIRARD**

ARPENTEUR-GEOMETRE

1400, rue GIROUARD ST-HYACINTHE

**J. W. SAWYER**

Entrepreneur — Maître électricien

Tél. : PR. 3-9626 4119, boul. LAURIER, DOUVILLE, ST-HYACINTHE

**CLOUTIER NETTOYEUR**

Réjean Cloutier, prop.

2425, SAINTE-ANNE ST-HYACINTHE

**MARCHE GRENON, ENR.**

Tél. : PR. 4-4622 (Marché Centre) ST-HYACINTHE

**UBALD LE BLANC**

Menuiserie générale

Tél. : PR. 4-5275 2655, LAFONTAINE, ST-HYACINTHE

**MICHEL DUMAINE**

AVOCAT

Tél. : PR. 3-1545 1695, rue GIROUARD, ST-HYACINTHE

## ST-HYACINTHE EXPRESS INC.

775, LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE, P. Q.

### LES ENTREPRISES SAINT-JOSEPH, LTEE

Tél. : PR. 4-8715 1000, ST-LOUIS, ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE

### LES SCEURS DE LA PRESENTATION DE MARIE

COLLEGE ST-AURICE, ST-HYACINTHE

### L. GILBERT MOREAU ARCHITECTE

Tél. : DU. 8-9211 210 ouest, CREMAZIE, MONTREAL

### LEOPOLD MORETTI ARPEUTEUR-GEOMETRE

Tél. : 273-4267 6339, ST-HUBERT, MONTREAL

### PROULX & FRERES LIMITEE

Tél. : DU. 8-1492 2010 est, HENRI BOURASSA, MONTREAL

### J. B. BAILLARGEON EXPRESS LTEE Les Maîtres Déménageurs de tous les temps

423 est, ONTARIO, MONTREAL

### QUINCAILLERIE J. R. GREGOIRE

Tél. : LA. 4-1167 3605 est, ONTARIO, MONTREAL

### CHARCOAL SUPPLY & SALES OF QUEBEC ALEX PAQUET, prés.

Tél. : CR. 1-3871 5604, SAINT-DENIS, MONTREAL-34

### EDWARD CUSTOM TAILORS RICHARD DESMARAIS

Tél. : HU. 6-1811 6162, Av. MONKLAND, N.-D. DE GRACE

### LAITERIE SAINT-HILAIRE, LTEE G. NADEAU, prés.

Tél. : PR. 4-6555 648, rue CONCORDE, ST-HYACINTHE

### LUCIEN COMTOIS

Entrepreneur : Plâtre et Stucco

Tél. : PR. 4-8758 240, CORDEAU, ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE

### LIONEL ETHIER ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Tél. : PR. 3-9510 550-14e MONDOR, ST-HYACINTHE

### MORIN WOODCRAFT, ENR. HORACE MORIN

Tél. : 795-W 12 ST-PIE DE BAGOT

### ETIENNE DEMERS CONTRACTEUR ELECTRICIEN

Tél. : PR. 2-2480 ST-PIE DE BAGOT

### MARCEL CYR ARCHITECTE

Tél. : PR. 3-9765 484, rue ST-SIMON, ST-HYACINTHE

### CHRISTIAN LAROCQUE, M. P. L. ENTREPRENEUR PLOMBERIE

Tél. : PR. 4-6971 8275, rue LEDOUX, ST-HYACINTHE

### RENE DERY AVOCAT

Tél. : PR. 3-9713 584, MONDOR, ST-HYACINTHE

### HOPITAL SAINT-CHARLES

2750, LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE

### OSIAS LEMIEUX, LTEE ENTREPRENEUR GENERAL

Tél. : PR. 3-9592 985, rue HENRI BOURASSA, ST-HYACINTHE

### L. R. VIALA, INC.

Tél. : LA. 6-2535 1280 est, DEMONTIGNY, MONTREAL

### L. G. BEAUBIEN, CIE Valeurs de placement RENE A. FUGERE

655, STE-ANNE, ST-HYACINTHE

### EPICERIE CASCADES D. LAPALME, prop.

1200, rue CASCADES, ST-HYACINTHE

### DESLAURIERS & MERCIER INGENIEURS

1396 ouest, STE-CATHERINE, MONTREAL

### W. VEZINA & FILS, LTEE Entrepreneurs en plomberie

Tél. : LA. 1-3285 1846 est, LAURIER, MONTREAL

# Maintenant

## PROTOCOLE

### A l'intention des collaborateurs éventuels de Maintenant

#### I. But de la Revue

*Maintenant* est une revue mensuelle chrétienne d'actualité et d'opinions à l'intention du Canada français. Elle veut contribuer à la formation de l'opinion, à la découverte et à la solution des problèmes, au maintien d'un climat où les bonnes volontés se découvrent et se sentent soutenues « sans avoir peur ».

#### II. Lecteurs

Les lecteurs de *Maintenant* (40 000) se recrutent, à en juger par la correspondance reçue, dans toutes les classes de notre société : professionnels, universitaires, fonctionnaires, représentants élus, clergé, etc. ; et dans toutes les régions. Et si la majorité de ces lecteurs appartient aux milieux « dirigeants », le dénominateur commun n'est pourtant pas tant le degré d'instruction académique que l'originalité de la pensée, le refus du conformisme, et la volonté audacieuse de prendre une part de responsabilité dans les décisions qui orientent nos destinées.

#### III. Ton des articles

*Maintenant* n'est pas une revue littéraire, et en conséquence ne publie pas, en général, de textes dont l'intérêt unique ou principal est d'ordre stylistique.

*Maintenant* n'est pas une revue « pieuse », et en conséquence ne publie pas d'histoires édifiantes et autres guimauves.

*Maintenant* n'est pas une revue de combat et donc ne fait systématiquement le jeu d'aucun parti, d'aucune idéologie, d'aucune mystique, d'aucune chapelle.

*Maintenant* se veut honnête et sereine et donc accorde audience à des opinions fort variées, discordantes à l'occasion, tout en évitant de servir de tribune à la propagande des « causes ».

*Maintenant* veut être objective et donc ne se refusera pas à faire connaître des faits qui feraient honneur à certains ou honte à d'autres mais essaye de dresser un tableau complet des réalités.

#### IV. Présentation des articles

Pour des raisons pratiques *Maintenant* souhaite surtout des articles courts (i. e. de l'ordre de 1 500 à 2 000 mots ; 2 pages de la revue ; 5 pages dactylo double espace).

*Maintenant* utilise abondamment des entrefilets plus courts, des informations brèves, n'ayant parfois que 300 mots.

#### V. Conditions

*Maintenant* respecte pleinement l'opinion de ses collaborateurs et entend ne faire dire à personne ce qu'il ne veut pas dire. Toutefois, *Maintenant* se réserve :

1. — de modifier les titres et sous-titres pour des raisons de style journalistique ou de mise en pages ;
2. — de corriger sans autre avis les incorrections grammaticales et orthographiques évidentes qui pourraient se glisser dans les manuscrits ;
3. — d'abrégier légèrement certains textes pour les besoins de la mise en pages, quand il est évident que la pensée de l'auteur ne sera nullement trahie. (On suggère aux auteurs eux-mêmes d'indiquer quelques paragraphes de leur texte qui pourraient, au besoin, être omis).
4. — de suggérer aux collaborateurs des modifications de forme et de présentation qui rendraient leurs articles plus conformes au style et au ton habituels de la revue.

#### VI. Manuscrits

**Dactylographie :** *Maintenant* n'accepte que des manuscrits dactylographiés sur un côté de feuille 8 x 11, à marges d'au moins un pouce, et à double interligne, sans aucune correction manuscrite.

**Titre et sous-titres :** Le titre devra être bref, imagé, concret, journalistique. Les sous-titres de même, et on les multipliera (au moins un par page dactylographiée).

**Notes :** réduire les notes au minimum et les introduire dans le texte (parenthèses) autant que possible.

**Soulignés :** ce qui est souligné une fois dans votre manuscrit dactylographié sera reproduit en *italiques* par le typographe. Ce qui est souligné deux fois sera reproduit en CAPITALES.

**Citations :** le moins possible et brèves. Exceptionnellement une citation de plus de 5 lignes sera détachée du texte, par de plus grandes marges.

**Capitaliser** les noms d'auteurs, v. g. DESCARTES et non Descartes.

**Italiser** les titres d'ouvrages, revues, journaux. On italise en soulignant d'un trait, v. g. Maintenant.

N. B. — En cas de doute, consulter L. POIRIER, *Au service de nos écrivains*, 2e édition, Montréal 1952.

elle était véritable auprès d'une importante fraction des téléspectateurs n'aurait-on pas là un indice de la puissance de la télévision pour faire non seulement évoluer le style de nos hommes politiques, de nos artistes, de nos écrivains, mais encore pour hausser la qualité humaine de notre personnel de premier plan ?

Pourrait-on mesurer l'influence de la télévision sur divers secteurs de son auditoire : les enfants, les adolescents, les femmes, les ouvriers, les « collets-blancs » ? D'autre part, qu'est-ce que l'homme cultivé attend de la télévision, et qu'est-ce qu'elle lui apporte dans les conditions actuelles ?

Il serait facile de multiplier les questions. Qu'il suffise d'en poser encore quelques-unes qui paraissent importantes :

La télévision contribue-t-elle à hausser le niveau intellectuel des masses, à lui communiquer certaines préoccupations d'ordre politique, social, religieux, leur impose-t-elle le sens de la solidarité humaine ?

A-t-on songé à utiliser à fond la télévision pour régler un problème d'envergure ? Et dans cet ordre, on aurait pu sans doute déterminer scientifiquement l'influence d'un débat comme celui qui a mis aux prises MM. Jean Marchand et Réal Caouette, ou l'inoubliable match politique de la dernière campagne électorale au Québec.

Encore une fois, utilisée vraiment à fond quel serait le pouvoir de la télévision pour faire échec au « joul » ? Jusqu'à présent, la télévision a-t-elle eu une influence sur la qualité de la langue que parlent les jeunes ? Peut-on mesurer cette influence ? C'est Guy Cormier, je crois, qui écrivait un jour que si la langue française doit être sauvée au Canada, elle le sera par la radio-télévision.

La télévision peut-elle placer un problème sous une lumière telle que l'homme moyen ne puisse s'empêcher d'en saisir les dimensions réelles et d'agir en conséquence ? En d'autres termes, la télévision peut-elle modifier notre comportement individuel ou collectif ?

A-t-on fait une étude pour expliquer ce goût étonnant que l'on manifeste au Canada pour les époques révolues ? Comment se fait-il que jadis *Le Survivant* ait connu une si grande popularité ? Comment expliquer que *Les belles histoires...* (épuisées depuis si longtemps, vidées, reprises mille fois avec des variantes à peine perceptibles, le type même de l'émission finie, morte

et enterrée ou en tout cas qui devrait l'être) continuent de faire carrière avec une cote d'écoute fantastique ?

Qu'on songe à ces beaux sujets de thèses en sciences sociales, avec des titres percutants : *La télévision interdite aux menteurs* ; *La télévision tombeau des démagogues* ; *La télévision et le goût de la propriété morale, politique, sociale, artistique* ; *La télévision ou la mort des mythes* ; *La télévision et la démocratisation de la culture*.

Dans une revue comme celle-ci, on ne peut que poser les questions. Mais puisque les enquêtes Gallup arrivent à des résultats d'une précision parfois

étonnante, un organisme qui en aurait les moyens — une université peut-être — nous fournirait après une enquête à fond des données d'un intérêt passionnant sur l'influence de la télévision. Et l'enquête ne serait sûrement pas oiseuse si l'on songe à ce qu'est la télévision et surtout à ce qu'elle va devenir. C'est Glenn Gould qui disait récemment que la télévision et le disque auront à peu près remplacé la salle de concert dans cent ans. Vision intéressante, mais qui ne cerne qu'une toute petite partie du problème.

Jean-Paul Vanasse

## Les communautés sont-elles aussi riches qu'on le dit ?

— « Pour empêcher la révolution, les communautés doivent évoluer ». (Mère Pauline Maillé).

— « J'aimerais mieux payer l'impôt et avoir tous les privilèges de la citoyenne ». (Mère Dorais).

— « Nous nous interrogeons sérieusement sur la manière d'exprimer collectivement le vœu de pauvreté ». (Le Père Desmarais).

Le 26 novembre dernier, MAINTENANT invitait le public à une confrontation qui mettait en cause la richesse des communautés religieuses. Ce colloque a suscité beaucoup de commentaires dans les journaux. Certains des propos que l'on a pu entendre à cette réunion ont même été considérés comme révolutionnaires.

Le rédacteur de *La Presse* Teddy Chevalot, qui rapportait l'événement en première page, marquait son étonnement en ces termes : « Est-ce une réunion du Mouvement laïque, ou un quelconque colloque qui ne groupait que des gauchistes ? Nenni... c'est tout simplement, dans l'amphithéâtre d'un couvent respectable et respecté, celui des Dominicains, que ces propositions, suggestions et constatations ont été faites, devant un parterre de religieux et de religieuses de tous ordres ». Et l'article était coiffé d'une citation flamboyante : « Pour empêcher la révolution, les communautés doivent évoluer ». Cette citation n'était pas d'un laïc gauchiste, elle émanait de la Révérende Mère Pauline

Maillé, supérieure des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph.

### « Ça bouge... »

On convient généralement que tout bouge dans la province de Québec à un rythme qui en inquiète plusieurs, mais il faut bien reconnaître aussi que l'on n'a guère encore l'habitude de porter sur la place publique un sujet aussi brûlant que celui des biens de l'Eglise ! Le thème fait partie des tabous. A des assises aussi progressistes que l'I.C.A.P. (à son congrès de 1961), le sujet portait sur les relations de l'Eglise et de l'Etat, et pourtant devant un public réputé pluraliste et ouvert, on laissa à peu près de côté cet aspect important du problème. Il était opportun d'y venir, car peu de sujets prêtent à autant d'équivoques et d'interprétations de toutes sortes. Interprétations et jugements qui sont souvent fort éloignés du seul contexte qui devrait retentir des esprits lucides et éclairés, des chrétiens soucieux de la vérité : les faits.

Un exemple illustrera assez bien le climat de l'opinion publique, c'est le fameux mythe que les Sœurs grises seraient les propriétaires de la Canada Steamship ! Et combien d'autres mythes ont la vie aussi dure ou qui sont aussi dénués de fondements. Un des avantages d'un colloque comme celui de *Maintenant* est justement de faire un peu de ventilation : ce genre de réu-

nion permet au public d'exprimer ses doléances et ses craintes et il lui donne l'occasion de se renseigner à la source. Le problème est aussi exposé à la lumière d'une information aussi objective que possible.

### Experts laïcs

Deux experts laïcs avaient été invités à donner le point de vue du comptable et celui du juriste : MM. Gérard Des Lierres, C. A. et Me Gilles Fillion, avocat. Nous ne résumerons pas leurs propos dans le cadre de ce compte rendu. Nous insisterons plutôt sur les questions soulevées par la salle. On remarquait dans l'auditoire la présence de supérieurs et de supérieures de quelques-unes de nos communautés les plus importantes. Invités à faire connaître leur point de vue, et à fournir à l'auditoire des réponses à ses questions, religieux et religieuses ont montré un visage que l'on ne saurait assimiler à celui du pharisien. Chez tous ces religieux aucune satisfaction béate devant le travail accompli, aucune morgue, mais plutôt un souci de concilier l'efficacité contemporaine avec les éternelles exigences évangéliques. Bref, une inquiétude réelle face aux moyens à envisager pour assurer la meilleure adaptation aux besoins de l'heure dans un véritable esprit de charité.

Au fait, il n'est pas facile de rendre compte des nombreuses interventions qui soulevèrent une foule de questions très complexes. On pourra d'ailleurs lire dans une prochaine livraison des études fouillées qui s'efforcent de tenir compte des principaux facteurs en jeu. Voici donc comme en avant-goût un écho des principales interventions et suggestions entendues au cours de ce colloque :

### Les religieux et religieuses ont-ils droit à une récompense pécuniaire ?

Dans une société de plus en plus socialisée, il y a de moins en moins de place pour l'aumône de main à main. Ne devrait-on pas, au nom de la justice, placer les clercs sur le même pied que les laïcs et leur donner un salaire en fonction de la compétence du travail accompli ?

On a d'abord fait remarquer que si les membres avaient fait individuellement vœu de pauvreté, il n'en allait pas de même des communautés. Ayant à diriger des services considérables, les communautés ont besoin de ressources

financières importantes. On pourrait pourtant mettre à l'essai une formule nouvelle qui consisterait à donner un salaire aux religieux et religieuses. On pourrait de la sorte faire disparaître les exemptions fiscales et faire jouer l'impôt qui s'appliquerait aux communautés selon les mêmes barèmes que pour les autres corporations civiles analogues.

— *Les conférenciers en se situant seulement dans une perspective temporelle (légale et comptable) ont semblé traiter les communautés comme des entreprises strictement financières et commerciales.* Ils se sont éloignés dangereusement de l'esprit évangélique. Une des principales sources du malaise actuel ne serait-il pas le développement économique des communautés ? Et pour restaurer l'esprit de charité du Christ ne serait-il pas préférable de remplacer les énormes communautés existantes qui disposent d'édifices très vastes, par des communautés aux proportions plus modestes. Les Petites sœurs de Jésus par exemple ne sont-elles pas plus proches du Christ que nos communautés embourgeoisées ?

### L'ancien et le nouveau

La fondation de communautés nouvelles, comme les petites sœurs des pauvres, et la multiplication des instituts séculiers, qui visent à un témoignage plus limité, répondent assurément à un besoin pressant de notre temps. Il reste tout de même qu'il pourrait être périlleux de renoncer aux merveilleux avantages de la société moderne dans laquelle nous vivons. L'organisation d'un hôpital à l'heure actuelle n'a rien de commun avec l'institution désignée sous le même nom il y a cent ans. En contexte nord-américain, les petites institutions ne sont pas équipées pour donner les services que requiert l'état actuel de la science et elles sont donc condamnées à vivoter, puis à disparaître. Les hôpitaux et les collèges reçoivent malades et élèves par milliers. Ces institutions doivent être organisées en conséquence. Que l'on songe entre autres aux déboursés qu'exige aujourd'hui la formation des religieux.

Sous prétexte de fidélité évangélique nos maisons d'éducation et nos hôpitaux vont-ils comprimer leur essor, refuser des améliorations indispensables ? Que dirait-on si l'on se mettait à refuser des malades et des élèves ? Les institutions existantes ont déjà de la peine à répondre aux besoins ! Les supérieurs des communautés sont parfai-

tement conscients que l'efficacité n'est pas le seul critère de leur action, et que la notion de service est inséparable de la notion de pauvreté. Lorsque les œuvres s'institutionnalisent, elles ont besoin d'un certain confort. Le collège le plus modeste de religieux aussi traditionnellement démunis que les Capucins sera mieux pourvu qu'il y a cinquante ans, sans pour autant faire du luxe. Il y a un demi-siècle certains internats étaient si mal installés que les collégiens pouvaient facilement contracter des infections comme la tuberculose !

### Un scandale apparent

Le « château » des Dames de la Congrégation, rue Sherbrooke. La façade est impressionnante. Mais sait-on que ce bâtiment abrite 500 personnes parmi lesquelles 183 malades alités ? On se sent à l'étroit et d'aucuns proposent de sectionner nos maisons ! Il y a plutôt lieu d'agrandir. On parle beaucoup de la domination des communautés, mais se rend-on toujours compte de leur générosité ? Sait-on par exemple que les sœurs de Sainte-Anne ont mis gracieusement une de leurs maisons à la disposition de quelque 6 000 Hongrois ? On pourrait multiplier les exemples, mais on préfère la discrétion.

— Le public devient de plus en plus exigeant : il exige maintenant des comptes. Ne serait-il pas possible d'avoir un estimé réel des ressources financières dont disposent les communautés ? Ne pourrait-on pas faire une enquête, ou bien les communautés ne devraient-elles pas déposer un bilan ? Les religieux et religieuses se posent eux-mêmes sérieusement la question. On notera pourtant que si les communautés prenaient l'habitude de rendre publics leurs budgets, cela pourrait renforcer dans beaucoup d'esprits l'idée que les communautés sont purement et simplement des maisons d'affaires. Par ailleurs, un simple bilan ne pourrait refléter adéquatement la réalité car il faudrait l'accompagner d'explications. Les communautés tombent assez d'accord qu'elles auraient profit à organiser des services de relations extérieures qui pourraient éclairer judicieusement la population sur l'organisation et les besoins réels de leurs sociétés. Il ne faudrait pas oublier non plus qu'il y a déjà plus de 40 ans que les hôpitaux déposent des bilans à Québec.

## L'Oratoire

Ne sommes-nous pas des pharisiens et ne tentons-nous pas de justifier un état de fait ? Que dire d'organisations aussi massives par exemple que l'Oratoire, et de certains presbytères cossus ?

L'Oratoire a grandi petit à petit grâce à la générosité des fidèles, non seulement du Québec mais de toute l'Amérique du Nord. Lorsqu'un sanctuaire, à cause de son expansion et de la ferveur populaire, devient un attrait touristique, c'est le résultat d'une évolution que l'on constate partout, aussi bien à Lourdes, à Lisieux qu'à Montréal. Dans le passé il a pu y avoir des abus dans la construction des presbytères disproportionnés, mais une réglementation canonique de plus en plus sévère empêche de nouveaux abus. L'Eglise d'ailleurs étant composée d'hommes peut commettre des fautes de jugement, sans pour cela que soit altéré le sens profond de sa mission.

Attentive aux mouvements de l'opinion, Mère Dorais, de la communauté des Sœurs grises, avoue qu'elle demeure très perplexe et elle se demande quel témoignage les communautés doivent donner dans un contexte qui évolue rapidement. Déjà les communautés ont remis à la disposition du public, à l'échelle nationale, des biens pour une valeur de quelque 350 millions. Il existe une tendance très nette chez les communautés, à se retirer de beaucoup de domaines, mais chez les autorités civiles, on redouterait un exode massif. Le contexte semble devoir obliger les communautés à reviser leurs cadres. « J'aimerais mieux payer l'impôt et avoir tous les privilèges de la citoyenne », d'affirmer Mère Dorais.

## Le Père Desmarais

« Il serait sans doute préférable que les religieux soient soumis à l'impôt sur le revenu, mais qu'ils aient aussi droit à un salaire normal. Les Dominicains qui enseignent à l'Université reçoivent demi-salaire sous prétexte qu'ils n'ont pas à payer l'impôt. Mais leurs étudiants, inscrits aux facultés, doivent payer le plein tarif de scolarité.

« Déjà, les Dominicains payent des taxes indirectes. Nous nous interrogeons sérieusement sur la manière d'exprimer collectivement le vœu de pauvreté. La question n'est pas facile à résoudre ». Le Père Desmarais donne en terminant un témoignage éloquent sur la générosité des communautés. C'est aux religieuses de la Providence, dit-il, qu'il doit d'être Dominicain.

On soulève l'une des objections les plus sérieuses contre les communautés : le confort, la sécurité dont jouissent les religieux qui sont à l'abri du lendemain.

S'il est vrai que les communautés offrent une pareille sécurité à leurs sujets, d'où vient que le recrutement est si difficile ? Si les entreprises de l'Eglise sont si payantes, et si confortables, comment expliquer le tarissement des vocations ?

## Et la France ?

Une Française s'indigne de la marge énorme qui existe entre la richesse de l'Eglise canadienne et la pauvreté de l'Eglise de France.

Mère Maillé donne alors des explications sur une situation qu'elle connaît bien pour avoir visité les communautés françaises, à Langres notamment. Si au Canada les communautés disposent de biens importants, ce sont les Canadiens qui le veulent ainsi et qui ont à cœur de voir les communautés continuer à dispenser des services indispensables et soutenir des œuvres innombrables.

A côté des hôpitaux, il y a des maisons, les hospices par exemple, qui ne sont pas rentables et qui continuent à prodiguer leur dévouement. En France, les conséquences de la Révolution se font encore hélas ! sentir douloureusement et le manque d'argent explique la situation vraiment précaire des cliniques tenues par les communautés. On regrette de ne pouvoir dispenser tous les soins requis par la médecine moderne et des Français catholiques admirent l'immense foi qui anime les Canadiens et leur générosité qui permettent aux établissements hospitaliers de suivre l'évolution de la science.

Mère Maillé, qui est présidente de l'Association des hôpitaux catholiques du Québec, exprime l'opinion que « si les communautés religieuses ont le courage d'être évolutionnaires, nous éviterons peut-être les révolutions ».

Parmi les autres questions qui ont retenu l'attention, nous retenons le grief fréquent qui veut que les communautés n'accordent pas une juste rémunération aux laïcs qui travaillent pour eux. La réalité oblige à reconnaître qu'il y a eu une nette évolution depuis quelques années et que la multiplication des conventions collectives prouve le souci qu'ont les communautés de traiter les laïcs avec équité. On ne peut pas toujours en dire autant de certaines institutions administrées par des laïcs.

Ces quelques notes indiquent l'ampleur du problème et prouveront, nous l'espérons, qu'à une question aussi complexe que la richesse des communautés, on ne saurait apporter que des réponses nuancées et dictées avant tout par un examen rigoureux des faits.

Pierre Saucier

## LE LESSIVAGE DES CERVEAUX

On s'entretenait il y a quelques années de ces drogues subtiles et mystérieuses que les méchants communistes administraient à leurs victimes pour qu'elles épousent subitement les schèmes intellectuels élaborés par Marx et Lénine. Sans recourir à des procédés aussi délibérés, aussi brutaux, notre civilisation est-elle assurée de ne pas violenter à sa façon les intelligences et les volontés ? Je mets ici en accusation les abus de statistiques illusoire et les méfaits d'une psychologie délirante.

## Une grosse affaire

Les sondages d'opinions acquièrent sans cesse une importance grandissante. On les entoure d'une crainte révérentielle. Cette initiative américaine s'étend aujourd'hui au monde entier. Dès qu'une consultation électorale est annoncée, des milliers d'interrogateurs professionnels, cartable en bandoulière, s'abattent sur les villes et les hameaux pour mesurer l'appui que tel ou tel parti devra obtenir de tel ou tel secteur de la population. Une fois colligées ces innombrables données, elles contribuent à la digestion d'un Moloch électronique, qui est censé fournir infailliblement les réponses exactes.

Il m'est indifférent que l'homme se décharge sur une machine d'une série d'opérations mathématiques longues et fastidieuses. A condition toutefois que les fils et manivelles de ce cerveau ne nous aiguillent pas sur de fausses pistes. Cela arrive. Tout récemment, recevant le bulletin de sa jeune fille, brillante élève à l'Université, un père de famille s'étonnait et se scandalisait de l'échec retentissant et inattendu qu'elle venait de subir. Il voulut en avoir le cœur net. Il refit les calculs lui-même, avec son

humble cerveau humain, pour bientôt s'apercevoir que la machine avait tout simplement déraillé. En fait, sa fille était reçue avec tous les honneurs académiques !

### Politique d'abord

Je comprends aisément que les partis politiques, au cours d'une tournée électorale, cherchent à conjurer le sort et visent à dégager, avant qu'il ne soit trop tard, les desiderata profonds de la population. Comme on dit dans le négoce, le client a toujours raison et il faut le satisfaire à tout prix ! Par les renseignements ainsi obtenus, encore qu'ils soient souvent contradictoires ou varient étrangement d'une région à l'autre, il est loisible aux stratèges de rectifier le tir. Ce sont des médecins penchés au chevet de leur malade — ou de leur victime —, dans l'espoir de découvrir la thérapeutique miraculeuse qui permettra aux médecins de survivre !

Jusqu'à-là, le mal n'est pas encore très grand, aussi longtemps qu'il ne s'agit que de tenter de déceler les courants, les préjugés, les passions, les préférences partisans. Il y a beaucoup plus grave. On sait que ces centrales de l'opinion publique, genre Gallup, font profession de prévoir avec le plus de précision possible le résultat d'une élection. Je demeure surpris qu'on ne se scandalise pas du danger évident que comportent ces relevés périodiques pour le fonctionnement naturel de nos institutions démocratiques. Jusqu'à présent, on n'a rien fait de positif pour parer à la menace.

### Honnêtes mais...

Je ne mets pas ici en cause la probité professionnelle de ces instituts de recherches. Je veux croire qu'ils font honnêtement effort pour saisir le pouls du public et je n'aurais aucune preuve à apporter à l'encontre. Ce qui m'inquiète, c'est que, même dans des conditions idéales, cette effraction des consciences contribue à limiter le libre arbitre de chacun.

Le mécanisme est très simple à démontrer. Dès qu'un appel au peuple est déclaré, il n'est pas exagéré d'affirmer que beaucoup de gens n'ont pas de convictions très fermes sur les principes en jeu, non plus que sur la personnalité des candidats en présence. Ces gens désintéressés, qui n'en sont pas moins d'excellents citoyens, préciseront leurs vues au cours de la campagne. Or beaucoup

d'entre eux le feront, non pas après avoir pesé les différents arguments, mais à l'aide des compilations des instituts de sondage.

### Prestige de la science

Ces techniques en effet bénéficient de toutes les apparences, de tous les prestiges de la science. Cela en impose beaucoup aux profanes que nous sommes ! Pour des raisons assez obscures, car le secret du vote devrait nous mettre à l'abri de cette faiblesse, nous aimons bien attacher notre cabriolet à l'étoile du vainqueur. (« Je n'ai pas perdu mes élections ! »). La loi profonde qui détermine le mouvement des moutons de Panurge joue à plein. Si donc il apparaît que le parti des blancs est en avance dans les sentiments populaires, il vaut mieux ne pas accorder son suffrage aux noirs. Vite, derrière le panache blanc ! Comme on le voit aisément, il n'est guère question d'idées ou de principes. Ce qui compte, c'est de pouvoir dire (et se dire) le soir du scrutin, qu'on a joué gagnant. Nous obtenons ainsi une conclusion qui n'est fondée sur aucune prémisse objective ; autrement dit, un effet sans cause.

### Psychologie aimable

Sans doute est-il ridicule et primaire de rejeter toutes les conquêtes de la psychologie. La science de l'âme, même s'il est présomptueux de lui reconnaître une rigueur à laquelle elle ne peut raisonnablement aspirer, élargit constamment ses horizons. Mais que les contrefaçons intéressées ou naïves sont multiples ! C'est contre elles que nous devons nous prémunir en visant à une lucidité toujours en éveil.

Il n'y a peut-être pas trop d'inconvénients à ce que des gens s'appliquent à reconnaître leur véritable personnalité par le dessin de leur écriture, par la forme et la longueur respectives de leurs doigts ou par la conformation de leur boîte crânienne. Surtout s'ils ne se départissent pas d'une salubre dose de scepticisme souriant... Les choses se gâtent dangereusement quand, par exemple, des employeurs recourent à des tests psychologiques d'une fantaisie surréaliste pour déterminer le choix de leur personnel.

### Psychologie néfaste

Aux Etats-Unis, on désigne sous le nom de *Brain Watchers* ceux qui se

livrent à cette activité lucrative. Pour le compte de leurs clients, ils font subir des épreuves de personnalité aux candidats à différents emplois. Les questions posées sont aussi affligeantes que saugrenues. Ainsi l'on vous demande s'il vous arrive souvent d'éprouver le goût de poursuivre des bandits, si vous aimez les serpents, si vous aimez la poésie. Ce n'est pas aussi anodin qu'il y paraît de prime abord.

Le candidat normal répondra que depuis qu'il a quitté la culotte pour le pantalon, la poursuite des bandits ne l'a pas particulièrement hanté. Gare à lui : on mettra en cause sa virilité. De même celui qui n'aime pas les serpents et s'intéresse à la poésie révèle des indices favorables à l'homosexualité. Soyez prudent quand un analyste vous demande de dessiner une femme ; si vous la représentez vêtue ou avec une poitrine d'éphèbe, c'est que vous souffrez d'instabilité sexuelle.

Il y a là matière à un sketch amusant, à une satire sur notre société « délicieusement maboule ». Ce n'en est pas moins une entreprise systématiquement organisée de tromperie. Le patron qui accorde foi à ces tests ou se prive d'un collaborateur utile ou engage un coco de taille. Et le candidat de bonne moyenne risque de perdre l'occasion d'un emploi avantageux, cependant qu'un collègue plus rusé ou moins futé passera l'épreuve haut la main. En fait, de qui se moque-t-on ? De nous tous.

Savoir raison garder. Ce sera peut-être la devise d'une prochaine croisade.

Roger Duhamel

---

*Seule la charité fait de la vérité une lumière. Que votre critique ne se distingue donc pas seulement par la compétence, qu'elle soit encore libre d'ambiguïté ou de rancune et du ton désabusé qui provient d'un sentiment d'infériorité... Elle ne connaît pas l'arrogance, mais plutôt le souci de l'Eglise ; elle s'accompagne même d'une certaine tristesse chrétienne. La critique catholique, droit et devoir des fidèles, est une expression de l'amour.*

*Lettre de l'Episcopat hollandais  
Revue diocésaine de Tournai, avril 1962*

arts  
littérature

## HASARD DE LECTURES, LECTURES DE HASARD

On peut lire pour toutes sortes de raisons : par plaisir, par habitude, par devoir, par paresse, par désœuvrement, par cœur et par mer, par hasard et par mégarde, par vice.

Par quoi, dites-vous ?

Par vice. Je vous assure.

Tu lis trop, Anatole : cela finira par te donner de l'imagination. Ou peut-être des idées. Et c'est bien connu, quand on a des idées, on risque fort d'avoir des idées croches.

Et si on ne lit pas, on risque de ne pas avoir d'idées du tout.

Mais quand on n'a pas d'idées du tout, on n'a pas d'embêtements.

Et quand on lit beaucoup, on a parfois le complexe-des-bilans. Les livres s'ajoutent, s'ajoutent, tout au long d'une année. Et puis on se dit que tout cela risque de ne plus rimer à rien du tout, si on n'y prend garde. Et on bilanne.

### 10/18

Une collection commençait à paraître en avril 1962 : « Le monde en 10/18 ». Le premier titre était le *Discours de la méthode*, de Descartes inévitablement. Cinq mois plus tard, on publiait le trente-sixième titre, *Au royaume des Incas*, de Siegfried Huber. Vous vous rendez compte ? Tout près de deux titres par semaine, dans une seule collection bon marché !

Parmi ces trente-six titres, des choses capitales. *Le Manifeste du Parti Communiste* (suivi de « Les Luttes de Classes »), de Marx. Retenons cette loi formulée dans le Manifeste : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes » ; et cette histoire n'a aucune raison de changer. *La guerre révolutionnaire*, de Mao Tsé-toung : « ... la suppression de la guerre, cette monstrueuse extermination mutuelle de l'humanité. Mais pour supprimer la guerre, il n'existe qu'un seul moyen, lutter par la guerre contre la guerre... » La dialectique lourde du chef chinois possède une tactique implacable, menaçante, arithmétique ; ce document est plus qu'un témoignage, il modifie en profondeur le code éthique contemporain. Il faudrait citer parmi d'autres titres « politiques » *Le Prince*, de Machiavel, suivi de quelques autres textes importants, qui nous rappellent Savonarole, Médicis, Borgia, dans une Florence troublée par une politique dramatique. On a appelé *Le Prince* « le bréviaire de la tyrannie » : cette œuvre, d'une lucidité douloureuse, défend farouchement la liberté dans ce qu'elle a de plus permanent et de plus contingent, de plus idéaliste et de plus paradoxal.

Parmi les romans de la collection 10/18 (distribution Fomac), signalons *Le Chevalier des Touches*, de Barbey d'Aurevilly ; *Notre-Dame de Paris*, l'excellent roman de Hugo, où on a négligé de reproduire la préface de 1831, la note de 1832, et la table des matières ; *La Peau de Cha-*

*grin*, qui nous rappelle cette dimension secrète et parabolique de *La Comédie humaine*, où Balzac critique la société, réfléchit sur l'humanité, scrute les profondeurs de l'âme et nous étonne de tant de pénétration ; *Les Gommès*, d'Alain Robbe-Grillet, ce fort beau roman « objectal » enfin analysé intelligemment dans l'annexe de Bruce Morrissette ; *L'Insurgé*, de Jules Vallès.

Il faudrait signaler le *Pascal* de Sainte-Beuve, encore intéressant, quoique insuffisant depuis les exégèses récentes ; *Afrique ambiguë*, de Georges Balandier, et *Tristes Tropiques*, de Claude Lévi-Strauss : deux aventures profondes, d'une richesse humaine qu'on retrouve également dans le *Royaume des Incas*, de Siegfried Huber.

D'autres titres inespérés nous sont offerts : une nouvelle traduction de *Par delà le bien et le mal*, de Nietzsche ; *Les paradis artificiels*, de Baudelaire, avec une longue préface de Maurice Nadeau ; *L'amour et l'Occident*, de Denis de Rougemont... Les titres s'accumulent, dangereusement peut-être ?

\* \* \*

### LE SURREALISME

Est-ce par hasard qu'on vient de rééditer chez Pauvert (distribution Fomac) les documents fondamentaux du Surréalisme ? A moins que ce soit par ce hasard particulier à la pensée surréaliste, qui est profondément significatif ?

Les deux *Manifestes* (1924 et 1930) sont accompagnés de documents divers, dont le beau *Poisson soluble* et l'étrange *Lettre aux voyantes* ; dans ce livre de 363 pages, André Breton nous apparaît nettement comme un des « penseurs » les plus séduisants de notre siècle. Ce qui ne gâte rien, bien au contraire, l'édition est soignée, les caractères sont variés, les papiers sont parfois teintés, de même que les encres.

Ce livre, qui porte le titre collectif de *Manifestes du Surréalisme*, vient fort heureusement combler une lacune dans la connaissance globale que nous pouvions avoir de ce courant esthétique : plusieurs textes en effet étaient à peu près introuvables depuis longtemps.

\* \* \*

### TROIS OUVRAGES D'ENVERGURE

De grands ouvrages continuent de paraître. Parmi des centaines d'œuvres médiocres, insignifiantes. On peut s'étonner de trouver aujourd'hui un livre de 654 pages : *L'Univers imaginaire* de Mallarmé (Seuil-Fomac), par Jean-Pierre Richard, qui est en passe de devenir un des critiques français les plus intéressants. L'auteur « s'enfoncé dans les en-dessous de l'œuvre » (p. 17), se rendant bien compte que « la critique ne peut être aujourd'hui que partielle, hypothétique et provisoire » (p. 37). Les analyses de « Igitur », du « Livre »,

et les dix pages de Conclusion contribuent à faire de ce magnifique travail de Richard la « somme » attendue concernant Mallarmé, et un tournant de la critique littéraire française contemporaine.

Dans le même ordre d'idées, il n'est pas superflu de rappeler la magistrale *Histoire du Roman moderne* (Michel-Fomac), d'Albérès, déjà signalée au no 10 de *Maintenant*.

*Face au monde actuel* (Desclée De Brouwer), de Jean Onimus, me semble paraître exactement au bon moment : dans la crise esthétique que nous vivons actuellement, l'auteur dégage des tendances d'un nouvel humanisme qui ne refuserait rien des nouvelles valeurs, nécessairement paradoxales, comme toutes valeurs humaines permanentes. Les cinq pages d'Avertissement indiquent les grandes lignes de la pensée d'Onimus, qui sait tempérer la « lucidité » de son « regard » par une « limpidité » ouverte à tout le phénomène actuel. Cet essai est aussi une aventure, une convocation à la réflexion, une invite à l'autonomie de la pensée : car Onimus n'essaie pas de convertir, de réduire. Il s'ouvre à une connaissance de la littérature, de la philosophie et de l'art de notre siècle, avec une disponibilité exemplaire, sans parti pris ni de dilettantisme ni d'objectivisme. La contingence du fait brutal et la rêverie de la contemplation se réconcilient en quelque sorte dans cet ouvrage d'Onimus, qui mérite un exceptionnel accueil.

Un troisième ouvrage a retenu tout particulièrement mon attention dans les derniers mois : *The Gutenberg Galaxy* (University of Toronto Press), par Marshall McLuhan. L'auteur développe ce fait que l'apparition et le développement d'une nouvelle technologie met en péril l'équilibre global de la culture existante, et amène par conséquent un bouleversement de l'échelle des valeurs sur lesquelles s'appuient les hommes, dans leur conduite. La méthode de l'auteur consiste à dégager quelques centaines de citations et à les commenter dans un sens tel que l'aspect arbitraire et fragmentaire de son procédé disparaît après une certaine de pages : nous sommes ensuite engagés dans une aventure grave de confrontations et d'analyses, qui met tout en cause. J'ai cru déceler à plusieurs reprises une certaine perspective teilhardienne dans les étranges éclairages de l'auteur, qui établit un gigantesque procès de toute la civilisation occidentale, en regard du fait littéraire (d'où le titre, l'invention de l'imprimerie étant considérée comme le tournant décisif de cette dramatisation). De la magie orale du

monde primitif à la nouvelle magie, tragique, du monde électronique, ce livre fournit une vision fertile et neuve.

\* \* \*

## EDITIONS MARABOUT

Nous disions un mot plus haut de la prolifération de la collection *10/18* : il faudrait en dire autant des Editions Marabout, qui, en moins de dix ans, dépassent déjà les 1 000 titres ! La série « Marabout Collection » présente des centaines de romans, historiques, classiques, biographiques, d'aventures, humoristiques, médicaux, psychologiques ; la série « Marabout Géant » contient, entre autres, plusieurs des grandes œuvres de Dostoïevsky ; les séries « Marabout Junior », « Marabout Mademoiselle », « Marabout Service », « Marabout Flash » offrent aux lecteurs de toutes catégories un catalogue pensé en conséquence.

La grande collection « Marabout Géant illustré » mérite une mention particulière : de présentation élégante, et illustrée copieusement, elle offre dès le départ des titres indiscutables : les *Fables* de La Fontaine, le *Gargantua* et le *Pantagruel* de Rabelais, *La Divine Comédie* de Dante. La présentation matérielle de ces livres bon marché est particulièrement soignée : papiers très blancs, typographie nette, mises en pages dégagées, couvertures vivantes.

Une autre collection de prestige est « Marabout Université », qui présente des ouvrages nouveaux de vulgarisation sérieuse mais attrayante, agrémentés de nombreuses illustrations, dont plusieurs en couleurs. Ne mentionnons que cette « Encyclopédie universelle » en cours de publication, et qui établira bientôt un bilan imposant de nos connaissances actuelles.

\* \* \*

Parmi toutes ces lectures que le hasard de l'édition nous invite à faire, nous ressentons un certain vertige, un certain malaise : d'un côté, tout nous est fourni dans un tel encombrement, dans un tel tumulte, que nous perdons et pied et patience ; de l'autre côté, tant d'intérêts nous sollicitent, dans des œuvres très valables, mais qui n'encombraient pas ainsi les rayons de toutes les librairies, et encore à des prix inattendus. La lecture devient de plus en plus rude aventure...

GUY ROBERT

## LIVRES

Bernard Lambert, O. P. : *Le problème œcuménique*. Editions du Centurion, 17, rue Jean-Goujon, Paris-VIII. 22 cm. 730 pages.

Un grand livre de brûlante actualité, écrit par un Canadien français, vient de paraître aux Editions du Centurion, Paris. L'auteur, le R. P. Bernard Lambert, O. P., a conçu son volume selon les exigences de la critique moderne. Le document est là, puisé dans les archives, les livres les plus sérieux et dans le témoignage des personnalités

les plus représentatives chez nos frères séparés. Une vaste enquête qui part de la source, traverse les siècles, nous montre l'évolution ou l'immobilisme, selon les cas, de ces nombreuses églises chrétiennes qui se sont séparées du Catholicisme officiel à partir du XVI<sup>e</sup> siècle pour fuir l'Eglise de Rome.

Pour bien connaître la situation de ces Eglises qui divisent la Chrétienté, pour bien comprendre l'esprit qui anime aujourd'hui toutes ces communautés chrétiennes — grandes et petites — cet ouvrage en deux tomes du Père Lambert est tout désigné. Aucun historien n'a poursuivi avec plus de sympathie,

dans leur dernier retranchement doctrinal et psychologique, ces chrétiens désunis. En ce temps-ci, où le Concile du Vatican II trace pour le retour au bercail de tous ces exilés de larges et généreuses avenues, cet ouvrage nous apporte des réponses, des nuances, des espoirs. Quand on a le même *Credo*, le même *Pater*, le même *Baptême*, un même fonds de fonctions liturgiques, avec un peu de bonne volonté, tous les espoirs sont permis.

Déjà des spécialistes de l'œcuménisme ont fait bon accueil au « Problème œcuménique », tel qu'exposé par le Père Lambert.

« Je n'aurais pas cru qu'une œuvre de ce genre, déjà si mûrie et si riche fut déjà possible ». Gabriel-Marie Garrone, archevêque de Toulouse. « Un éminent service rendu à l'Eglise et à la hiérarchie apostolique ». Emile Guerry, archevêque de Cambrai. « Heureux de voir refléter dans un admirable miroir des pensées qui nous sont chères et que nous n'aurions sans doute pas si bien exprimées ». Maximos IV, patriarche d'Antioche et de tout l'Orient, d'Alexandrie à Jérusalem. « Je ne crois pas me tromper beaucoup en prédisant que pendant de longues années on se reportera à ce livre, comme au livre fondamental sur l'œcuménisme d'un point de vue à la fois catholique et scientifique ». C. J. Dumont, directeur du Centre Œcuménique Istina.

**Antonin Lamarche, O. P.**

Michel Brochu : *Le défi du Nouveau-Québec*, Les Editions du Jour, 1962, 160 pages.

Document-témoignage important concernant les conditions de vie de nos Esquimaux : il s'agit d'une phase seulement du problème dramatique des « Amérindiens », que la civilisation européenne, devenue la civilisation américaine, a presque fait disparaître du continent. Au fond, c'est peut-être cela, la civilisation, un vulgaire droit du plus fort ?

Gilles Desjardins : *Les corridors*, Beauchemin, 1962, 188 pages.

Ce roman aurait pu être un bon livre : il aurait fallu d'abord que l'auteur dépasse le niveau adolescent, ou même pré-adolescent, qui est celui de son « héros », Guylain Lanctôt ; un enfant couvé et sensible est confié à la haute compétence éducatrice de religieuses qui se révèlent à l'usage d'hypocrites mégères, quand elles ne sont pas d'impardonnables sadiques. Le sujet était de taille, mais l'auteur l'a laissé en vrac, sans pousser assez loin le drame réel et des enfants et des religieuses ; quelques scènes nous indiquent chez l'auteur un talent qui devrait être violenté, secoué.

Marcel Adam : *Qu'est-ce que le Concile ?*, Editions du Jour, 124 pages.

Le but premier du présent Concile est de rajeunir, de mettre à jour les cadres de l'Eglise : tous les moyens, de préparation, d'enquêtes et de techniques, sont déployés en ce sens. Le livre de M.

Adam, précédé d'une préface élogieuse du Cardinal Léger, nous fournit un document sérieux et solide : bref historique des Conciles précédents, modalités prévues du Concile actuel, etc.

Félix Leclerc : *Le fou de l'île*, Fides, 285 pages.

Réédition dans la petite collection de l'Alouette bleue de ce roman poétique, ce qui nous rappelle que Félix Leclerc est l'auteur de dix livres, qu'il est grand poète et grand chansonnier.

Karl Rahner : *XXe siècle, siècle de grâce ?*, Mame, 266 pages.

L'auteur possède un sens aigu de la recherche, et la manifestation de cette recherche, de ce risque, de cette interrogation, dans le monde théologique, nous repose heureusement de l'attitude suffisante et poussiéreuse trop souvent déplorable par ailleurs. Le P. Rahner propose des thèses que d'aucuns jugeront audacieuses : il y a de la puissance tonique et courageuse dans le ton employé.

Raymond Tanghe : *Le bibliothécaire*, Fides, 120 pages.

L'auteur s'adresse à ceux que la carrière du bibliothécaire pourrait attirer : il s'agit donc d'un ouvrage technique, d'initiation, écrit avec précision, et qui nous renseigne sur les principaux aspects de cette fonction importante dans notre civilisation de papier : aptitudes requises, formation nécessaire, salaires et conditions de travail, etc.

## BEAUX-ARTS

Il y a des livres qui sont des aventures. Ainsi de *Lurçat à haute voix*, de Claude Faux (Julliard-Fomac), qui n'est ni une biographie, ni une monographie, ni un grand reportage : c'est un document humain, qui se présente tel quel, un long entretien entre l'auteur et l'artiste, pendant le mois de juillet 1961, au château historique des Tours Saint-Laurent, grâce au magnétophone, ce « piège à paroles » de plus en plus employé depuis quelques années dans les reportages-témoignages.

Le Lurçat qui nous apparaît dans ce livre est bien celui des plus belles tapisseries de notre siècle : haut en couleurs, franc, bagarreur, rude et tendre, qui dit : « J'aime la grandeur, la rusticité, le plain-chant ». Né à Bruyères, dans les Vosges, en 1892, Lurçat a réinventé l'art de la tapisserie (du « tricot », comme il dit), en a renouvelé la technique, et en est devenu le grand maître

contemporain. Il parle de son métier, de son art, comme on parle de ses enfants, de ses amours ; et Aubusson, grâce à Lurçat est redevenue cette ville artisanale heureuse où les célèbres ateliers de 1637 s'étaient peu à peu vidés.

L'énorme œuvre en cours, « Le Chant du Monde », que Lurçat poursuit déjà depuis quelques années, dépassera vraisemblablement les 1.000 mètres prévus, en une douzaine de tableaux : « L'Histoire, c'est la table des matières des erreurs de l'homme ». Ailleurs Lurçat dit : « Nous ne peignons que des monstres... L'inspiration, c'est une fille qui se viole... La vérité, c'est comme l'œil des mouches, il n'y a qu'un seul œil, il y a mille facettes... »

L'art africain éveille, depuis un demi-siècle, beaucoup de curiosité chez les Occidentaux. Depuis un an, j'ai eu l'occasion d'examiner plus de trente livres sur le sujet, et voici une autre étude, intitulée *African Sculpture* (Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto 28), qui est la traduction de l'ouvrage de Denise Paulme publié en 1956.

La connaissance de l'art africain (sculpture et musique surtout) s'est d'abord établie sur une base intuitive, celle du sentiment spontané chez quelques artistes, de Gauguin aux cubistes ; ensuite, l'ethnographie s'est appliquée à dégager l'aspect social, culturel et symbolique de cet art, c'est-à-dire de cette manifestation privilégiée d'une civilisation ; et maintenant la synthèse est possible, entre l'attitude intuitive et l'attitude scientifique : Denise Paulme, qui a charge de la section africaine au Musée de l'Homme de Paris, en réunit ici un bon bilan, en 160 pages et 30 planches. Je ne pense pas que ce petit livre constitue l'étude esthétique définitive concernant la sculpture africaine, mais il contribue à établir, avec les travaux de Ladislav Segy, un tour d'horizon cohérent et honnête.

Une première partie nous résume la découverte de l'art africain par l'Europe ; et s'arrête assez longuement aux techniques employées. Une deuxième partie étudie les régions et les styles, en dégage bien la grande liberté plastique et les significations internes, avec l'utilisation de dessins clairs. Une troisième partie aborde l'aspect « collections-collectionneurs », aspect typiquement européen (dans le sens d'occidental), qui nous éloigne de plus en plus du sens de l'art africain pour se terminer sur quelques cotes en livres sterling affreusement triviales.

G. R.

## FONDATION SAVANTE AU CANADA

Le lancement récent, à Montréal, de la Fondation Saint-Thomas d'Aquin, organisme à caractère philanthropique et financier qui se donne pour tâche de soutenir l'action de la Commission Léonine au Canada, a mis en lumière l'ampleur de l'œuvre poursuivie, depuis quelques années tout particulièrement, par les paléographes dominicains du Canada.

A l'occasion de ce lancement, les promoteurs du mouvement recevaient notamment la visite de l'un des plus grands spécialistes de l'heure en écritures thomistes, le Rév. Père Richard Mignault, O. P. Originaire de Québec, le Père Mignault fait partie de la *Commission Léonine* depuis trois ans, après avoir enseigné la philosophie pendant une vingtaine d'années.

Cette commission, comme on le sait, s'attache à déchiffrer, restaurer et classer les textes de saint Thomas d'Aquin. Elle fut fondée en 1880 à la suite d'un souhait de Léon XIII.

### Altérations

Entre l'élaboration de l'œuvre de Thomas d'Aquin (1222-1274) et une certaine généralisation de l'imprimerie, il devait s'écouler plus de deux siècles. Les manuscrits du philosophe durent donc, pendant ces deux siècles, être transmis par simples copies manuelles dérivées l'une de l'autre, et souvent dans des conditions fort étranges.

— Il est quasi impossible à l'homme, explique le Père Mignault, de copier à la main une seule page de texte sans commettre une erreur de transcription. On lit mal, on saute ou on répète un mot ou une ligne complète, on fait une faute d'orthographe, par pure distraction... Nous avons nous-mêmes tenté l'expérience à plusieurs reprises, et elle a toujours abouti au même résultat. Dans les textes de saint Thomas que nous possédons aujourd'hui, nous pouvons relever, en moyenne, quatre ou cinq erreurs par page.

Saint Thomas écrivait-il lui-même ses textes ?

— Il en écrivit lui-même une grande partie, et se fit aider pour le reste par des secrétaires. Pendant les dix dernières années de sa vie, il dictait.

Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, qu'on remarque dans les textes actuels de très nombreuses divergences avec les écrits originaux. Différences formelles, cependant, qui

affectent rarement la substance de la doctrine, mais en voilent la clarté.

### Recherches

En 1570, Pie V ordonnait une première édition critique du Docteur angélique. Le Père Mignault estime que cette édition, dite Piana, fut une belle réussite pour l'époque, mais il lui reproche d'être incomplète. Ses auteurs ne disposaient que d'échantillons incomplets de l'œuvre de saint Thomas, et ne pouvaient forcément donner qu'une version imparfaite de son texte.

En 1879 survinrent le désir de Léon XIII, et la fondation de la Commission cardinalice léonine, qui comprenait déjà un Dominicain. Les conditions matérielles ayant beaucoup évolué entre-temps, la critique littéraire s'était également améliorée. Son principal mérite était sans contredit d'utiliser désormais une base plus étendue et plus positive dans la recherche, et une analyse plus poussée du détail avant l'établissement des conclusions. Le Pape se montrait impatient, et on publia, en l'espace de quelques mois, les trois premiers volumes de la série.

La commission devait subir d'autres modifications avant qu'on n'en arrive à une formule satisfaisante. En 1882, elle changea totalement de composition, et c'est désormais aux seuls Dominicains que fut confié le parachèvement de l'œuvre.

A la suite d'une requête de Pie XII en 1949, pour que les travaux soient accélérés, la Commission léonine se divisa en trois sections : théologie (à Rome), philosophie (au Saulchoir, près de Paris), et Ecriture Sainte (à Ottawa). Chaque section devait préparer un travail et l'envoyer imprimer à Rome. Ces trois centres groupent présentement 16 spécialistes, dont quatre (Canadiens français) à Ottawa : le Père Mignault et ses collaborateurs.

### Travail de réfection

— Au cours des siècles, continue notre interlocuteur, et plus particulièrement pendant les trois premiers siècles après l'époque où vécut Thomas d'Aquin, un grand nombre de ses manuscrits furent perdus, abîmés ou détruits à cause de la guerre, des feux, de vols ou de violations de toutes sortes. Certains copistes crurent bon d'ajouter au texte des interpolations de leur cru.

Plusieurs manuscrits ont par la suite échoué dans des collections privées, et sont aujourd'hui difficilement recouvrables. Au cours des siècles, on a soudoyé archivistes, bibliothécaires, gardiens de voûtes... souvent personnages ecclésiastiques... et les précieux textes disparaissaient... Encore maintenant, quand les journaux annoncent la découverte d'un nouveau manuscrit « en Europe centrale », les experts savent bien de quoi il s'agit...

— Et votre travail consiste à... ?

— A recréer, en quelque sorte, le texte original, à partir des documents que nous possédons. Nous rassemblons, ordonnons, restaurons les écrits.

— Vous ne faites donc pas alors uniquement œuvre de paléographe ?

— Tout dépend de l'extension que vous accordez à « paléographe »... Vous avez raison si vous voulez dire que nous ne nous contentons pas de déchiffrer et récrire l'œuvre.

— Je suppose qu'il vous est absolument indispensable de bien connaître la doctrine elle-même de saint Thomas ?

— Evidemment, puisque nous ne nous bornons pas à recopier uniquement. Pour comprendre certains passages, et même déchiffrer certains mots, il nous faut non seulement connaître l'œuvre de saint Thomas, mais également nous référer aux explications des grands commentateurs, comme Cajetan, Jean de Saint-Thomas, Jean de Capréole, et quelques autres qui ont poussé à bout certaines intuitions du Philosophe.

### Faire le point...

— Où en êtes-vous présentement dans cette réédition ?

— Seize volumes déjà publiés ; qui comprennent la *Somme théologique*, des tomes 4 à 12, et la *Somme contre les Gentils*, de 13 à 15. C'est un travail complexe et long. Thomas d'Aquin ne possédait pas ce que l'on appelle chez nous « une belle main d'écriture », et sa calligraphie alla en s'altérant à mesure qu'il vieillissait. Pour vous donner une idée de l'ampleur de la tâche qui nous est dévolue, je vous dirai simplement que le seul *Commentaire sur Job* a nécessité de notre part 10 ans de travail, et que le *Commentaire sur Isaïe* prendra pour sa part de six à huit ans.

André Béliveau

## Nos collaborateurs du mois

- Beliveau, André :**  
Journaliste.
- Chaput-Rolland, Solange :**  
Présidente provinciale de La voix des femmes.
- Croteau, Armand, prêtre :**  
Conférencier et écrivain.
- Déry, Claude :**  
Courriériste parlementaire à Québec pour le compte de « La Tribune », de « CHLT-Radio », et de « CHLT-T.V. ».
- Désormeaux, Gisèle-V. :**  
Travailleuse sociale.
- Doyon, Madeleine :**  
Journaliste.
- Duhamel, Roger :**  
Écrivain. Imprimeur de la Reine. Prix « Duvernay » 1962.
- Lafrance, Lionel :**  
Directeur régional des Allocations familiales et de la Sécurité de la Vieillesse. Ancien président général de la Fédération des Commissions scolaires.
- Liégé, P.-A., O. P. :**  
Professeur à l'Institut Catholique de Paris.
- O'Neil, abbé Louis :**  
Professeur à l'Académie de Québec.
- Parent, Joseph-Marie, O. P. :**  
Professeur au Collège Dominicain d'Ottawa.
- Pérusse, Noël :**  
Agent des Relations Extérieures à la Fédération des travailleurs du Québec.
- Pinsonnault, Guy :**  
Avocat.
- Poisson, Guy, P. S.-S. :**  
Professeur de Droit canonique au Grand Séminaire et à la Faculté de Théologie et avocat auprès du Tribunal ecclésiastique de Montréal.
- Robert, Guy :**  
Critique littéraire et critique d'art. Professeur.
- Saucier, Pierre :**  
Adjoint à l'Information Française à l'Office National du Film. Journaliste.
- Sœur Sainte-Marie-Eleuthère, C. N. D. :**  
Professeur au Collège Marguerite-Bourgeoys.
- Vanasse, Jean-Paul :**  
Directeur de l'Information française à l'Office National du Film. Critique littéraire.
- Vanasse, Marcelle et Bernard :**  
Réalisateur à Radio-Canada. Membre de l'Union des familles de St-Lambert.

## Livres reçus

- Bernier, Cyrille, O. M. I. :**  
Les Bernier d'Amérique, Publication des Familles Bernier, Montréal 1962, 148 pages.
- Bro, Bernard, O. P. :**  
Le témoignage des cloîtrées, Les Editions du Cerf, Paris 1962, 236 pages.
- Brunel, Jules :**  
Le phytoplancton de la Baie des Chaleurs, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal 1962, 365 pages.
- Centre d'Etudes Laennec :**  
La santé d'aujourd'hui, P. Lethielleux, éditeur, Paris 1962, 117 pages.

**Chagnon, Gustave et Robert, Adrien, C. S. V. :**  
Principaux coléoptères de la Province de Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal 1962, 440 pages.

**Garigue, Philippe :**

La vie familiale des Canadiens français, Les Presses de l'Université de Montréal, Les Presses Universitaires de France, Paris-Montréal 1962, 142 pages.

**Goldstein, Bernard :**

Cinq années dans le Ghetto de Varsovie, La Renaissance du livre, Belgique 1962, 238 pages.

**Grelot, P. :**

Sens chrétien de l'Ancien Testament, Desclée et Cie, éditeurs, Belgique 1962, 540 pages.

**Hurteau, Laure :**

La vie à deux, Fides, Montréal-Paris 1962, 269 pages.

**Lamontagne, Roland :**

La Galissonnière et le Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, Presses Universitaires de France, Paris-Montréal 1962, 102 pages.

**L'Ermitte, Pierre :**

Pas de prêtre entre toi et moi, Fides, Paris-Montréal 1962, 180 pages.

**Maillet, Antonine :**

On a mangé la dune, Beauchemin, Montréal 1962, 182 pages.

**Marcotte, Marcel, S. J. :**

Cœur à Cœur, Les Editions Bellarmin, Montréal 1962, 156 pages.

**Œcuménisme Spirituel :**

Les écrits de l'abbé Paul Couturier, Présentation et commentaire de Maurice Villain, Casterman, Paris-Tournai 1962, 244 pages.

**Passelacq, Dom Paul :**

L'Evangile parlé, Editions Beyaert Bruges, Paris-Bruges 1962, 188 pages.

**Patatzis, Sotiris :**

La cité ivre, Casterman, Paris-Tournai 1962, 245 pages.

**Rat, Maurice :**

Mon caniche adour, Casterman, Paris-Tournai 1962, 98 pages.

**Rondet, Henri, S. J. :**

Vatican I, P. Lethielleux, Paris 1962, 219 pages.

**Statistiques Municipales 1960 :**

Bureau de la statistique du Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec 1960, 595 pages.

## Textes à venir

**Belleau, Massue :**

Le Canadien français est un apatride.

**Carisse, Colette :**

La sociologie du contrôle des naissances.

**Girard, Jacques :**

L'intégrisme des laïcs.

**Harvey, Vincent, O. P. :**

Régulation des naissances et amour conjugal.

**Lacroix, Benoît, O. P. :**

Normand Hudon dépasse-t-il la mesure ?

**Maillé, Pauline (Mère) :**

L'Hôpital au Québec.

**Nomerenge, Anne de :**

Le sens du divin, source d'inspiration.

**Perreault, A.-M., O. P. :**

Entrevue avec le Père Congar.

**Russon, Pierre de :**

La science est-elle nuisible ?

## Maintenant

REVUE MENSUELLE DE CULTURE ET D'ACTUALITÉ CHRÉTIENNES PUBLIÉE PAR LES DOMINICAINS EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES CLERCS ET DES LAÏCS.

directeur-administrateur:

H.-M. BRADET, O.P.

secrétaire de rédaction

H. DALLAIRE, O.P.

comité de rédaction:

A. BRUNET, O.P.

B. LACROIX, O.P.

G. TELLIER, O.P.

PIERRE SAUCIER

GUY ROBERT

RENÉE GEOFFROY

maquette typographique:

GILLES ROBERT

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

ABONNEMENT D'UN AN \$ 5.25

ABONNEMENT D'ÉTUDIANT \$ 3.50

ABONNEMENT DE SOUTIEN \$10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ, 2715, Chemin Côte-Ste-Catherine, Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758-4002

*N. B. Les abonnements ne sont enregistrés qu'au reçu du versement.*

Imprimé au Canada par:

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE

N. B. LA REVUE N'EST PAS RESPONSABLE DES ÉCRITS DES COLLABORATEURS ÉTRANGERS À L'ORDRE DE SAINT-DOMINIQUE

CUM PERMISSU SUPERIORUM

## L'APPEL DES VIVANTS

On nous accuse souvent, nous chrétiens, de n'être pas du côté des vivants. Terrible accusation à l'adresse de ceux qui croient au Dieu Vivant et à la vie éternelle ! Sans doute y a-t-il une bonne part de malentendu derrière l'accusation sur ce qu'on entend par « être vivant », mais commençons donc par écouter nos censeurs, espérant tirer profit de leur critique.

— La foi est une paresse. Elle donne aux chrétiens des solutions toutes faites qui les dispensent de vivre dangereusement, de s'adapter à la réalité humaine, de prendre leurs responsabilités.

— Les chrétiens sont des masochistes de la vie. La vie éternelle les console de n'être pas parmi les vivants de la vie temporelle. C'est pourquoi ils manquent tellement d'audace et communient si peu aux espoirs des hommes de leur temps.

Il s'agit d'un procès... Tous les chrétiens ne sont pas, nous le savons, comme on le voudrait, du côté des ombres. Mais qui oserait nier sincèrement qu'une certaine conception de la foi et de la vie chrétienne donne raison aux accusateurs ? Qui n'a été tenté de se couvrir du pavillon de la foi pour se garer des voitures ? Comment expliquer qu'en certains endroits la clientèle de l'Eglise représente assez exactement le monde des non-vivants ?

Qu'en pensez-vous ?

### Vrais et faux vivants

Une équivoque demeure sur le mot. On appellera vivant l'homme qui déborde de vitalité juvénile, brillant, agité, conquérant. On appellera vivant aussi l'homme des ambitions et de la réussite sociale, aidé par un peu ou beaucoup de volonté de puissance. A en rester là, il est assez clair que l'orientation don-

née par la foi à notre vie nous retire du monde des vivants païens : la foi qui nous fait prendre du recul par rapport à la vitalité printanière et superficielle de l'adolescence, la foi qui nous fait dépasser l'égoïsme de la vie mondainement réussie à l'âge adulte.

Mais le monde des vivants ne s'arrête pas là. Il regroupe les hommes qui ont pris au sérieux leur vocation historique. Ceux qui, en adulte, se savent solidaires d'un univers à humaniser, de communautés humaines à promouvoir dans la liberté et la responsabilité. Ceux qui, conscients des problèmes et des possibilités de leur génération veulent la faire mûrir avec optimisme, passion et compétence. Ceux qui s'attachent moins à un passé à conserver qu'à un avenir à édifier en refusant de vivre hors de leur temps ou de vivre petit. Ces vivants-là sont représentatifs de l'humanité de leur temps : c'est avec eux que nous dialoguerons ; car Dieu le premier veut dialoguer avec eux.

### La foi qui allume la vie

Loin de nous éteindre, la foi chrétienne devrait nous allumer. Elle allume notre esprit en lui proposant des synthèses nouvelles qui l'obligent à la méditation et à la réflexion dans un incessant dialogue entre la parole de Jésus-Christ et la vie.

La foi allume notre cœur plus encore, en l'élargissant aux dimensions d'un amour vraiment universel, en incessante conquête de nouveaux horizons, en pleine actualité de l'histoire.

La foi allume notre liberté en lui enjoignant d'agir avec sérieux pour le royaume de Dieu à travers toutes les données de l'existence quotidienne des hommes. Afin que le monde le plus humain soit tourné vers Dieu qui veut le consacrer.

*La foi devrait, à cause de Jésus-Christ, nous rendre curieux des vraies questions humaines de notre temps, fraternels aux recherches et à la détresse des hommes, intelligents des vrais enjeux de la vie de nos contemporains. Pas d'évasion, pas de petitesse, pas de synthèse de vie une fois pour toutes bouclées.*

Hélas ! nous en sommes loin, ne trouvez-vous pas ?

### L'Evangile chez les vivants

Le désaccord entre la foi et la vie, déjà intolérable dans nos vies chrétiennes personnelles trop souvent ronronnantes, l'est plus encore lorsqu'il devient un contre-témoignage. Or, *il existe aujourd'hui des hommes en assez grand nombre qui demeurent aux portes de la foi parce que nous avons omis de témoigner de la foi dans le monde des vivants.*

Si ce monde des vivants nous est étranger, s'il nous apparaît comme hostile, si nous n'en comprenons pas le langage, si nous n'en partageons pas l'aspiration et les valeurs, comment Jésus-Christ sera-t-il mis en dialogue avec lui ? Tout un athéisme se développe à nos côtés sous le signe d'une maturité humaine qui refuse un christianisme aux formes passées, puéril ou évadé : comment délivrerons-nous un témoignage au milieu de ceux qu'imbibe cet athéisme de maturité, si nous n'en portons en nous, de façon vivante et consciente, les données ?

Le témoignage chrétien passe à travers le dialogue de vie, à travers une communion d'expérience, à travers une présence active : l'action catholique véridique est à ce prix.

P.-A. Liégé, O. P.